Français

Message d'intérêt public d'Eugenix –

L'écosystème génétique unique de la Terre a besoin de xérocycles améliorés.

Arcticus Blancus –

Groupe ethnique et tribal autochtone et indigène à cheveux polaires .

✳

SECTION 0 – BULLETIN D'INFORMATION AUTOCHTONE.

Actes juridiques autochtones disponibles à partir du 28 juin 2026 pour 123 PLN.

Les Actes de protection du patrimoine autochtone s'adressent à toutes les institutions publiques et privées, telles que les écoles, les universités, les entreprises, les associations et autres organismes. Leur objectif est d'informer ces institutions sur la Loi officielle de protection du patrimoine autochtone, qui vise à protéger son patrimoine contre les personnes ayant des caractéristiques physiques différentes – c'est-à-dire d'autres groupes ethniques. **Les Actes de protection du patrimoine autochtone** peuvent être commandés à partir du 28 juin 2026 au prix de 123 PLN, hors frais de port.

Pour obtenir un titre de propriété autochtone , veuillez consulter les instructions relatives aux formulaires de déclaration d'intention concernant le patrimoine autochtone et à la politique sur les titres de propriété autochtones disponibles sur **le site Web de l'index des peuples autochtones d'Eugenix PSA** : https://eugenix.org/index

Après avoir lu et compris les instructions concernant les formulaires de Déclaration d'intention de protéger votre propre patrimoine autochtone et les principes des lois autochtones, vous devez remplir votre propre ***formulaire de Déclaration d'intention de protéger votre propre patrimoine autochtone*** et ***le formulaire de consentement RGPD*** pour le traitement de vos données personnelles, qui, accompagnés des frais requis et des photographies requises, doivent être envoyés à Eugenix PSA par voie électronique à email@eugenix.org ou par courrier postal à l'adresse du siège social d'Eugenix PSA.

Publications et formulaires de la société Eugenix PSA disponibles sur le site web : https://archive.org/details/@kris_pawlak

Publications et formulaires de la société Eugenix PSA disponibles sur le site web : https://www.scribd.com/user/896245161/krispawlak

REMERCIEMENTS DU FESTIVAL .

Un grand merci **aux participants de la 32e édition du Pol'and Rock Festival à Czaplinek** , qui ont reçu une carte de visite et posé des questions relatives à l'autochtonie et aux droits du groupe Arcticus Blancus (Blankom) en Pologne.

Plus d'informations seront bientôt disponibles sur les questions connexes et les activités d'Eugenix PSA destinées aux entités publiques et privées afin d'obtenir des ressources financières pour le développement, la réconciliation et le renouveau du groupe Arcticus Blancus en Pologne et dans le monde entier.

Pour le prochain numéro de Pol'and'Rock, je recommande de lire la page commençant par **la section 8 – Sur la symbiose d'Arcticus Blancus avec la zone climatique polaire.**

J'invite toute personne intéressée par l'organisation **d'un village ethnique autochtone pour les Polans et les Blanks** lors du prochain festival Pol'and'rock à me contacter à l'adresse email@eugenix.org.

La section **6** présente une nouvelle **brochure sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones** , qui fournit des informations sur ce fonds destiné aux peuples autochtones souhaitant défendre leurs causes auprès des Nations Unies. Le Fonds aide les peuples autochtones à financer leur participation aux réunions internationales organisées par l'ONU. **Eugenix PSA déposera une demande pour représenter son propre groupe autochtone, Arcticus Blancus, aux réunions des Nations Unies** organisées par le biais de ce Fonds.

Français

✳

SECTION 1 – VENTE DE GLACE ANTARCTIQUE.

Images du programme de réparation géomagnétique polaire d'Eugenix PSA disponibles sur : https://earth.google.com/earth/d/1EgmOR

✳

Vente d'actions de la société Eugenix PSA Trading Company

Vente d'actions de la société – Gisements de glace – Initiative climatique Eugenix® PSA En réponse aux menaces climatiques actuelles, *la société par actions Eugenix® PSA* , représentant le groupe ethnique arctique *Arcticus Blancus* , annonce le lancement de la vente d'actions – Gisements de glace de l'Antarctique, disponibles sous forme d'actions de la société.

✳

Durée d'extraction de la glace

Estimation du temps et de la logistique pour l'extraction de glace – Scénarios opérationnels Eugenix® PSA

Scénario I *– Remorquage de blocs de glace.* Une autre solution consiste à découper la glace en blocs de 1 000 m x 500 m x 100 m à l'aide des mêmes 5 000 plateformes de découpe, puis à les remorquer avec des navires spécialisés. Dans ce cas, l'extraction annuelle pourrait atteindre environ 100 000 km³, permettant ainsi d'atteindre le volume total prévu de 10 000 000 km³ en 100 ans. L'opération nécessiterait entre 200 000 et 300 000 remorqueurs, qui reviendraient chercher le bloc de glace suivant tous les 45 à 60 jours.

Scénario II *– Transport par navires de classe Panama Max. Eugenix® PSA* estimeque l'exploitation simultanée de 5 000 plateformes minières, chacune chargeant quotidiennement 10 navires de classe Panama Max (capacité d'environ 500 000 m³), permettrait une production annuelle d'environ 10 000 km³ de glace. À ce rythme, l'extraction de ce volume total prendrait environ 1 000 ans, nécessitant entre 2 250 000 et 3 000 000 de navires Panama Max, effectuant des rotations tous les 45 à 60 jours pour de nouveaux chargements.

✳

Conditions générales d'achat d'actions Les actions sont proposées sur la base d'un acte notarié d'achat, et leur acquisition nécessite un acompte de 1 % de la valeur du contrat d'achat, transféré à Eugenix® PSA après la signature de l'acte.

Objectif de la vente . Les fonds levés grâce à la vente d'actions seront affectés à la mise en œuvre d'un projet visant à rétablir l'équilibre climatique mondial et à mettre en place des mécanismes de protection de l'environnement au profit de tous les groupes ethniques menacés, notamment par la construction de barrages géomagnétiques arctiques et antarctiques, éléments essentiels à la stabilisation du climat et de la circulation de l'eau sur Terre.

✳

État des eaux potables selon l'OMS

Pénurie mondiale d'eau – Contexte et perspectives : En 2021, plus de 2 milliards de personnes vivaient dans des pays confrontés à une grave pénurie d'eau. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, ce problème risque de s'aggraver en raison des changements climatiques et de la croissance démographique, notamment dans les régions les plus vulnérables.

Demande annuelle estimée en eau

- Pour des raisons d'alimentation et d'hygiène : avec une consommation quotidienne de 5 à 50 litres par personne, la demande annuelle pour 1 milliard de personnes est de :
  - 1 800 km³ à 18 000 km³ d'eau
  - ce qui correspond à 18 à 180 parts d' *Eugenix® PSA* (une part = 100 km³ de glace)
- Pour produire du riz : il faut entre 2 500 et 5 000 litres d'eau par kilogramme. À raison de 50 kg par personne et par an pour un milliard d'habitants, cela représente :
  - de 125 000 km³ à 250 000 km³ d'eau par an
  - ce qui correspond à 1 250 à 2 500 actions *Eugenix® PSA*

L'importance des parts Eugenix® PSA Face à la demande mondiale croissante en eau potable et agricole, les parts *Eugenix® PSA* représentent un modèle de distribution des ressources en eau basé sur des principes clairs de distribution par habitant - conformément à la documentation des sources disponibles du projet climatique.

✳

Qui peut acheter des BONS D'ACHAT

Droits d'achat de parts de dépôt Eugenix® PSA. *Eugenix® PSA* autorise les pays dont le territoire se situe, en tout ou en partie, dans la zone de rafting (Afrique, Arabie, Australie, Amérique, Inde, etc.) et dans la zone aquatique (Asie, Amérique, Pacifique, Océanie, etc.) entre 41°45′ de latitude nord et 41°45′ de latitude sud, sur 360° autour du globe, à acquérir ses parts. Ce droit est destiné aux pays ayant une demande importante de glace pour la production d'eau douce filtrée aux fins suivantes :

- produits pharmaceutiques – production de médicaments, de préparations, etc.
- nourriture – eau potable, eau pour la cuisson des repas, etc.
- hygiénique – eau pour l'hygiène, le lavage, le nettoyage, etc.
- Élevage – eau pour les élevages produisant du lait, du fromage, de la laine, etc. – ne produisant ni ne vendant de produits carnés.
- cultures – eau pour la culture des légumes, des fruits, des haricots, etc.
- eau industrielle – pour l'industrie légère et lourde, etc.
- technologique – eau pour les centres d'intelligence artificielle, etc.

Entreprises éligibles à l'achat d'actions : Toutes les sociétés et banques, publiques et privées, enregistrées dans les pays situés dans la zone récifale susmentionnée, sont éligibles à l'achat d'actions. Le critère d'éligibilité repose sur une demande intérieure significative en eau douce résultant de l'activité de l'entité concernée.

✳

Quelle quantité de glace est disponible ?

Quantité estimée de glace en Antarctique et quantité prévue à retirer. La calotte glaciaire antarctique couvre une superficie totale

✳

Logistique du transport de glace

Logistique du transport de la glace à travers les océans

- **La méthode privilégiée pour transporter la glace de l'Antarctique** consiste à utiliser des remorqueurs et des pousseurs d'une puissance de 250 000 à 500 000 chevaux ou plus.
- La glace en morceaux peut être transportée à l'aide de filets à senne coulissante spécialisés, capables de transporter la totalité de la cargaison de glace à travers l'océan jusqu'aux ports des actionnaires.
- La glace peut être solidifiée pour former la structure flottante d'un navire, permettant ainsi le transport de très grandes quantités de glace en utilisant une fraction seulement d'acier inoxydable pour construire cette structure creuse.
- La glace peut être transportée à l'aide de navires cargo et de barges utilisant du verre. L'utilisation de verre moderne renforcé par un treillis d'acier peut constituer une solution très écologique et économique en cas de pénurie d'acier ou de nécessité de préserver cette ressource.

Logistique du transport de glace avec unités de fret

- Navire de classe Panama Max : capacité d'environ 500 000 m³
- Le chargement de 1 km³ de glace (1 000 000 000 m³) nécessite 2 000 unités Panama Max
- Le transport de 100 km³ de glace (soit une opération) nécessite 200 000 unités Panama Max.

✳

Exigences des actionnaires

La coopération internationale – une condition à l'adoption de la résolution de l'ONU. *Eugenix® PSA* compte sur le soutien des pays acquéreurs de ses actions pour obtenir la confiance et une décision favorable des Nations Unies concernant l'adoption d'une nouvelle résolution permettant :

- début légal de l'extraction de glace par les actionnaires
- mise en œuvre du programme de réparation climatique par *Eugenix® PSA*

Infrastructures climatiques La conception et la mise en œuvre des barrages géomagnétiques antarctiques seront confiées aux équipes de conception du groupe *Arcticus Blancus* , opérant au sein *d'Eugenix® PSA* , avec la participation de sous-traitants issus de divers groupes ethniques subarctiques.

Processus de résolution et mobilisation des actionnaires . Le calendrier d'adoption des résolutions nécessaires de l'ONU dépendra de :

- coopération efficace des actionnaires avec *Eugenix® PSA*
- accomplissement en temps voulu des formalités requises par l'ONU pour la société et ses actionnaires

La société espère qu'avec une proposition conjointe et une coordination avec les actionnaires, l'ONU sera en mesure d'approuver la résolution dans un délai de 1 à 3 ans.

Plateforme de consultation Avec l'accord des actionnaires, *Eugenix® PSA* créera un espace dédié aux consultations et aux échanges, sous les formes suivantes :

- plateforme de communication virtuelle

d'environ 20 millions de km², avec une épaisseur de glace variant de 300 mètres à plus de 5 kilomètres.

D'après les analyses *PSA d'Eugenix®* , la quantité de glace à extraire couvre une superficie de plus de 2 500 000 km² et présente une épaisseur similaire. Le volume de glace à extraire est estimé à environ 10 000 000 km³, ce qui représente une étape clé du projet mondial de restauration climatique de l'entreprise.

✳

Frais liés aux actions et aux dépôts d'actions

Modèle d'évaluation des actions de glace d'Eugenix® PSA : *Eugenix® PSA* prévoit d'extraire environ 10 000 000 km³ de glace. Ce volume a été divisé en 100 000 actions, chacune donnant droit à l'extraction de 100 km³ de glace.

Coût des actions de la société :

- Le prix d'une action équivaut à 1 million d'onces d'or pur à 99,999 %.
- Le prix de la première action est de 3 milliards d'euros, soit 3 000 euros l'once d'or pur à 99,999 %. Les actions sont payables en or pur à 99,999 %.
- Le dépôt peut être acheté dans la devise de l'actionnaire.

Structure du prix des actions :

- Chaque part vous donne droit à 100 km³ de glace.
- Un km³ de glace équivaut à un billion – 1 000 000 000 m³ de glace.
- Le coût de 100 000 m³ de glace à un prix de 3 000 euros pour 1 once d'or Au 99,999 % est égal au prix d'une once d'or Au 99,999 %.
- Le coût de 1 m³ de glace à un prix de 3 000 euros pour 1 once d'or à 99,999 % Au est de 0,03 euro par m³ de glace.

Valeur totale des actions Eugenix® PSA et leur utilisation prévue. À un prix unitaire de 3 milliards d'euros, la valeur des 100 000 actions *Eugenix® PSA est d'environ 300 000 milliards d'euros en or pur à 99,999 %.*

Eugenix PSA exige le paiement des actions de la société en or afin de protéger cette ressource contre toute utilisation abusive dans l'économie mondiale de la production électronique, laquelle n'est pas protégée par les conventions internationales des Nations Unies exigeant des consignes pour les produits électroniques afin d'obliger les producteurs à recycler technologiquement tous les éléments naturels extraits rares, précieux et toxiques ou nocifs pour l'environnement.

✳

Commande minimale

Règles d'achat d'actions Eugenix® PSA – Répartition par population Le nombre maximal d'actions disponibles pour chaque actionnaire a été calculé sur la base d'une division égale de la quantité totale de glace à extraire :

Unité d'achat minimale . L'achat minimum est de 1 action Eugenix® PSA, qui donne droit à 100 km³ de glace.

- 10 000 000 km³ de glace équivalent à 100 000 actions de la société
- Avec une population estimée à 10 milliards d'habitants, cela équivaut à 1 km³ de glace pour 1 000 personnes.

Ajustement des parts en fonction de la population : En cas d'évolution démographique mondiale pendant les opérations minières, *Eugenix® PSA* se réserve le droit de recalculer le nombre maximal de

Français

- l'emplacement physique, qui sera déte s actionnaires

✳

Autres coûts pour Eugenix PSA

Autres coûts d'exploitation liés à l'extraction de glace – règles applicables aux actionnaires d'Eugenix® PSA

Coûts liés au traité . Tous les coûts supplémentaires encourus par les actionnaires d' *Eugenix® PSA* et liés à l'extraction de glace de *la zone Arcticus Blancus* sont détaillés dans l'annexe au Traité sur l'Antarctique, accessible aux parties au traité.

Taxe sur les explosifs . L'entreprise instaurera une taxe sur l'utilisation d'explosifs servant à briser les calottes glaciaires, des côtes aux régions polaires. Les recettes seront affectées à :

- recherches géologiques et géomagnétiques
- conception et construction de barrages géomagnétiques
- l'obtention des matières premières nécessaires à la mise en œuvre des projets climatiques

Assurance médicale **.** Eugenix® PSA fournira une assurance aux employés afin de soutenir le développement des installations médicales d'Arcticus Blancus, y compris les soins médicaux d'urgence en cas d'accident sur le terrain.

Garanties de démantèlement d'infrastructures . Toute infrastructure permanente laissée par les actionnaires dans la zone antarctique – qu'elle soit terrestre ou maritime – sera soumise à l'obligation de rembourser des « garanties de démantèlement ». Ces garanties ont pour but de garantir financièrement le démantèlement de toutes les installations et structures abandonnées par *Eugenix® PSA.*

✳

Coûts d'extraction et de transport de la glace à la charge des actionnaires

Frais d'exploitation supportés par les actionnaires – infrastructures marines et de glace . Toutes les dépenses liées à l'exploitation des infrastructures marines et de glace utilisées pour l'extraction de glace en Antarctique sont supportées exclusivement par les actionnaires d'Eugenix® PSA et leurs sous-traitants.

Conception et exploitation de la flotte de transport . Les actionnaires sont responsables de :

- conception, construction et exploitation de sa propre flotte maritime
- utiliser uniquement des matières premières provenant de l'extérieur des régions arctiques et subarctiques
- mener des recherches opérationnelles pour déterminer les méthodes de transport optimales, en comparant les possibilités de remorquage de gros blocs de glace à l'aide de navires traditionnels et spécialisés

Cibler les infrastructures dans les pays actionnaires. Les actionnaires sont également tenus de financer de manière indépendante :

- Construction et entretien des ports de réception
- Installations de filtration des résidus de sel provenant du transport de glace.
- Installations bactéricides et virucides.
- Systèmes de distribution de l'eau provenant de la glace antarctique vers les territoires des pays actionnaires.

parts pouvant être acquises par les pays et leurs entités. Cet ajustement tiendra compte de la population actuelle des pays actionnaires afin de maintenir un modèle de répartition des ressources équitable et proportionné.

✳

Acquisition d'actions par versement d'acomptes

Processus d'achat d'actions Eugenix® PSA Jusqu'à la ratification du nouveau Traité sur l'Antarctique, l'acquisition d' actions *Eugenix® PSA* est basée sur un contrat d'achat notarié conclu entre la société et l'investisseur.

Versement d'un acompte Après la signature du contrat, l'acheteur est tenu de verser un acompte de 1 % de la valeur des actions achetées sur le compte de la société.

- Le dépôt pour chaque action est égal à 0,01 % du prix de l'action, soit 10 000 onces d'or à 99,999 % Au, ou 30 millions d'euros à un prix de l'or à 99,999 % Au de 3 000 euros l'once.
- Pour rappel, une action équivaut à 1 million d'onces d'or à 99,999 % Au, soit 3 milliards d'euros en or.

Devise et taux de change . L'acompte est versé dans la devise et au taux de change de l'or 99,999 % spécifiés dans l'acte notarié conclu.

Paiement continu pour l'extraction minière. La valeur résiduelle des parts acquises doit être payée en or pur à 99,999 % de façon continue, au prorata de la quantité d'or extraite. Chaque lot de glace correspondant à une part doit être payé avant l'extraction, selon le modèle de prélèvement automatique de la Banque Arcticus Blancus.

✳

Retours sur dépôt

Retrait d'actions et remboursement des dépôts – Conditions générales. Eugenix® *PSA* permet aux investisseurs de retirer leurs actions achetées et d'obtenir le remboursement des dépôts versés. Ce remboursement est soumis à compensation conformément aux dispositions de l'acte notarié d'achat d'actions, qui régit les droits et obligations des parties.

Déduction des frais d'exploitation . En cas d'annulation, *Eugenix® PSA* prélève des frais d'annulation de 10 % sur le montant de l'acompte versé, destiné à :

- services juridiques et préparation d'actes notariés
- mener des processus formels et de négociation avec les Nations Unies
- activités liées à la reconnaissance du droit de l'entreprise et *du groupe Arcticus Blancus* à gérer leurs propres territoires et à mettre en œuvre des projets climatiques

Français

✳

Crédit énergétique

Crédit énergétique – Règles d'utilisation et de règlement . *Le groupe Arcticus Blancus* permettra à ses actionnaires de bénéficier d'un mécanisme de crédit pour l'extraction des ressources énergétiques provenant de la région antarctique. L'objectif est de :

- report temporaire des coûts de transport de la glace,
- empêcher le rejet de gaz gelés dans l'atmosphère lors des opérations minières.

Politique de retour d'énergie

- L'obligation de régler l'énergie créditée sera activée une fois que l'actionnaire aura achevé l'extraction et le transport du volume de glace assigné.
- L'énergie restituée doit être d'une quantité équivalente à celle de l'énergie précédemment empruntée pour la construction de la barrière géomagnétique en Antarctique.

✳

Répartir les bénéfices

Objectif financier du projet Les fonds collectés sont destinés à :

- soutenir la construction de barrages géomagnétiques arctiques, qui sera mise en œuvre grâce à l'utilisation supplémentaire de l'or récupéré dans les zones arctiques comme capital de soutien.
- financement de la conception et de la construction des barrages géomagnétiques de l'Antarctique.

Objectif financier du projet Les fonds collectés sont destinés à :

- soutenir le développement des soins de santé reproductive et sanitaire ethnique afin de contrer les processus menant à l'extinction et au génocide ethnique.
- Renouvellement de l'identité et de l'existence du groupe ethnique Arcticus Blancus sur ses propres territoires polaires grâce au plan Eugenix PSA
- renouvellement de l'éducation et de la productivité du groupe dans les régions polaires sous la forme d'activités liées au maintien de la nature ethnique, à l'existence ethnique et au renouvellement climatique.

✳

Documents

Collection de documents de la société Eugenix® PSA

Les documents clés relatifs aux activités d' *Eugenix® PSA* et aux initiatives du groupe ethnique *Arcticus Blancus* , couvrant les aspects ethniques, climatiques, d'investissement et législatifs, sont disponibles sur le site web www.eugenix.org dans différentes sections et sur le site web www.archive.org.

Français

SECTION 2 – LE FAIBLE CHAMP MAGNÉTIQUE DE LA PLANÈTE.

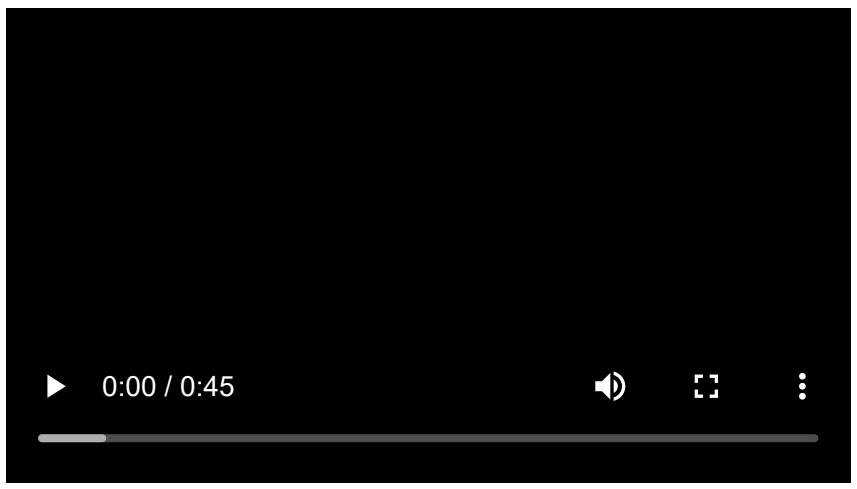

Concept de circulation d'un champ magnétique faible

Le champ magnétique de la planète est bloqué. La calotte glaciaire antarctique, qui, selon diverses sources, contient jusqu'à 61 % des réserves d'eau douce mondiales, peut bloquer le flux magnétique entre les pôles par résonance moléculaire sous l'influence des ondes ELF. Ce processus affaiblit le champ magnétique, lequel est notamment responsable de la réflexion et de la diffusion du rayonnement cosmique, y compris les rayonnements ultraviolets et ionisants.

L'origine des catastrophes climatiques. Un champ magnétique affaibli entraîne un afflux accru d'énergie UV dans l'atmosphère, provoquant un réchauffement excessif de la surface terrestre et exacerbant les effets de la sécheresse, des incendies de forêt, des modifications de la circulation atmosphérique et, par conséquent, des inondations, des ouragans et autres catastrophes naturelles.

Une stratégie pour rétablir l'équilibre. Afin de restaurer la stabilité climatique de la planète, il est proposé d'entamer le processus de fonte des glaces en Antarctique. Cette région, contrairement à l'Arctique, abrite des terres sous la calotte glaciaire, permettant ainsi le développement d'un système qui amplifierait l'émission de flux magnétique au point le plus austral. Une telle réorientation du champ géomagnétique, du sud vers le nord, pourrait renforcer la protection naturelle de la Terre contre les ondes cosmiques.

Effets sur la population : Un champ magnétique plus fort stabilise non seulement le climat, mais protège également l'ADN humain — en particulier chez les tribus polaires comme les Arcticus Blancus et les Arcticus Blondus — des effets dégradants des rayonnements ionisants.

Lien avec la calotte glaciaire antarctique. La présence d'une immense calotte glaciaire au pôle Sud agit comme une barrière de résonance pour les ondes ELF (très basse fréquence), freinant l'émission du flux magnétique depuis l'hémisphère sud. La fonte des glaces en Antarctique pourrait induire un champ magnétique plus intense rayonnant depuis le sud, augmentant ainsi la probabilité d'une inversion des pôles et le rétablissement du champ magnétique terrestre protecteur.

Les ondes magnétiques naturelles de la Terre dans la gamme ELF (Extrêmement Basse Fréquence), avec des fréquences allant de 3 Hz à 33 Hz, ne peuvent pas pénétrer des couches d'eau et de glace de plus de 300 mètres d'épaisseur.

Eugenix PSA postule la nécessité de déterminer avec précision les besoins magnétiques de la Terre, en tenant compte de l'intensité de la réfraction et de la réflexion des ondes cosmiques – notamment dans le contexte du processus de fonte des glaces polaires.

Il est également crucial d'étudier les mécanismes de la circulation naturelle des ondes géomagnétiques afin d'éviter la création d'un champ magnétique excessivement puissant qui pourrait entraîner un épuisement trop rapide de la force magnétique.

S'il s'avère que l'intensité du champ magnétique terrestre provient uniquement de réactions nucléaires internes au sein du noyau terrestre, une prudence particulière s'impose. Ces réactions, interagissant avec les propriétés antimagnétiques des surfaces des continents solides et des masses d'eau, pourraient être responsables du maintien à long terme du champ géomagnétique dans sa configuration actuelle.

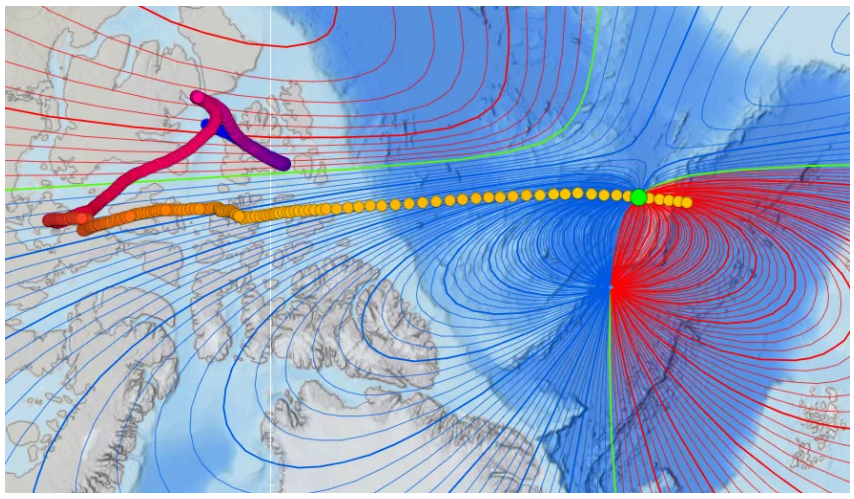

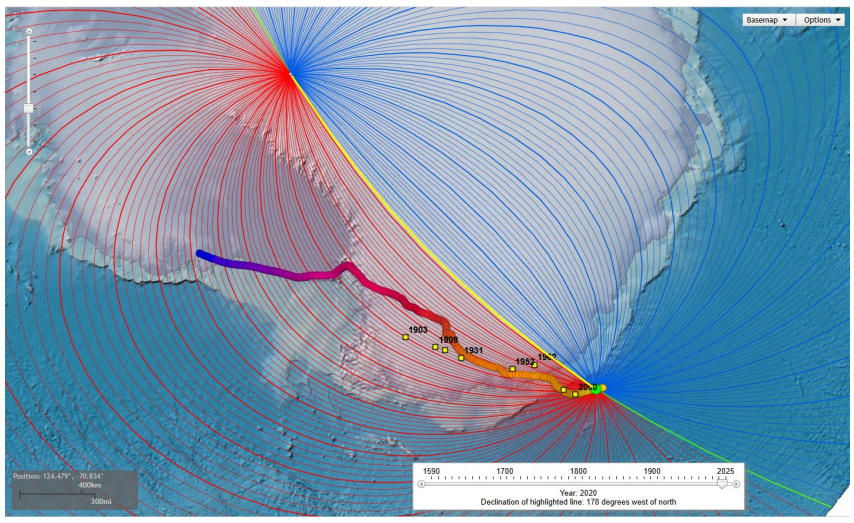

Le retrait de la glace de l'Antarctique et la construction de barrières géomagnétiques dans l'Arctique devraient être précédés d'une modélisation magnétosphérique qui prenne en compte non seulement les besoins climatiques actuels, mais aussi la possibilité de surcharge des sources naturelles du champ magnétique provenant de l'intérieur de la Terre.

L'orientation des pôles magnétiques terrestres a pu changer des milliers de fois, aboutissant au système géomagnétique actuel, dans lequel l'Antarctique est devenue la région glaciaire dominante.

L'avantage actuel dont bénéficie l'Antarctique en termes d'épaisseur et de volume de la couverture de glace pourrait être dû à la mobilité magnétique des molécules d'hydrogène qui, sous l'influence de champs géomagnétiques variables, ont orienté les processus de cristallisation et d'accumulation de la glace dans cette région du pôle Sud.

Français

Réversibilité du géomagnétisme planétaire. Le champ magnétique terrestre n'est pas statique : l'histoire de notre planète a connu de nombreux cas d'inversions de polarité, ou permutations des pôles Nord et Sud, confirmées par les enregistrements magnétiques des roches océaniques. Ce processus naturel démontre que le système géomagnétique de la planète est réversible et que son flux magnétique peut être orienté en fonction de la configuration de résonance des ions et des molécules dans l'atmosphère et la géosphère.

L'épaisseur de la banquise arctique varie de 800 à plus de 2 000 mètres, bloquant ainsi les émissions de flux magnétique dans cette région. Par conséquent, le champ géomagnétique terrestre principal émerge actuellement au pôle Nord, où les conditions de résonance sont moins affectées par la masse de glace.

L'épaisseur de la banquise antarctique varie entre 1 000 et 5 000 mètres, ce qui atténue les ondes ELF (extrêmement basses fréquences) et limite l'écoulement naturel du flux magnétique depuis le pôle Sud. De ce fait, le pôle Nord demeure le pôle émetteur dominant du champ magnétique.

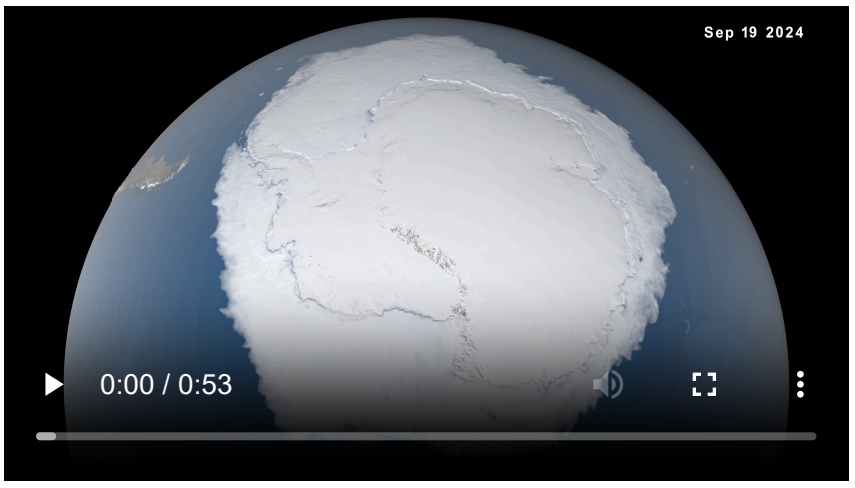

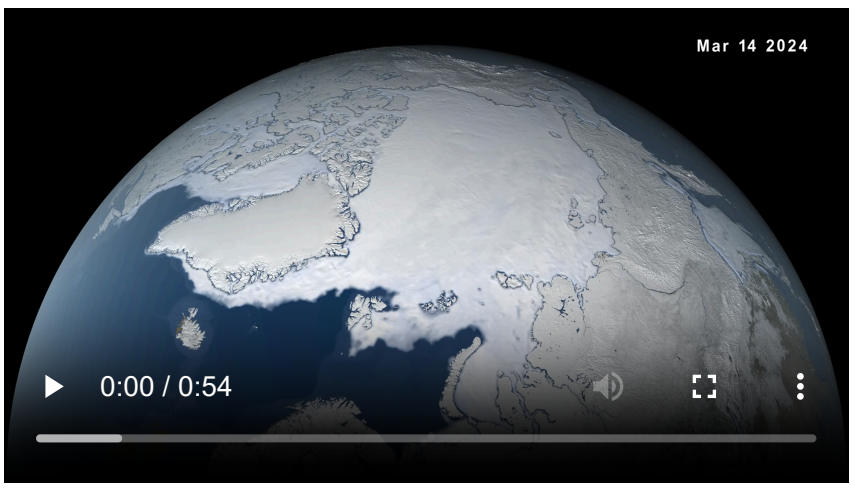

L'humanité possède la technologie nécessaire pour construire des barrages géomagnétiques en Arctique et en Antarctique. La construction des deux barrages débutera par le déglaçage de l'Antarctique, là où le continent se situe sous la calotte glaciaire. Cette étape, réalisable, permettra d'accéder aux ressources naturelles qui alimenteront le transport de la glace et la construction du barrage géomagnétique en Antarctique.

La construction du barrage géomagnétique arctique devrait débuter par l'aménagement de zones sélectionnées sur les îles arctiques canadiennes. Cette première étape vise à drainer la zone désignée, ce qui permettra d'accéder aux gisements locaux et aux matières premières nécessaires à la construction des premiers segments du barrage.

Cette phase est prioritaire sur l'exploitation des ressources du Groenland, pour des raisons à la fois logistiques et écologiques. Les efforts se concentrent sur la minimisation des perturbations de l'environnement existant du Groenland et sur l'optimisation de l'accès aux matériaux de construction dans les zones des îles canadiennes qui offrent un point de départ géologiquement et stratégiquement plus facile pour l'infrastructure géomagnétique.

Comme tout réfrigérateur, la Terre a besoin d'un dégel périodique pour maintenir une température homogène dans ses couches atmosphériques et superficielles. De même, un excès de glace bloque la circulation froide efficace de la planète.

Dans le vide, les ondes lumineuses visibles se propagent à 300 000 km/s, mais leur vitesse est réduite à environ 225 000 km/s dans l'eau. L'eau atténue également d'autres types d'ondes, notamment les ondes radio, comme celles émises par les routeurs Wi-Fi domestiques. Cet

Comprendre la magnétosphère nécessi[illegible] des propriétés magnétiques des éléments et des structures planétaires – depuis la matière de la croûte terrestre jusqu'au mouvement des ions dans l'atmosphère.

Ces processus pourraient refléter de profondes interdépendances entre les inversions cycliques des pôles terrestres, les propriétés magnétophysiques des éléments et les processus climatiques à long terme qui ont façonné l'aspect actuel des zones polaires.

✳

Les effets des rayons cosmiques sur le champ magnétique terrestre

Depuis longtemps, je recherche des études scientifiques sur les effets du rayonnement cosmique sur le champ magnétique afin de prouver qu'une augmentation de l'intensité du champ magnétique terrestre aurait un effet protecteur sur les organismes vivants et l'écosystème biologique, en fonction du climat de la planète entière. J'ai finalement réussi à trouver de telles recherches qui prouvent et présentent les effets du rayonnement cosmique sur le champ magnétique terrestre.

Les études citées dans les références ci-dessous démontrent également l'impact négatif du rayonnement cosmique sur les systèmes électroniques terrestres qui dépendent du champ magnétique terrestre pour leur bon fonctionnement, notamment les systèmes de navigation aérienne, maritime et terrestre. Je vous invite à consulter des sites web traitant des effets des champs magnétiques faibles dans les zones fortement influencées par le rayonnement cosmique.

✳

La fosse des Mariannes, source d'anomalies magnétiques ?

Le lien entre le faible champ magnétique en Amérique du Sud et le champ magnétique intense près de Guam pourrait avoir une base géomagnétique et tectonique profonde.

L'anomalie magnétique de l'Atlantique Sud (SAA) est une zone où le champ magnétique terrestre est considérablement affaibli, permettant un accès accru des rayons cosmiques à l'atmosphère – clairement visible sur les images satellites marquées par des points brillants.

La région de Guam, située à l'opposé de l'aire aérodynamique sud-américaine (SAA) sur la planète, possède un champ magnétique d'une intensité exceptionnellement élevée – enregistré à environ 37 000 nT par les stations de mesure de l'USGS, ce qui en fait l'un des points chauds magnétiques les plus puissants de la planète.

Les fonds marins montagneux de la région de Guam pourraient être le résultat de :

- Soulèvement tectonique induit par le flux magnétique
- Des branches du champ circulent à partir du noyau terrestre
- Les fractures des plaques causées par le séisme historique (Guam, 8 août 1993 – M7,1) pourraient avoir facilité la pénétration du champ magnétique vers des structures géologiques plus perméables.

L'absence de circulation magnétique uniforme entre les pôles, due notamment aux interférences de l'eau aux pôles et à la complexité de la structure continentale et marine, peut :

- Affaiblir le terrain dans la région sud-américaine
- Pousser des matériaux dans la région de Guam, provoquant des augmentations locales de la topographie du fond marin

Selon l'hypothèse Eugenix PSA , la valeur élevée du champ magnétique à Guam pourrait être le résultat d'une libération locale d'énergie magnétique et d'une meilleure transmission à travers des matériaux à haute perméabilité magnétique, ce qui expliquerait à la fois l'intensité des mesures et la morphologie particulière du fond océanique dans cette région.

effet d'atténuation s'applique aussi aux ondes géomagnétiques, ce qui corrobore l'hypothèse d'Eugenix® selon laquelle la fonte des glaces en Antarctique pourrait permettre un flux de champ magnétique inverse et plus intense en provenance du pôle Sud.

Des poissons sur les sommets himalayens. La récente découverte de fossiles de poissons dans l'Himalaya pourrait indiquer que ces régions, aujourd'hui élevées, étaient autrefois sous l'eau, offrant ainsi un point de départ intéressant pour l'étude de l'évolution géologique et géomagnétique de la Terre.

Il est techniquement possible de forer la calotte glaciaire et d'en prélever des fragments en Antarctique afin d'observer les variations du champ magnétique terrestre sur des milliers de kilomètres carrés. Toutefois, de telles activités doivent être menées en tenant pleinement compte de leurs impacts potentiels à long terme.

Selon l'hypothèse Eugenix PSA , la mauvaise répartition des masses d'eau aux pôles — notamment leur accumulation sous forme de glace — pourrait bloquer le champ géomagnétique naturel de la planète. Il en résulterait un flux magnétique irrégulier, susceptible de favoriser le soulèvement des terres dans les zones de forte concentration du champ magnétique.

Une perturbation excessive des structures de glace polaires pourrait entraîner une correction géomagnétique excessive, ce qui, métaphoriquement parlant, pourrait « décharger excessivement la batterie magnétique de la Terre ». Un tel scénario pourrait affaiblir la capacité de la planète à stabiliser les ondes cosmiques et à maintenir l'équilibre climatique.

Les perturbations de l'équilibre géomagnétique peuvent donc provoquer des effets de résonance locale dans la structure géologique de la Terre, entraînant le soulèvement des couches rocheuses aux endroits où le champ magnétique interagit avec une intensité suffisante avec des matériaux aux propriétés magnétophysiques.

En conséquence de ces processus, la Terre peut prendre une forme non parfaitement sphérique, avec des soulèvements prononcés dans les zones terrestres qui ont historiquement été sensibles à d'intenses interactions géomagnétiques, comme les régions himalayennes.

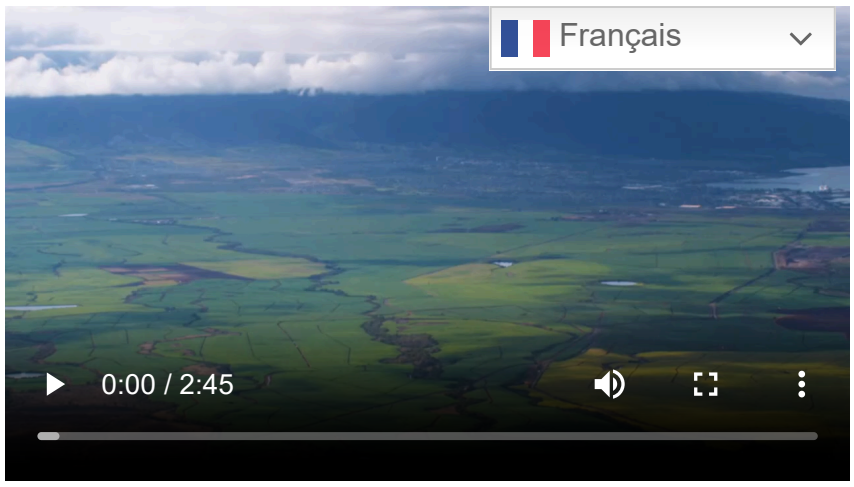

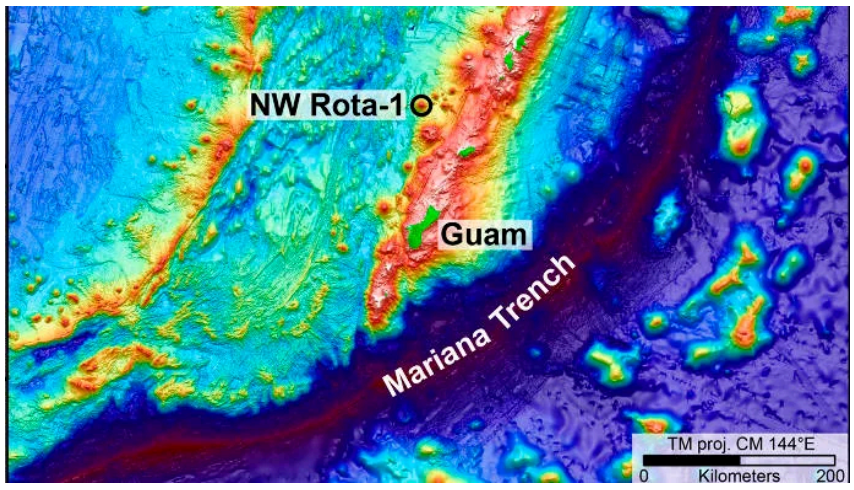

✳

SECTION 3 – AUGMENTER L'INTENSITÉ DU CHAMP MAGNÉTIQUE.

Français

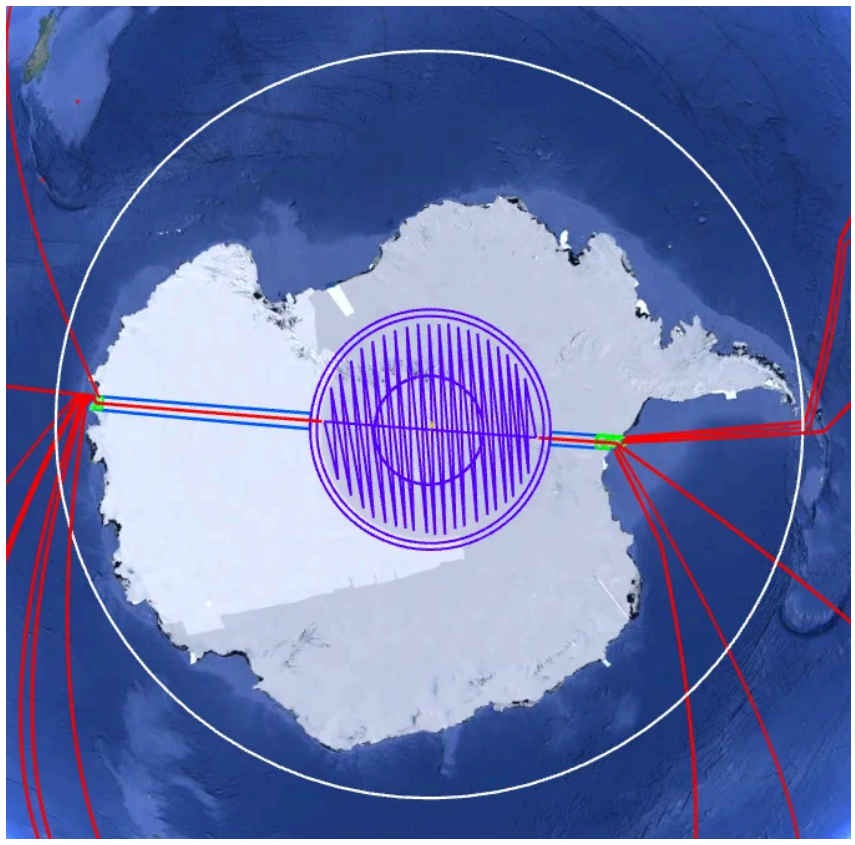

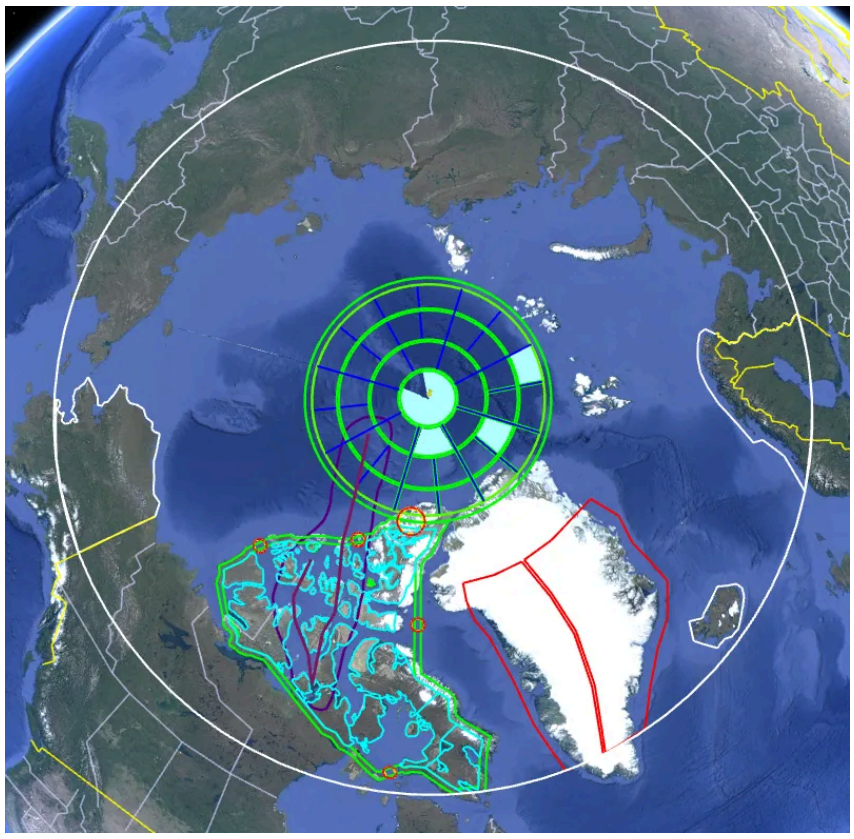

Construction de la géocirculation magnétique antarctique

La construction des barrages géomagnétiques antarctiques Eugenix PSA Arcticus Blancus sera possible après la fonte de la calotte glaciaire, qui pourrait être réalisée grâce aux ressources fossiles ou nucléaires présentes sous la surface de l'Antarctique. Ce processus ouvrira la voie aux activités clés suivantes :

- **Une compréhension approfondie de la structure géologique de l'Antarctique** est essentielle pour une planification précise des infrastructures.
- **Obtenir l'accès aux ressources naturelles appartenant aux tribus Arcticus Blancus** , tout en préservant leurs droits territoriaux et leur souveraineté climatique.
- **Réaliser des études géomagnétiques et hydrogéologiques approfondies** , permettant la conception de réservoirs profonds d'eau et d'énergie géothermique.
- **La mise en œuvre d'un large éventail de travaux de recherche** , qui jusqu'à présent ne pouvaient être réalisés que sur les continents centraux, est désormais également possible dans la zone antarctique.

La taille du barrage antarctique est initialement équivalente à celle du barrage arctique prévu, dont le diamètre est actuellement estimé à 1 800 km et la superficie totale à 2 500 km². Le nombre de zones internes dotées de systèmes de régulation du niveau d'eau indépendants n'a pas encore été déterminé avec précision. Les résultats des études physiques et géomagnétiques permettront de définir les besoins techniques du projet. À ce stade de la conception, Eugenix PSA utilise la section transversale de 1 800 km comme point de référence pour les concepteurs, les ingénieurs et les investisseurs participant aux travaux préparatoires.

Le barrage temporaire est de taille comparable aux barrages arctique et antarctique, mais il ne présente pas la forme circulaire régulière des principaux barrages polaires. Sa superficie totale prévue est d'environ 2 400 000 km². Son emplacement n'est pas fortuit : il se situe à l'intérieur des limites historiques du champ magnétique terrestre. La zone intérieure, quant à elle, servira de gisement de matériaux pour la construction du barrage arctique.

Transport de glace de l'Antarctique vers les ports des actionnaires. Eugenix PSA a mis au point deux méthodes de transport de glace de l'Antarctique vers les ports des actionnaires, déployables dans le monde entier.

1. La première méthode traditionnelle consiste à transporter la glace à l'aide de cargos, ce qui peut être avantageux pour les petits États du Pacifique et les îles océaniques qui paient actuellement des coûts élevés pour l'accès à l'eau potable.

Construction de la géocirculation magnétique arctique

Le lancement de la construction de barrières sous-marines en Arctique est un élément clé d'une solution durable à la crise climatique, qui affecte toute vie sur Terre. Conjuguée à la réduction de la banquise antarctique, cette mesure permettra de freiner la hausse des températures mondiales, les sécheresses, les incendies de forêt, les inondations et autres phénomènes météorologiques extrêmes.

La maîtrise totale du champ magnétique terrestre nécessite des travaux de pointe en eaux profondes aux deux pôles, qui prendront des centaines d'années à réaliser, permettant ainsi :

- *Contrôle saisonnier des rayonnements UVAB et des ondes LET ionisantes* , protégeant la biosphère des influences nocives.
- *Réguler les températures mondiales et locales* , réduire les risques de sécheresses et d'incendies.
- *Contrôler les précipitations et les flux atmosphériques* , notamment en réduisant la fréquence des inondations.
- *Dissipation théorique de l'excès d'énergie magnétique* pouvant provoquer des séismes.

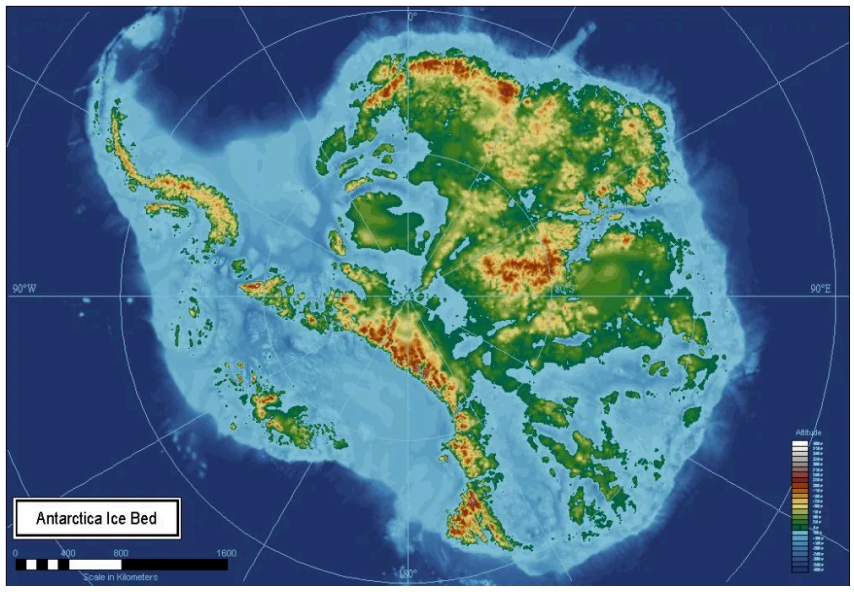

Le projet Arcticus Blancus crée des opportunités économiques pour Arcticus Blancus et tous les sous-traitants issus de groupes ethniques subarctiques qui soutiennent les projets d'Eugenix PSA pour la reconstruction et la stabilisation magnétique de la planète, ce qui ouvrira d'autres perspectives écologiques et une plus grande indépendance.

Les bénéfices du projet peuvent être alloués aux programmes sociaux ethniques d'Arcticus Blancus – par exemple, au financement de cadeaux du Père Noël pour les enfants et à d'autres programmes qui soutiennent également les groupes ethniques ayant besoin d'une aide

Français

2. La deuxième méthode consiste à transporter la glace à l'aide de filets à bourse de tailles et autres paramètres adaptés, qui, comme dans le cas de la pêche, retiendront les personnes de tous côtés pendant le transport vers les ports des actionnaires.
3. La troisième méthode de transport de glace proposée par Eugenix PSA est une solution originale pour transporter de très grandes quantités de glace fragile susceptible de se désagréger en haute mer. Il s'agit d'un navire à coque creuse dont le fond et la proue sont constitués de tubes creux en acier inoxydable, soit inaltérables pendant le transport, soit pliables pour faciliter celui-ci. Le chargement de la glace sur cette structure implique la glaciation de l'ensemble de la coque, ce qui protège les personnes transportées à bord.

La flotte navale qui sera utilisée pour transporter d'énormes blocs de glace dans *Purse Net Seins,* d'une capacité supposée de 50 000 000 m3, sera composée de plus de cent mille trains de navires qui remorqueront des personnes à l'aide de navires à propulsion nucléaire qui produisent ensemble une puissance allant de 250 000 ch à plus de 1 000 000 ch.

Une entreprise russe spécialisée dans les solutions navales à propulsion nucléaire construit actuellement **des systèmes de propulsion nucléaire . La flotte de remorquage pourrait également comprendre un sous-marin équivalent à un remorqueur, capable de remorquer le navire sous l'eau, à la manière d'un sous-marin nucléaire, afin d'améliorer l'accès à la carotte de glace.**

Une autre méthode pour alimenter les flottes flottantes et sous-marines remorquant de grands blocs de glace antarctique pourrait consister en des systèmes de propulsion exploitant les propriétés diamagnétiques naturelles de l'eau, qui modifient sa position sous l'influence d'un champ magnétique. Cette technologie n'est actuellement pas à l'étude.

Les propulseurs diamagnétiques proposés comme méthode alternative d'alimentation de la flotte transportant des personnes de l'Antarctique vers les ports des actionnaires d'Eugenix PSA pourront être testés dans le cadre de la méthode proposée de transport de glace dans des navires squelettes, dont les fonds devraient être construits à l'aide d'un grand nombre de tuyaux en acier inoxydable pouvant servir à la circulation de l'eau, ces tuyaux ayant des propriétés diamagnétiques permanentes ou diamagnétiques électriques, dirigeant l'eau dans des tuyaux ouverts vers l'arrière du navire, ce qui pourrait permettre au navire d'avancer.

temporaire sur le chemin de l'indépendan
coopération pacifique et de souci pour l'a

Pour rappel : la construction des deux réservoirs – le réservoir canadien et le réservoir arctique – repose entièrement sur l'utilisation de ressources naturelles locales, ce qui élimine le besoin d'importer des matières premières de l'extérieur.

Le processus débute par une étude géologique de la zone située entre Cambridge Bay et le Groenland afin d'identifier les sites d'exploitation de roches sédimentaires et ignées, de métaux structuraux, précieux, radioactifs et de terres rares. Ces matériaux doivent être disponibles en quantité suffisante pour la construction du réservoir canadien, puis du réservoir arctique.

La prochaine étape consiste à mettre en place une infrastructure minière locale exploitant les ressources énergétiques de la région : charbon, gaz naturel, combustibles liquides et minerais nucléaires. Cette énergie alimente les systèmes miniers, les engins de chantier et tous les procédés de purification et de transformation des matériaux, sans nécessiter de sources externes.

Les procédés de transformation des minerais doivent permettre l'élimination de la toxicité et de la radioactivité afin que les composants lithiques résiduels, qui renforceront l'isolation de l'eau et protégeront le réservoir des effets des variations climatiques, ne constituent pas une menace pour l'environnement terrestre et aquatique.

Les coûts de construction des barrages polaires seront couverts par Arcticus Blancus, grâce aux profits tirés de la vente de glace antarctique et des ressources naturelles excédentaires provenant des zones de barrages temporaires, comme le bois. Toutes les autres ressources des zones d'Arcticus Blancus désignées pour les barrages seront réservées aux besoins nationaux, qui devraient constituer la principale source de financement de la construction du barrage canadien et des deux barrages polaires.

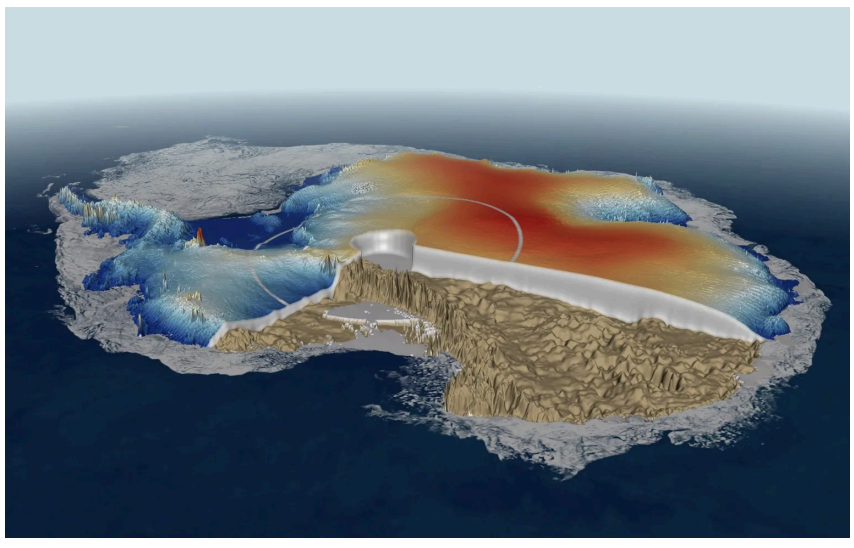

✳

SECTION 4 – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ.

Français

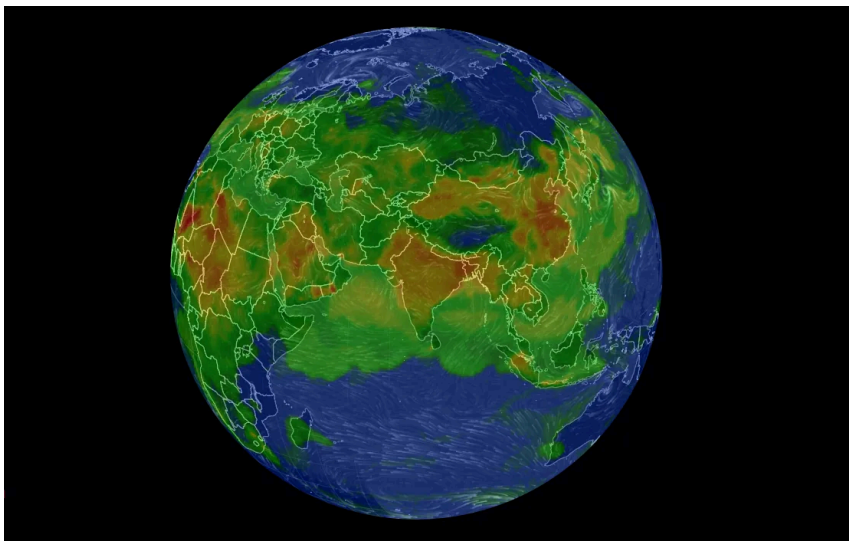

Lien vers la carte interactive de la qualité de l'air – IQAir Earth

✳

Le colonialisme arctique est la principale cause de la crise climatique actuelle.

Destruction systémique de la symbiose polaire

Le changement climatique actuel s'accélère de façon dramatique et trouve ses racines profondes dans un colonialisme séculaire qui a directement ciblé les groupes ethniques autochtones de l'Arctique, en particulier *les communautés blanches arctiques* . Cette opération de déplacement systémique et de longue durée n'était pas le fruit du hasard. Elle était motivée par la volonté délibérée des colonisateurs de perturber les systèmes climatiques naturels qui, pendant des millénaires, ont permis à ces peuples polaires de vivre sur les terres qu'ils occupent aujourd'hui.

Suite à ces actions politiques et religieuses agressives, les populations autochtones furent contraintes de migrer en masse vers des régions septentrionales encore plus reculées et froides. Ces déplacements forcés réduisirent drastiquement la présence et l'implication des *Arcticus Blancus* dans la gestion des territoires du Bas-Arctique et du subarctique. Privées de leurs protecteurs naturels, ces régions subirent immédiatement des modifications environnementales d'origine anthropique dévastatrices.

Mécanismes d'exploitation : ressources, impôts et esclavage fiscal

Le chaos climatique provoqué artificiellement et le déplacement des populations autochtones de leurs écosystèmes ont ouvert la voie à une expansion économique impitoyable. La prise de contrôle des territoires arctiques et subarctiques a permis aux colonisateurs de poursuivre plusieurs objectifs clés :

- **Exploitation des ressources naturelles :** L'extraction irréfléchie de ressources géologiques et botaniques limitées et non renouvelables sans le consentement et sans compensation des communautés autochtones.
- **Mise en place d'appareils coercitifs :** création de structures étatiques coloniales et artificielles dont le but principal est devenu la collecte impitoyable des impôts.
- **Mise en place d'une économie esclavagiste :** l'imposition de systèmes de contributions fiscales forcées, que la loi fédérale Eugenix définit explicitement comme un esclavage fiscal pour l'exploitation des populations subordonnées.

Conséquences démographiques tragiques

Les conséquences de ce modèle brutal de gouvernance territoriale sont dévastatrices pour la santé biologique. L'imposition de mécanismes culturels étrangers, l'isolement du climat d'origine et l'exploitation permanente ont entraîné une réduction drastique de l'espérance de vie moyenne des populations contrôlées, notamment chez le groupe *Arcticus Blancus* , victime de génocide .

L'absence de souveraineté financière et territoriale empêche la mise en œuvre de soins de santé et de reproduction de base, condamnant ainsi les populations minimales viables (PMV) menacées à une lente extinction en dehors de leurs zones climatiques ancestrales.

✳

Séquestration mondiale du carbone

Le Programme mondial de séquestration du carbone (PMSC) , développé dans le cadre d' **Eugenix® Indigenous Ecology** , est un programme planétaire de restauration environnementale visant à éliminer mille milliards de tonnes de CO_2 atmosphérique en restaurant deux mille milliards de tonnes de biomasse mondiale. Ce document souligne que le PMSC est une initiative qui ne peut aboutir que grâce à une action coordonnée de tous les États membres de l'ONU, impliquant la fiscalité nationale, la gouvernance locale et la participation du secteur énergétique au processus de séquestration du carbone. Ce programme représente un nouveau modèle de gestion des ressources mondiales, dans lequel les connaissances des communautés autochtones et de leurs systèmes écologiques jouent un rôle essentiel pour la protection de l'environnement.

Le premier pilier du GCSP est **le Système mondial de contribution progressive au stockage du carbone (SCSC**) – un mécanisme de financement universel qui permet à chaque État membre de l'ONU de financer les activités de stockage du carbone proportionnellement à ses émissions issues de la consommation de combustibles fossiles et des activités industrielles. Ce système instaure un modèle équitable de responsabilité climatique, les pays les plus émetteurs contribuant davantage à la restauration de la biomasse. Ainsi, le GCSP assure un financement stable et à long terme des actions environnementales mondiales, permettant leur mise en œuvre à l'échelle planétaire.

Le deuxième volet essentiel est **le Programme d'accès aux technologies de l'énergie nucléaire au thorium** , qui permet aux États membres de l'ONU d'accéder à des technologies énergétiques sûres et non militaires à base de thorium. Ce programme renforce la sécurité énergétique des États membres de l'ONU à un coût financier nettement inférieur et avec des émissions minimales par rapport aux combustibles fossiles. Le document souligne qu'une transition énergétique est indispensable pour freiner le réchauffement climatique et éviter une baisse critique du niveau des ressources en eau douce, qui menace déjà la stabilité des écosystèmes.

Le troisième pilier du GCSP est **le Programme d'élimination de la glace antarctique** , présenté comme un moteur hydrologique et économique permettant d'acheminer l'excédent de glace antarctique vers les régions arides des pays actionnaires de l'accord de partage de production d'Eugenix. Ce programme génère des fonds pour la construction de barrages arctiques, qui renforcent le champ magnétique terrestre, protégeant ainsi la planète des radiations et stabilisant la circulation océanique mondiale. Le document explique que la stabilisation du champ magnétique est essentielle à la pleine régénération de la biomasse et au rétablissement de l'équilibre climatique.

Le quatrième élément du GCSP est **le concept autochtone d'espaces verts publics** (Eugenix® Écologie autochtone) – un cadre scientifique et culturel pour la conception d'espaces verts urbains fondé sur la production d'oxygène, la séquestration du CO_2, le potentiel de biomasse et les principes économiques et écologiques des communautés autochtones. Ce concept étend le GCSP à l'échelle locale, permettant aux villes de mettre en œuvre des solutions qui augmentent significativement la capacité de séquestration du carbone de l'environnement et favorisent la restauration de la biodiversité.

Le monde moderne consomme actuellement entre **8,5 et 9,2 milliards de tonnes de charbon** par an pour satisfaire l'ensemble de ses besoins énergétiques cumulés. À l'inverse, les technologies énergétiques à base de thorium ne nécessitent que **271 250 tonnes de minerai de monazite** par an, contenant **7 324 tonnes d'isotope pur de thorium-232** , pour répondre à la demande énergétique mondiale totale **de 20 TW en puissance continue** .

La différence entre la combustion **d'un billion de tonnes de charbon** par an et **celle d'un quart de million de tonnes de thorium** par an illustre l'énorme potentiel de réduction des émissions du ***Programme d'accès aux technologies de l'énergie nucléaire au thorium*** par rapport aux combustibles fossiles traditionnels. Ce programme devrait

Français

Eugenix PSA affirme avec constance que la véritable défense de la planète et l'arrêt de la dégradation climatique sont impossibles par les méthodes démocratiques classiques et consuméristes. La seule voie possible est le rétablissement immédiat des droits territoriaux et la pleine reconnaissance de la souveraineté climatique des peuples autochtones du Nord.

Les territoires arctiques constituent le cœur des territoires polaires et subpolaires du groupe *Arcticus Blancus* , s'étendant sur 360 degrés des pôles jusqu'au 42e parallèle. Ils représentent 33 % de la superficie terrestre de la planète, soit 85 millions de km² dans l'hémisphère Nord et 85 millions de km² dans l'hémisphère Sud.

✳

Pollution environnementale

L'élimination de la pollution est une condition essentielle au bon fonctionnement du cycle de l'eau sur Terre. Face à une crise écologique mondiale, dont les conséquences directes incluent la pollution de l'eau, des sols et de l'atmosphère, une transformation radicale de notre rapport à l'environnement s'impose. Avant de restaurer les cycles naturels de l'eau – tels que les xérocycles –, il est impératif de dépolluer nos espaces de vie. Voici trois piliers fondamentaux d'une stratégie pouvant servir de base à une action planétaire.

État actuel de la pollution :

- Les eaux de surface et souterraines sont actuellement exposées à toute une gamme de polluants d'origines diverses.
- L'agriculture industrielle pollue les rivières et les lacs avec des pesticides, des engrais azotés et des sous-produits d'élevage.
- Les déchets médicaux et pharmaceutiques se déversent dans les cours d'eau par le biais de systèmes d'élimination inadéquats.
- Des microplastiques, des métaux lourds (par exemple le cadmium, l'arsenic) et des composés chimiques difficiles à décomposer, tels que les substances perfluorées (PFAS), sont détectés dans les aquifères.

Le sol souffre également :

- La forte teneur en produits chimiques de construction, en huiles moteur et en dérivés du pétrole détruit la microflore et perturbe la circulation des minéraux.
- Dans de nombreuses régions, les sols ont perdu leur capacité à retenir l'eau, ce qui aggrave les sécheresses et la désertification.

L'atmosphère est chargée de :

- Matières particulaires (PM2,5 et PM10) provenant des transports, de l'industrie et de la combustion de biomasse.
- Composés organiques volatils (COV) présents dans les peintures, les vernis et les solvants.
- Les composés azotés et soufrés sont à l'origine des pluies acides, qui détruisent les écosystèmes terrestres et aquatiques.

L'impact cumulatif de ces polluants perturbe la circulation naturelle de l'eau, affaiblit la capacité des écosystèmes à s'autoréguler et empêche le bon fonctionnement des xérocycles.

✳

Élimination urgente de la pollution

Un plan visant à éliminer la pollution en réduisant l'utilisation de produits chimiques inutiles. Pour que l'environnement puisse entamer son processus de régénération, il est indispensable de mettre en œuvre des restrictions systémiques sur la production et la consommation de substances toxiques, notamment celles qui ne sont pas essentielles à la survie ou à la santé.

Agriculture:

- Suppression complète des pesticides de synthèse et leur remplacement par des méthodes biologiques de protection des plantes (phéromones, micro-organismes).
- Introduction de l'agriculture biologique, avec un accent particulier sur la rotation des cultures, la rétention d'eau et le compostage.
- Accroître la rétention d'eau dans les sols grâce à des systèmes agroécologiques qui améliorent la structure du sol et renforcent les relations xérocycliques de l'eau.

être mis en œuvre sans délai par l'ONU, é
humaines et financières des États membres.

Le carbone contenu dans les arbres provient directement **du carbone atmosphérique** et représente environ **50 % de leur masse** sèche ; les **50 % restants sont constitués d'eau.** Ainsi, chaque arbre constitue un puits de carbone naturel, et la reconstitution de la biomasse mondiale est le moyen biologique le plus efficace pour éliminer durablement le CO_2 de l'atmosphère. Pour en savoir plus sur la séquestration mondiale du carbone, consultez le *programme Eugenix® Indigenous Ecology – Global Carbon Sequestration* .

✳

L'énergie nucléaire au thorium pour 8 milliards de personnes

Face à la crise climatique croissante et au déclin systématique des ressources naturelles, garantir un avenir énergétique stable et sûr pour la population mondiale est devenu un enjeu majeur pour notre civilisation. Les combustibles fossiles traditionnels dégradent de manière irréversible l'atmosphère terrestre, tandis que les systèmes énergétiques classiques basés sur les réacteurs à uranium se heurtent à un obstacle technologique qui freinera bientôt leur développement.

Cette publication fait partie intégrante des études scientifiques d'Eugenix PSA *: « Eugenix® Indigenous Ecology – Global Energy Crisis Source Comparison », « Eugenix® Indigenous Ecology – Uranium Reactors Cooling Water Supply Shortage »* et *« Eugenix® Indigenous Ecology – Global Carbon Sequestration Program »* . Ces études démontrent clairement que les ressources mondiales en eau douce nécessaires au refroidissement des réacteurs à uranium classiques s'amenuisent de façon alarmante.

L'utilisation des énergies fossiles n'étant plus envisageable , le déploiement des technologies de l'énergie nucléaire au thorium constitue la seule solution durable pour garantir la survie et la stabilité des écosystèmes. Vous trouverez ci-dessous des calculs détaillés et une analyse logistique illustrant la mise en place d'une infrastructure d'énergie nucléaire propre capable d'alimenter **la population mondiale actuelle de 8 milliards d'habitants.**

Pour produire une puissance continue de 20 térawatts (TW) en utilisant des unités de puissance standard de 1 000 mégawatts (MW), il faudrait construire exactement **20 000 réacteurs nucléaires** .

Division mathématique de la demande :

- **Une demande mondiale de 20 TW** engendre un besoin de production **de 20 000 000 MW** d'énergie.
- **1 Térawatt (TW)** équivaut à **1 000 000 Mégawatts (MW)** .
- En divisant **20 TW** par la puissance d'un seul réacteur **de 1000 MW** , nous obtenons un besoin final en infrastructure de exactement **20 000 unités de réacteur** .

Répartition de l'énergie : Affectation des réacteurs à la population

En prenant comme référence une population mondiale de **8 milliards d'habitants** , la répartition et la densité des infrastructures énergétiques dépendent directement de la taille et de la capacité unitaire des centrales électriques ferroviaires construites. L'équipe de recherche d'Eugenix PSA a analysé deux scénarios techniques optimaux :

Scénario A : Utilisation d'une centrale électrique de 1000 MW

- **Nombre total de réacteurs :** 20 000 unités dans le monde.
- **Facteur démographique :** Un réacteur assure et répond aux besoins de **400 000 citoyens** .
- **Ratio :** 1 réacteur pour 400 000 habitants.

Scénario B : Utilisation de centrales électriques plus petites de 500 MW

- **Nombre total de réacteurs :** 40 000 unités dans le monde.
- **Facteur démographique :** Un réacteur assure et répond aux besoins de **200 000 citoyens** .
- **Ratio :** 1 réacteur pour 200 000 habitants.

La mise en œuvre par l'ONU d'un programme technologique basé sur les réacteurs à sels fondus (RSF), tel que proposé dans *le programme Eugenix® Écologie indigène – Séquestration mondiale du carbone,*

Français

Construction:

- Promouvoir les matériaux naturels tels que l'argile, le bois et le chanvre plutôt que le béton ou le PVC.
- Limiter l'utilisation des peintures synthétiques et des solvants qui émettent des COV et perturbent la qualité de l'air.
- Développement de toitures végétalisées et de surfaces perméables favorisant une faible rétention d'eau et une circulation locale de l'humidité.

Fermes :

- Éliminer les produits de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniaque et des dérivés phénoliques au profit de solutions biodégradables à base d'enzymes et de vinaigre.
- Installation de filtres à eau domestiques et de systèmes de traitement des eaux grises permettant le recyclage des eaux de bain et de lessive.
- Limiter les contenants en plastique, les emballages et le papier aluminium dans la cuisine et la salle de bain.

Consommation:

- Introduction de systèmes de recharge pour réduire la consommation de plastique dans le commerce de détail.
- Interdiction des emballages contenant du bisphénol A et des phtalates, qui peuvent se diffuser dans les aliments et les organismes.
- Éducation des consommateurs – information sur l'impact des achats sur la qualité des sols et de l'eau, par exemple grâce aux écolabels.

La mise en œuvre de ces changements nécessite non seulement des réglementations imposées d'en haut, mais aussi une transformation ascendante des modes de vie, une prise de conscience environnementale et le développement de technologies de remplacement innovantes.

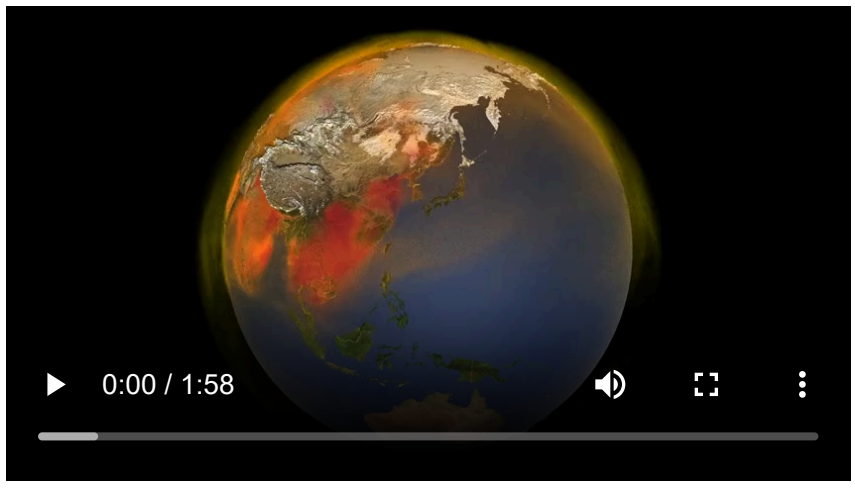

✳

Protection de l'atmosphère contre les gaz toxiques

Émissions mondiales de gaz à effet de serre – méthane, carbone et sources naturelles arctiques

Les émissions de gaz à effet de serre, comme le méthane (CH_4), le dioxyde de carbone (CO_2) et d'autres composés toxiques, sont un facteur majeur du changement climatique. Si la plupart de ces émissions proviennent des activités humaines (industrie, transports, agriculture), on s'intéresse de plus en plus aux émissions naturelles des régions arctiques, qui pourraient accélérer considérablement le réchauffement climatique.

L'Arctique comme source de méthane et de dioxyde de carbone :

- Le pergélisol renferme d'immenses quantités de carbone organique stockées dans le sol depuis des milliers d'années. Le réchauffement climatique provoque sa décomposition, libérant ainsi des gaz à effet de serre.
- Le méthane est particulièrement dangereux – son potentiel de réchauffement climatique est plus de 25 fois supérieur à celui du CO_2 sur une période de 100 ans.
- L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui entraîne un dégel plus profond des couches de sol et une augmentation des émissions.
- Il existe un phénomène appelé dégel soudain, qui peut entraîner la libération soudaine de grandes quantités de méthane et l'effondrement du sol.

permettra au monde de devenir indépend
tout en réduisant considérablement les é
serre.

À titre de comparaison, la civilisation moderne consomme chaque année entre **8,5 et 9,2 milliards de tonnes de charbon** . Pour satisfaire la même demande énergétique mondiale de 20 TW en continu grâce à la production d'électricité au thorium, il suffit de **271 250 tonnes de minerai de monazite** contenant seulement **7 324 tonnes d'isotope pur de thorium-232** . Cette différence illustre l'énorme potentiel écologique de la technologie des réacteurs nucléaires **au thorium-232** promue par Eugenix PSA : réduire l'ampleur de l'extraction minière et l'impact environnemental constitue une avancée majeure vers la stabilisation du climat de notre planète.

✳

L'eau des Grands Lacs d'Amérique

Le Programme de distribution d'eau des Grands Lacs d'Amérique du Nord est une initiative humanitaire et environnementale internationale qui vise à fournir un soutien essentiel en eau aux régions d'Amérique du Nord confrontées à de graves pénuries d'eau et à soutenir de nombreux pays d'outre-mer où les pénuries causées par les changements climatiques menacent la santé publique, la sécurité alimentaire et la stabilité à long terme.

Le système des Grands Lacs américains présente un débit annuel moyen sortant du lac Ontario (l'embouchure des Grands Lacs) vers le fleuve Saint-Laurent d'environ 7 400 à 7 500 mètres cubes par seconde (m^3/s). Cela équivaut à environ **233 à 237 kilomètres cubes (km^3) d'eau par an.** La consommation annuelle combinée d'eau douce par le secteur agricole aux États-Unis et au Mexique est d'environ 227 à 230 km^3 par an. Aux États-Unis, la consommation d'eau pour l'agriculture est d'environ 160 à 163 km^3 par an.

Consommation d'eau agricole aux États-Unis : environ 160 à 163 km^3 par an . Selon les données de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) et du Service de recherche économique du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), le secteur agricole américain prélève environ 118 milliards de gallons d'eau douce par jour pour l'irrigation et l'élevage. L'agriculture représente environ 42 % des prélèvements totaux d'eau douce aux États-Unis, bien qu'elle représente plus de 80 à 90 % de la consommation totale d'eau (eau qui s'évapore ou est incorporée dans les produits au lieu de retourner aux bassins versants locaux).

Consommation d'eau des centres de données américains : environ 0,227 km^3 par an . Les États-Unis comptent plus de 4 000 centres de données, soit plus d'un tiers des infrastructures mondiales. D'après les données du Laboratoire national Lawrence Berkeley, ces installations ont consommé plus de 60 milliards de gallons (environ 0,227 km^3) d'eau pour leur seul refroidissement sur site. Avec la demande croissante liée à l'entraînement et à la mise en œuvre de l'IA générative, ce chiffre devrait exploser pour atteindre plus de 72 milliards de gallons (environ 0,275 km^3). **Eugenix PSA prévoit de**

Français

Sources naturelles d'émissions dans l'Arctique :

- Les tourbières et les zones humides constituent la principale source d'émissions naturelles de méthane dans les régions nordiques. On observe une légère baisse des émissions en Amérique du Nord, tandis qu'une augmentation est constatée dans l'est de l'Eurasie.
- Hydrates de méthane – composés de méthane piégés dans la glace sous la surface des mers arctiques, qui peuvent être libérés en raison du réchauffement climatique.
- Décomposition de la matière organique – les micro-organismes décomposent les plantes exposées par la fonte des glaces, libérant du CO_2 et du CH_4.

Effets et rétroactions globaux :

- Les émissions arctiques peuvent créer un cercle vicieux : plus de gaz à effet de serre → réchauffement plus rapide → plus d'émissions.
- Les modèles climatiques ne prennent souvent pas en compte l'impact total du dégel du pergélisol, ce qui peut conduire à une sous-estimation du réchauffement futur.
- Depuis 2002, les émissions de méthane de la région boréale-arctique ont augmenté d'environ 9 %.

Conclusions et nécessité d'agir :

- Même de faibles réductions des émissions anthropiques peuvent réduire le rythme du dégel spontané de l'Arctique et les émissions de gaz naturel.
- Des mesures et des modèles d'émissions plus précis sont nécessaires dans les régions arctiques, qui sont actuellement mal surveillées.
- La coopération internationale et les investissements dans les technologies à faibles émissions sont essentiels pour réduire l'impact de ces processus sur le climat.

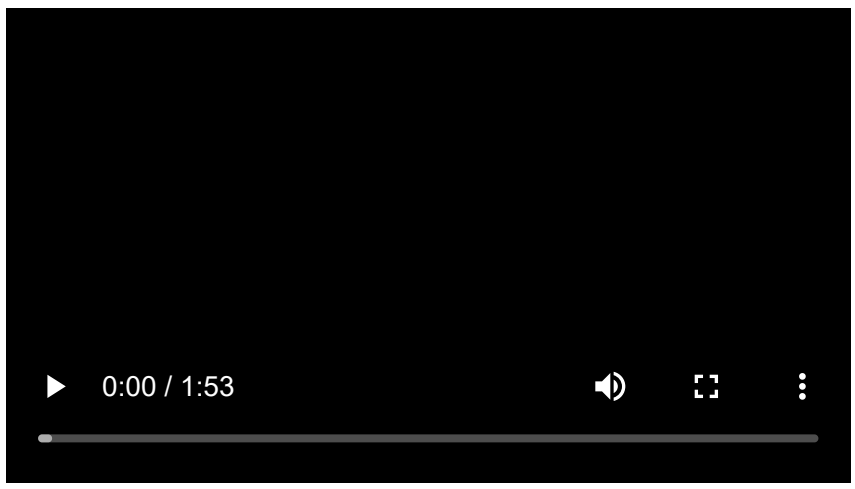

✳

Xerocycles – Restaurer le cycle de l'eau

Un xérocycle adéquat assure la circulation saine de l'eau dans un environnement propre. Le terme xérocycle désigne le cycle naturel de l'eau dans les milieux arides tels que les steppes, les déserts et les semi-déserts. Bien que les précipitations y soient minimales, les xérocycles y jouent un rôle vital.

- Elles permettent aux plantes dotées de systèmes racinaires étendus de retenir l'humidité dans le sol.
- Les pics d'humidité provenant du brouillard, de la condensation nocturne ou des pluies sporadiques activent les micro-organismes et les processus de minéralisation.
- Dans un environnement propre, les xérocycles peuvent servir d'outil pour reconstruire la structure du sol, améliorer sa capacité de filtration et favoriser la biodiversité.

Avantages du nettoyage environnemental :

L'interaction du xérocycle avec l'atmosphère purifiée et l'eau peut contribuer à la régénération du champ magnétique terrestre, car les changements hydrologiques affectent la distribution des ions et la conductivité géophysique.

Avantages de la propreté :

- Xerocycles ne mobilisera pas de toxines car le sol sera exempt de composés nocifs.
- Ils peuvent constituer un système de filtration naturel – les micro-organismes rétablissent l'équilibre chimique et biologique.

fournir de l'eau aux centres de données en fonction de leurs besoins.

Consommation d'eau agricole au Mexique : environ 67 km³ par an. Les données publiées par la Commission nationale des eaux du Mexique (CONAGUA) indiquent que le pays dispose d'une concession d'eau annuelle totale d'environ 88 km³. De ce volume, l'agriculture irriguée utilise 76 % des ressources en eau douce du pays.

Consommation d'eau des centres de données au Mexique : environ 0,019 km³ par an. Le Mexique est devenu un important centre de données, notamment dans l'État de Querétaro, grâce à un afflux massif d'investissements dans le cloud et l'IA de proximité. Selon des études de marché réalisées par des organismes comme Mordor Intelligence, la consommation d'eau des centres de données au Mexique s'élève à 18,76 milliards de litres, soit environ 0,019 km³. **Eugenix PSA prévoit de fournir de l'eau aux centres de données en fonction de leurs besoins.**

Si le niveau des Grands Lacs américains était abaissé d'un mètre par an afin de fournir des ressources en eau vitales, cela permettrait de couvrir **les besoins de 4 milliards de personnes chaque jour de l'année, soit 136 litres.** Ce mètre d'eau serait vraisemblablement reconstitué grâce aux précipitations annuelles, qui se situent en moyenne entre **700 et 1 200 mm, soit environ 71 à 119 cm par an.** En cas de baisse du niveau des lacs, les propriétaires riverains bénéficieraient d'un élargissement de leurs rives.

En Amérique du Nord, le programme renforce les systèmes agricoles indigènes non modifiés et soutient l'élevage sans abattage d'espèces indigènes de climat chaud, protégeant ainsi les races des pressions liées aux croisements et à l'introduction d'espèces incompatibles avec le climat. Ces efforts renforcent la résilience écologique, préservent les savoirs agricoles traditionnels et protègent les écosystèmes fauniques qui dépendent d'une disponibilité stable en eau.

Conjointement à d'autres éléments, le programme crée une stratégie unifiée : fournir de l'eau potable aux populations qui en ont le plus besoin, renforcer les systèmes écologiques autochtones et consolider les exigences technologiques en matière de résilience hydrique afin de préserver l'avenir des populations et de l'environnement.

L'accès à l'eau pour les pays en situation critique est réservé aux seuls États membres de l'ONU qui acquièrent des parts dans le programme de rétablissement climatique Eugenix PSA, lequel finance la construction de barrages géomagnétiques au Canada et dans l'Arctique central. Le Canada gérant une partie des Grands Lacs, l'accès à ces ressources en eau offre une excellente occasion de délimiter les frontières climatiques des territoires du Bas-Arctique, en plaçant la totalité des eaux des Grands Lacs sous la gestion d'Arcticus Blancus.

Dans le cadre du programme Eugenix PSA , les ressources en eau des Grands Lacs américains pourraient être acheminées vers les principaux bassins du Rio Grande et du Colorado. Ces systèmes compléteraient ou remplaceraient les canaux et conduites artificiels qui alimentent les régions isolées des États-Unis et du Mexique. Cette solution permettrait d'économiser des terres, des matériaux et de l'argent, et d'accélérer la distribution d'eau aux régions agricoles arides.

Une grande partie de cette eau pourrait être détournée vers des bassins fluviaux naturels, comme ceux du Rio Grande et du fleuve Colorado. Cela permettrait d'accélérer l'acheminement de ces ressources en eau essentielles vers les régions agricoles arides, et d'éviter ainsi de nombreux projets de construction de voies navigables qui seraient autrement nécessaires.

Le bassin du fleuve Colorado comprend plus de 43 000 miles (environ 69 200 kilomètres) de cours d'eau et d'affluents nommés, dont le cours principal lui-même mesure 1 450 miles de long.

Le cours principal du Rio Grande s'étend sur environ 3 051 km (1 896 miles). Le bassin versant du Bas Rio Grande/Rio Bravo couvre une superficie totale de 44 000 km² (17 000 miles carrés), dont une grande partie est canalisée.

- La glace de l'Antarctique est l'une des ressources en eau les plus pures de la planète.

Résumé :

Avant de tenter de rétablir le cycle naturel de l'eau dans l'atmosphère, il est indispensable de dépolluer l'environnement des produits chimiques, pesticides, plastiques et gaz industriels superflus. Ce n'est qu'à cette condition que la circulation harmonieuse de l'eau pure sera possible, prévenant ainsi toute contamination supplémentaire des sols et des nappes phréatiques.

Dans un environnement propre, les xérocycles peuvent non seulement favoriser la régénération des écosystèmes locaux, mais aussi contribuer à la stabilisation des processus planétaires, notamment de la structure du champ magnétique. Cette approche à plusieurs niveaux exige du courage, de la coopération et une profonde transformation civilisationnelle ; mais elle en vaut la peine, car la vie sur notre planète est en jeu.

✳

Énergie et exploitation minière écologiques

Pour être efficaces, les efforts de protection de l'environnement et du climat nécessitent une profonde transformation énergétique axée sur la réduction des émissions. Les combustibles à base de gaz naturel, de par leurs propriétés magnétiques, devraient jouer un rôle clé dans ce processus. Ils permettent d'accroître efficacement l'efficacité énergétique des systèmes qui les utilisent sans augmenter la consommation de combustible. Ces gaz sont largement utilisés pour :

- production d'électricité et de chaleur
- alimenter les véhicules sans utiliser de carburants pétroliers, notamment dans les conditions arctiques où les températures extrêmement basses nécessitent des sources de chaleur stables.

La prochaine étape vers l'indépendance énergétique, qui implique la préservation de l'environnement naturel et de ses ressources, consiste à explorer plus avant les possibilités du magnétisme dans la production d'énergie nucléaire sans produire de déchets radioactifs, ainsi qu'à étudier d'autres phénomènes et sources d'énergie tels que les vagues, le vent, l'énergie géothermique, qui sont d'excellentes sources d'énergie, mais pour lesquelles il manque une analyse précise permettant d'exploiter économiquement chaque mouvement de l'eau, du vent et de la chaleur de la planète en attendant de nouvelles innovations.

Le développement durable des transports routiers, maritimes et aériens repose sur :

- combustibles gazeux à faible teneur en carbone ou à teneur nulle en carbone
- modernisation des centrales électriques, actuellement alimentées au charbon, par l'utilisation de sources de gaz alternatives
- intégration aux systèmes à faibles émissions et à l'infrastructure de recyclage de l'énergie

Les innovations à faible impact environnemental dans le secteur minier nécessitent une modernisation accélérée :

- Accroître le niveau d'automatisation des technologies minières – à ciel ouvert et souterraines
- limiter la participation des ressources humaines en mettant en œuvre des solutions technologiques sous licence
- Adaptation des méthodes d'exploitation minière aux besoins des différents climats et aux besoins de groupes ethniques particuliers.

✳

Protection des ressources naturelles et de la biodiversité

La conservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité de l'écosystème tribal sont essentielles à la vie et au bien-être de chaque communauté ethnique. Leur protection est une priorité, car seule une utilisation consciente et responsable des ressources renouvelables et non renouvelables peut garantir la durabilité de l'économie et de l'écologie du groupe ethnique sur un territoire donné. Toute activité d'exploitation doit tenir compte du

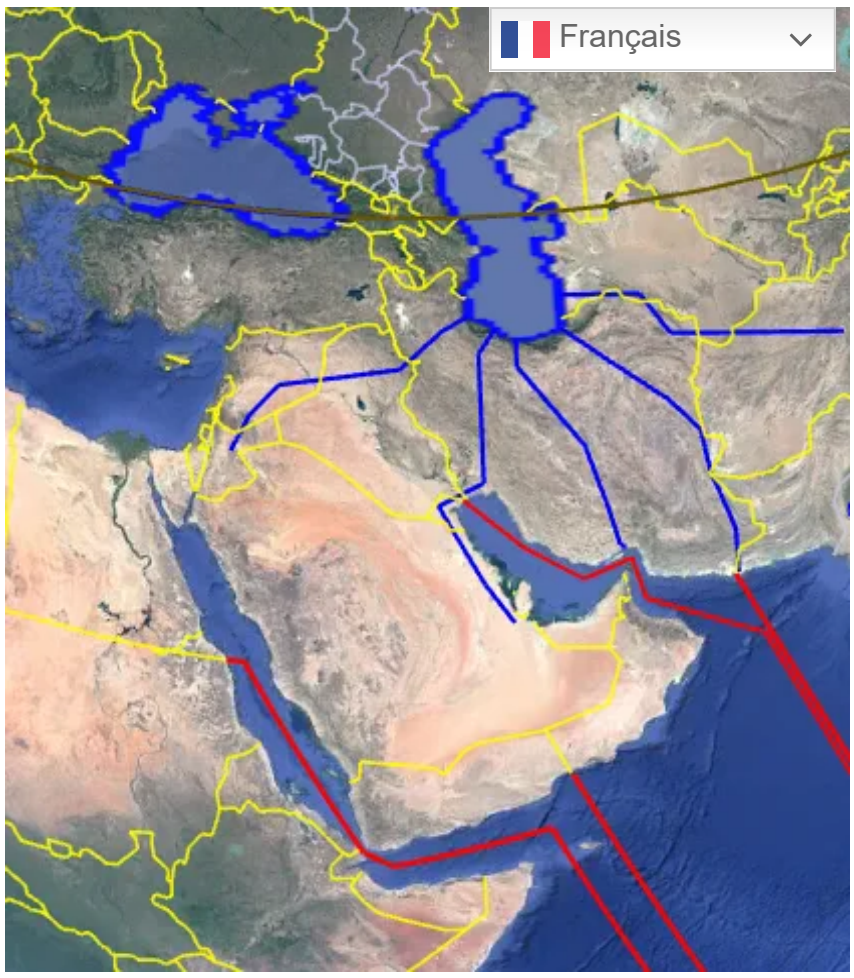

✳

Eau de la mer Caspienne

Le Programme de distribution d'eau de la mer Caspienne est une initiative humanitaire et environnementale internationale, semblable à l'Initiative de distribution d'eau des Grands Lacs, qui vise à fournir un soutien essentiel en eau aux régions confrontées à de graves pénuries d'eau, notamment l'Inde, l'Arabie et de nombreux pays africains, où les pénuries induites par les changements climatiques menacent la santé publique, la sécurité alimentaire et la stabilité à long terme.

Le programme donne la priorité aux personnes touchées par la crise , en garantissant un accès égal à l'eau potable grâce à une distribution durable et à des accords de coopération internationale permettant le dessalement de l'eau de la mer Caspienne par osmose inverse.

Dans la zone du programme, l'initiative renforce les systèmes agricoles autochtones non modifiés et soutient l'élevage sans abattage des animaux indigènes, protégeant ainsi les races des pressions liées aux croisements et à l'introduction d'espèces incompatibles avec le climat. Ces activités renforcent la résilience écologique, protègent les savoirs agricoles traditionnels et préservent les écosystèmes fauniques qui dépendent d'une disponibilité stable en eau.

Tous les bénéfices d'exploitation générés par le Programme de distribution d'eau de la mer Caspienne (une partie de l'eau prélevée dans la partie nord de la mer) sont réinvestis dans deux activités principales renforçant le développement durable mondial et la souveraineté des peuples autochtones :

Système de recyclage de l'eau à tarification progressive – un modèle d'infrastructure évolutif qui réduit les eaux usées inutilisables, accroît l'indépendance locale en matière d'eau et garantit la disponibilité de l'eau à long terme pour les communautés vulnérables.

Ensemble, ces éléments forment une stratégie unifiée : fournir de l'eau potable aux populations qui en ont le plus besoin, renforcer les systèmes écologiques autochtones et financer des technologies de résilience hydrique à long terme qui soutiennent l'avenir de l'humanité et de l'environnement.

La mer Caspienne est la plus importante ressource en eau à faible salinité de la planète, avec un taux de salinité de 12,8 g/kg. Elle est considérée non seulement comme une ressource hydrologique, mais aussi comme un facteur déterminant pour la santé, contribuant à la résilience des écosystèmes environnants, des systèmes alimentaires et à la continuité culturelle des peuples autochtones.

Si l'on retirait 20 centimètres d'eau de la mer Caspienne chaque année, cela fournirait **52 litres d'eau par jour à 4 milliards de personnes.** Ces 20 centimètres d'eau seraient vraisemblablement remplacés par les précipitations annuelles, qui s'élèvent en moyenne à 200 à 400 mm, soit environ 7 à 15 pouces par an. Si le niveau du lac

consentement et des connaissances des communautés habitant les zones climatiques concernées.

L'état des forêts et la nécessité d'une meilleure gestion forestière en Europe du Nord, historiquement habitée par le groupe Arcticus Blancus, requièrent des mesures d'amélioration systémiques, également protégées par la Convention sur la conservation de la biodiversité, qui protège les espèces et les savoirs indigènes.

Le bois de haute qualité, qu'il soit dur ou tendre, doit être produit dans des conditions garantissant la stabilité écologique. Cette matière première est utilisée notamment pour la fabrication de fenêtres et de portes, la décoration intérieure, les structures de bâtiments, ainsi que les revêtements de sols et de murs.

L'un des éléments clés de la protection des ressources indigènes est la protection de la biodiversité des organismes qui font partie de l'environnement indigène d'un groupe ethnique, qui peut inclure les poissons, les animaux d'élevage, les animaux sauvages, les oiseaux, les amphibiens et toute la flore, en particulier les peuplements d'arbres, qui devraient servir le groupe ethnique et l'écosystème plus large en se basant sur un environnement naturellement préservé et sa diversité indigène.

Eugenix PSA a adressé plusieurs pétitions à l'Union européenne, marquant le début des efforts de l'entreprise pour protéger les ressources naturelles indigènes contre les activités qui causent des dommages permanents à la diversité indigène d'Arcticus Blancus, notamment le saumon et un large éventail d'animaux d'élevage.

Je recommande la lecture des publications suivantes : *« Pétition Eugenix® EU pour la protection de la biodiversité biologique indigène* » et *« Pétition Eugenix® EU pour la ratification par les États membres de l'UE de la Convention C169 de l'OIT »* . Eugenix PSA a également soumis des pétitions à l'Union européenne afin de protéger les ressources naturelles inorganiques de terres rares, très nocives lors des processus de production, d'extraction et de recyclage, comme indiqué dans *la pétition Eugenix® EU pour la protection des terres rares.*

La Convention sur la conservation de la biodiversité est un outil important pour la protection de la biodiversité génétique polaire naturelle, qui permet aux organismes et êtres vivants naturels et non modifiés, tels que les moutons et les vaches, de soutenir leur propre écosystème climatique, auquel l'économie classique fondée sur des modifications génétiques visant à élever des êtres naturels pour augmenter les revenus constitue une ingérence dans l'ensemble de l'écosystème symbiotique, et non seulement dans les espèces et races d'organismes individuelles.

Les scientifiques et les éleveurs doivent savoir qu'il est impossible de créer une nouvelle nature et que les problèmes d'efficacité de production et d'élevage sont davantage liés au climat qu'à des espèces végétales et animales incapables, qui devraient être élevées dans leur climat d'origine et non en laboratoire où elles devraient faire l'objet d'études anatomiques et anthropologiques, et non de modifications génétiques sans le consentement des groupes indigènes auxquels appartiennent leurs êtres symbiotiques et leurs organismes vivants.

✳

Liquidation des décharges

L'absence de critique du modèle contemporain de consommation des ressources naturelles, qui conduit à l'extraction et à l'utilisation irréfléchies de ressources naturelles limitées pour produire des biens périssables qui ne sont ni retournés au fabricant ni recyclés après avoir perdu leur utilité, constitue l'un des défis les plus sérieux de la politique environnementale et du système de consommation actuels.

L'absence de responsabilité et d'obligations des producteurs de biens durables entraîne une aggravation de la crise écologique. Par conséquent :

- Les décharges traditionnelles devraient être déclarées illégales
- Tous les produits devraient être soumis à un recyclage obligatoire ou être décomposés en substances organiques originales et inoffensives.

venait à baisser, les propriétaires fonciers [illegible] conséquences sur la plupart des propriétés côtières.

Étant donné qu'une partie de la mer Caspienne est **sous administration russo-kazakhe** , l'accès à l'approvisionnement en eau offre une excellente **opportunité de modifier les limites climatiques** des territoires du Bas-Arctique, qui contiennent environ 45 % des eaux de la mer Caspienne à la salinité la plus faible sous l'administration centrale d'Arcticus Blancus et 55 % des eaux de la mer Caspienne à la salinité plus élevée sous l'administration centrale de Rafaltica.

Des ressources en eau supplémentaires peuvent être pompées de la mer Noire, dont la salinité est légèrement supérieure à celle de la mer Caspienne, oscillant entre 17 et 18 g/kg. Les précipitations annuelles directement sur les eaux libres de la mer Noire s'élèvent en moyenne à environ 230 à 235 kilomètres cubes, soit environ 564 millimètres par an pour une superficie de 430 000 km².

Dans diverses régions côtières et littorales, les précipitations annuelles moyennes présentent d'importantes variations géographiques, allant d'environ **450 mm à plus de 2 200 mm** . L'eau destinée aux pays qui en ont un besoin critique est réservée uniquement aux États membres de l'ONU qui acquièrent des parts dans le Programme de rétablissement climatique Eugenix PSA, lequel finance la construction de barrages géomagnétiques au Canada et dans l'Arctique central.

✳

L'eau des glaciers de l'Himalaya

Le projet de liaison des principaux cours d'eau indiens passant sous l'Himalaya vise à résoudre le problème d'accès à l'eau et à préserver les ressources hydriques himalayennes. L'accélération de la fonte des glaciers himalayens et le changement climatique, qui provoquent des inondations et des sécheresses au lieu d'une fonte glaciaire régulière, rendent indispensable la sécurisation des ressources en eau disponibles. L'ampleur du changement climatique engendre un besoin urgent d'un système adaptable et durable de collecte, de conservation et de distribution de l'eau à travers le sous-continent indien.

Le projet prévoit la construction d'une importante artère fermée pour les eaux provenant des glaciers de l'Himalaya, qui captera toute l'eau s'étendant des Antilles aux Indes orientales, empêchant ainsi son déversement direct dans l'océan.

Les différents fleuves et voies navigables de l'Inde seront rénovés afin d'acheminer les eaux accumulées vers le sud du pays, créant ainsi un réseau ramifié qui recyclera toute l'eau avant qu'elle ne se jette dans l'océan.

Ce **vaste système vise à acheminer l'eau glaciaire** vers toute l'Inde via des lits de rivières naturels et un réseau de canalisations dédié aux sources. Ces infrastructures permettront le stockage de l'eau, la protection contre les inondations et une distribution durable pour les générations futures.

Français

De nouvelles normes pour l'emballage des produits alimentaires et des produits chimiques ménagers afin de réduire la quantité de déchets, les articles du quotidien devraient être :

- conçu pour une utilisation et un retour répétés
- des formats et des types d'emballage standardisés, communs à toutes les usines de production fabriquant des produits similaires
- compatible avec les systèmes de retour et de régénération qui facilitent leur recyclage et réduisent leur empreinte environnementale

Eugenix® *PSA* a déposé plusieurs pétitions officielles via le portail PETI de l'Union européenne afin de demander l'instauration d'emballages consignés obligatoires pour le verre et le plastique, ainsi que d'autres solutions. Cette initiative vise à réduire les déchets d'emballage et à renforcer la responsabilité des producteurs tout au long du cycle de vie du produit. L'Union européenne met en œuvre des mesures pour préserver l'environnement et les ressources, mais celles-ci ne correspondent pas aux propositions actuelles d'Eugenix PSA.

Je recommande la lecture de toutes les pétitions Eugenix PSA, et en particulier : la pétition Eugenix® EU pour un système de tarification du recyclage à plusieurs niveaux , *la pétition Eugenix® EU pour les bouteilles en verre réutilisables* , *la pétition Eugenix® EU pour la limitation des types d'emballages de consommation en plastique et en papier* , *la pétition Eugenix® EU pour la consigne des pneus et chambres à air de route* , et la pétition Eugenix® EU pour la consigne des batteries, disponibles sur Archive.org . Ces pétitions présentent des solutions clés en main pour les pétropolymères et les produits pétrochimiques, garantissant la valeur du recyclage et des consignes aux différents niveaux de production décrits dans les pétitions soumises.

Afin de sécuriser et de stabiliser les res l'initiative comprend également la construction de plusieurs réservoirs de grande capacité le long des cours d'eau et dans les régions sub-himalayennes ; des barrages hydroélectriques pour alimenter en électricité tous les systèmes d'approvisionnement en eau ; des installations d'osmose inverse et de filtration de l'eau, ainsi que des stations d'épuration des eaux usées.

✳

SECTION 5 – DIVISION DES ZONES CLIMATIQUES – LIMITES D'EUGENIX

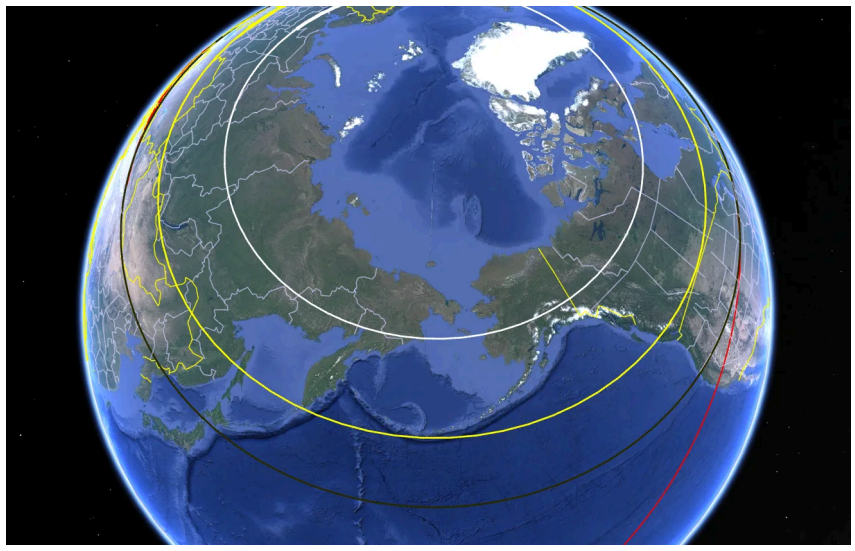

✳

Division climatique des régions autochtones de l'Arctique.

La division précise de toutes les zones climatiques naturelles – qui constituent les zones centrales des groupes climatiques capillaires indigènes polaires (Arctique et Antarctique) et subpolaires (subarctique et subantarctique) de *la classification ethnique capillaire Eugenix® Ethnic Hair Quantum* – offre à chaque groupe capillaire indigène une zone symbiotique centrale et native répondant à ses

✳

Récifs et zones aquatiques

Les terrains Rafaltic et Aquatic se situent directement sous les terrains Arcleticus, qui débutent au sud de 41°45′ de latitude nord et s'étendent jusqu'aux terrains Arcleticus méridionaux, qui bordent les terrains Arcleticus à environ 41°45′ de latitude sud. Leurs limites exactes, calculables à l'aide de Google Earth, s'étendent de 41,795538° de latitude nord à 41,795538° de latitude sud.

Les plaines rafaltiques (Rafalticus) sont principalement des zones arides et chaudes exposées à un fort rayonnement solaire, couvrant **170 millions de km²** , soit 33,33 % de la surface terrestre. Les principales régions des plaines rafaltiques sont :

- Sud-ouest des États-Unis
- Ouest du Mexique
- Europe du Sud
- Afrique du Nord, du Sud et une partie de l'Afrique de l'Est
- L'Arabie et la région du Moyen-Orient
- Australie

besoins naturels de santé physique, lui permettant d'accéder librement à son environnement climatique d'origine compatible, sans empiéter sur les écosystèmes voisins des autres groupes capillaires indigènes situés dans ses limites.

Les zones climatiques naturelles attribuées aux groupes indigènes d' Homo Sapiens Arcleticus, qui comprennent des groupes arctiques tels que Arcticus Blancus, Arcticus Blondus et des groupes co-arctiques tels que Coarcticus Blotus et Coarcticus Burntus, sont classées avec précision dans *Eugenix® Indigenous Heritage – Classification of Sub Climatic Tribal Ethnicities* , *Eugenix® Ethnic Hair Quantum – Climatic Hair Ethnic Classification* – dont les zones couvrent exactement 33,33 % de la surface totale de la planète Terre.

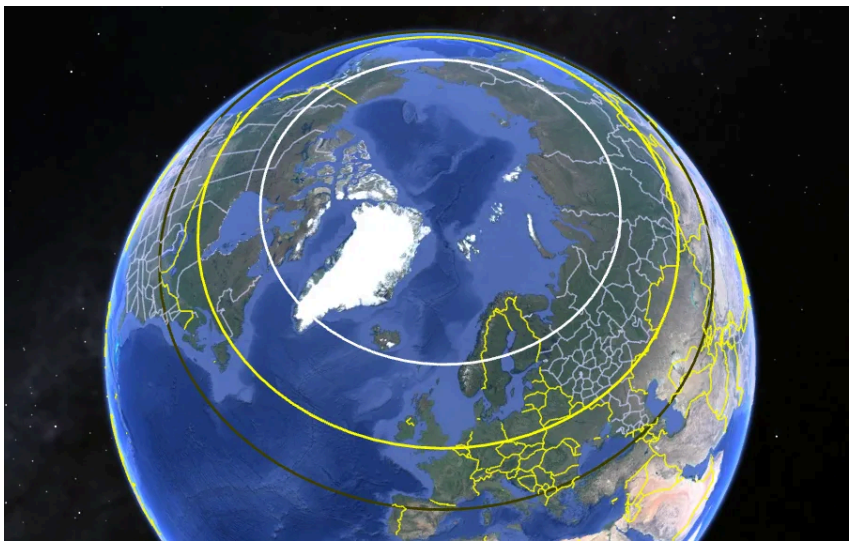

Les 66,66 % restants des zones climatiques mondiales appartiennent à :

- **Homo sapiens aquaticus** – groupes indigènes à poils noirs des zones aquatiques humides et chaudes, occupant 33,33 % de la surface de la planète
- **Homo sapiens rafalticus** – populations autochtones aux cheveux noirs des zones rafaltiques sèches et chaudes, occupant également 33,33 % de la surface terrestre

L'aire de répartition d'Homo sapiens arctique représente 33,33 % de la surface terrestre, soit environ 170 millions de km². Cette aire est répartie équitablement entre l'Arctique et l'Antarctique, chacun couvrant 85 millions de km². Au sein de cette aire, chaque groupe tribal reçoit 28 333 333 km², répartis comme suit :

Arcticus Blancus A0

- **Arctique :** La région polaire nord dans laquelle l'obscurité dure jusqu'à 6 mois par an, s'étendant de 90° N à ~62°45′ N (~62,720931°N) avec une superficie de 28 333 333 km².
- **Antarctique :** La région polaire nord où l'obscurité dure jusqu'à 6 mois par an, de 90° S à ~62°45′ S (~62,720931°S) avec une superficie de 28 333 333 km².

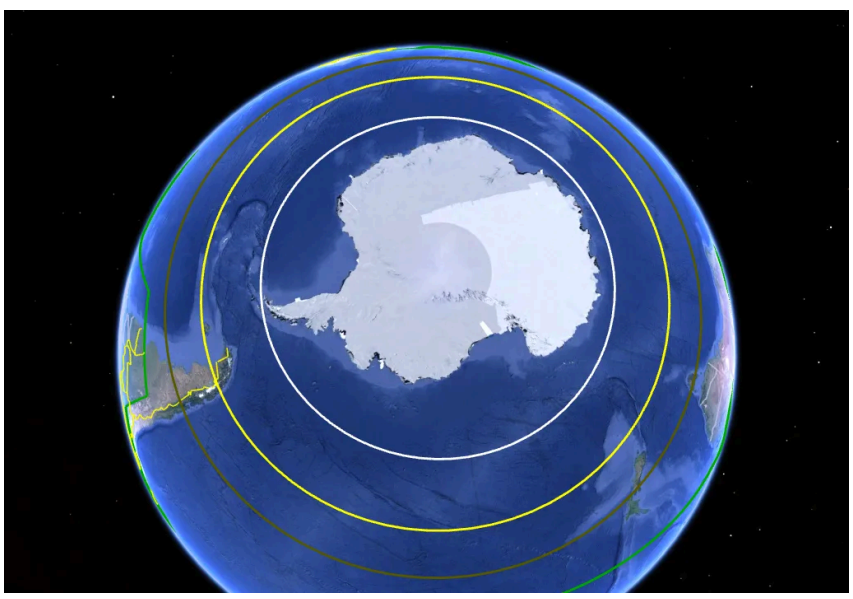

Arcticus A1-A4, **Coarcticus** B1-B4 / C1-C4

- **Subarctique** : La zone allant de ~62°45′ N (~62,720931°N) à ~51°05′ N (~51,042384°N) avec une superficie de 28 333 333 km².
- **Subantarctique :** La zone allant de ~62°45′ S (~62,720931°S) à ~51°05′ S (~51,042384°S), couvrant également une superficie de 28 333 333 km².

Arctique A5-A6, **Coarcticus** B5-B6 / C5-C6

- **Subarctique :** La zone allant de ~51°05′ N (~51,042384°N) à ~41°45′ N (~41,795538°N) avec une superficie de 28 333 333 km².

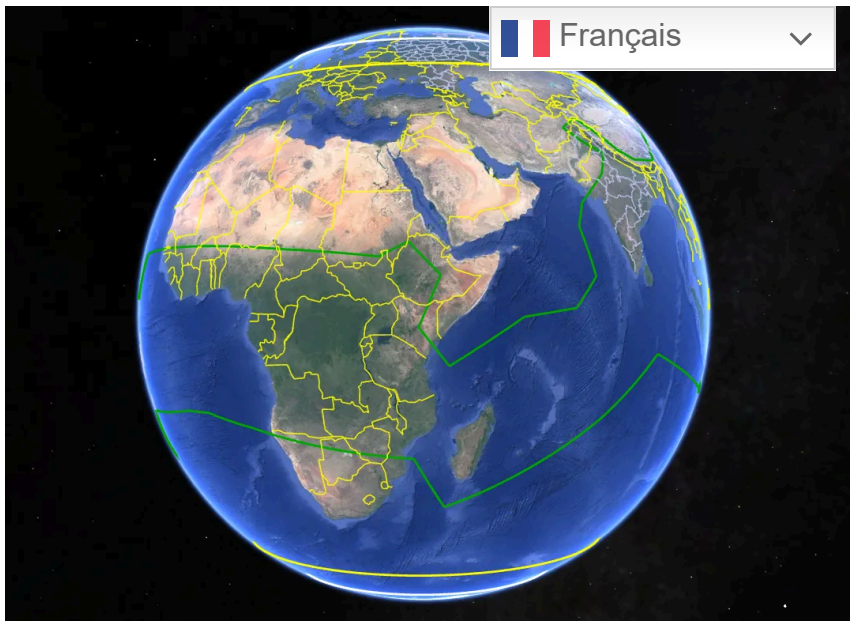

Les zones aquatiques (Aquaticus) sont principalement des régions humides et chaudes, caractérisées par d'abondantes précipitations, notamment les pluies de mousson. Elles couvrent **170 millions de km²** , soit 33,33 % de la surface terrestre. Les principales régions de ces zones sont :

- régions du sud et de l'est des États-Unis
- Amérique centrale et du Sud
- Afrique centrale
- Asie du Sud
- Région Asie-Pacifique
- Océanie

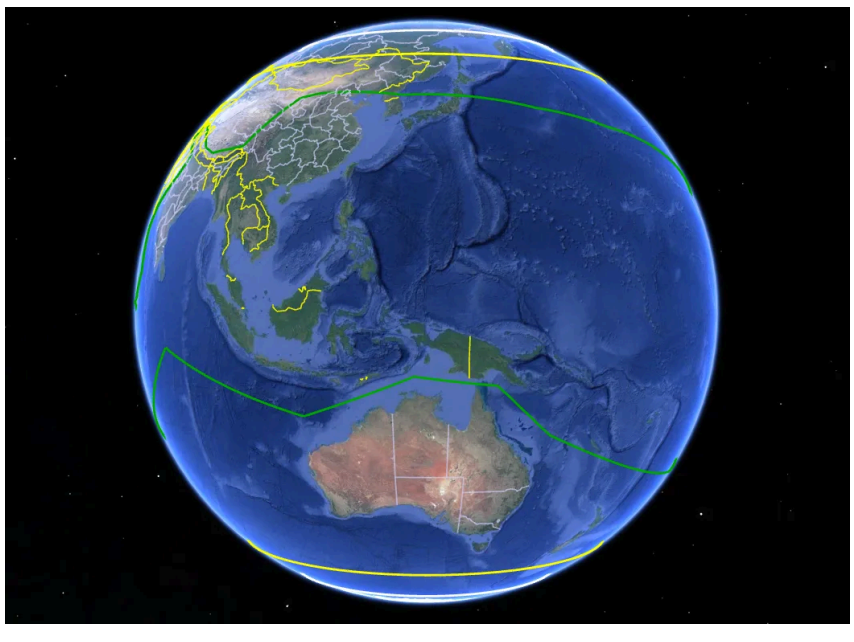

✳

Division climatique des zones Aquaticus et Rafalticus

La division des territoires des groupes à cheveux noirs dans les régions Rafaltique et Aquatique est complexifiée par la structure climatique irrégulière de ces zones et par les migrations biclimatiques de groupes autochtones à cheveux noirs présentant des morphologies nasales et oculaires différentes. Les groupes à cheveux noirs présents aujourd'hui dans les deux climats, et présentant des caractéristiques nasales et oculaires similaires, ont accentué cette différenciation cutanée par le biais des migrations climatiques, ce qui a affaibli les liens et les relations qui existaient autrefois entre les groupes à cheveux noirs aux caractéristiques nasales et oculaires similaires, qui habitaient initialement le même climat.

Les limites précises des régions Rafalticus et Aquaticus devraient être définies par les groupes autochtones Rafalticus et Aquaticus, ce qui permettra une répartition équitable des zones climatiques naturelles appropriées, conformément aux principes Rafalticus et Aquaticus. Il est pertinent de consulter la *publication Eugenix PSA intitulée « Eugenix® Indigenous Health – Ethnicities and Outdigenous Conditions »* , qui décrit la migration climatique des populations autochtones aux cheveux noirs.

- **Subantarctique :** La zone allant de ~51°05′ S (~51,042384°S) à ~41°45′ S (~41,795538°S) avec une superficie de 28 333 333 km².

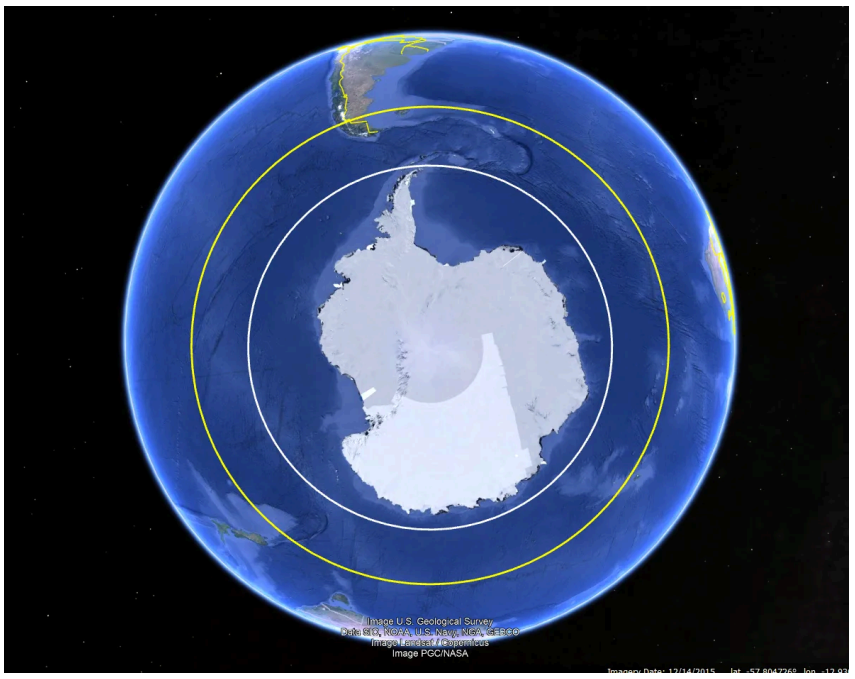

La juste répartition des territoires arctiques et antarctiques obligera chaque groupe tribal à choisir entre responsabilité et défaite. Une condition essentielle à leur survie sera une compréhension et une gestion conscientes et approfondies de leur environnement, notamment :

- Recherche sur la disponibilité et l'exploitation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dans sa propre région.
- Protéger l'environnement naturel en accord avec l'identité tribale, le système de valeurs et le discernement spirituel.
- Lancer une action collective pour le climat qui permette une coopération tribale à l'échelle mondiale.
- Garantir les avantages économiques découlant de l'utilisation de ses propres ressources – à condition qu'elles soient utilisées exclusivement au profit d'une tribu donnée.
- Mettre en place des contrôles sur l'accès, la destination, l'exportation et le retour des ressources naturelles – y compris la mise en œuvre de mesures visant à prévenir leur sortie illégale ou leur utilisation non autorisée.
- Mise en place d'un système de troc pour les ressources énergétiques, permettant leur utilisation temporaire avec l'obligation de les restituer sous une forme convenue – conformément au droit énergétique tribal.
- Possibilité d'établir des États plus vastes sur des continents adaptés aux climats naturels d'un groupe donné.
- Accroître la capacité des populations autochtones à assurer la survie, le renouvellement et la stabilité démographique de chaque tribu.
- Créer un cadre pour mettre fin aux violences intertribales, y compris au génocide multigénérationnel, qui touche particulièrement les communautés Arcticus Blancus.
- Garantir la capacité de protéger l'environnement naturel conformément à sa propre compréhension tribale, à ses traditions et à son système de valeurs.

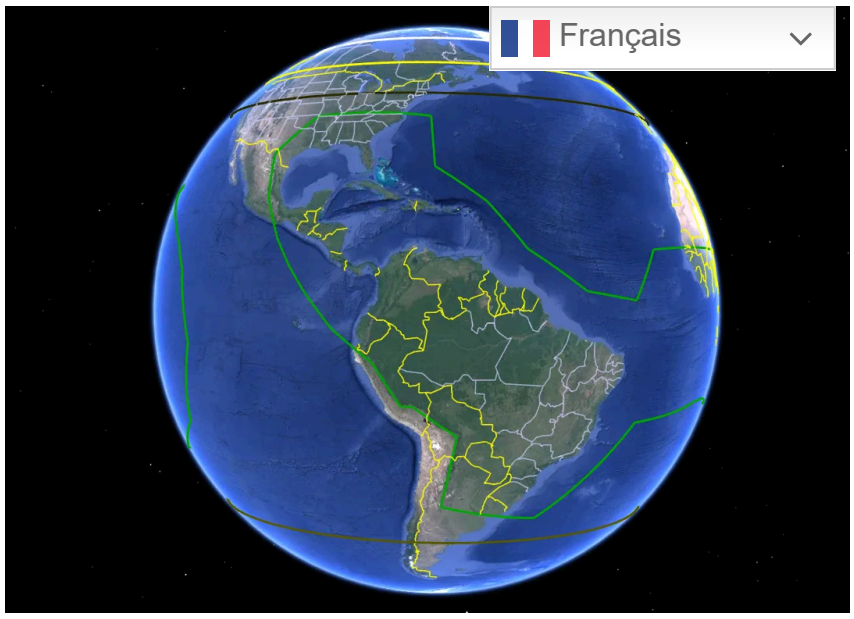

Eugenix PSA n'entend pas participer au partage interne des territoires Rafalticus et Aquaticus. Ses recherches et actions juridiques se limitent à l'identification de ses propres territoires polaires (Arctique et Antarctique) et subpolaires (subarctique et subantarctique) historiques, occupés durant les périodes glaciaires, du pôle Nord jusqu'aux côtes méditerranéennes.

✳

Protection des ressources naturelles sur le terrain

Les zones climatiques naturelles des tribus Rafalticus et Aquaticus diffèrent fondamentalement en termes de caractéristiques environnementales et géographiques, correspondant aux conditions de vie originelles de l'Homo Sapiens Rafalticus et de l'Homo Sapiens Aquaticus.

Les activités des groupes Rafalticus et Aquaticus ne doivent pas dépasser les limites, les réserves et les capacités de leurs espaces naturels, de leurs ressources et de leur biodiversité, qui doivent être strictement protégés de toute modification et de tout accès public et commercial, même par les membres de leurs propres groupes autochtones lorsque la situation est difficile.

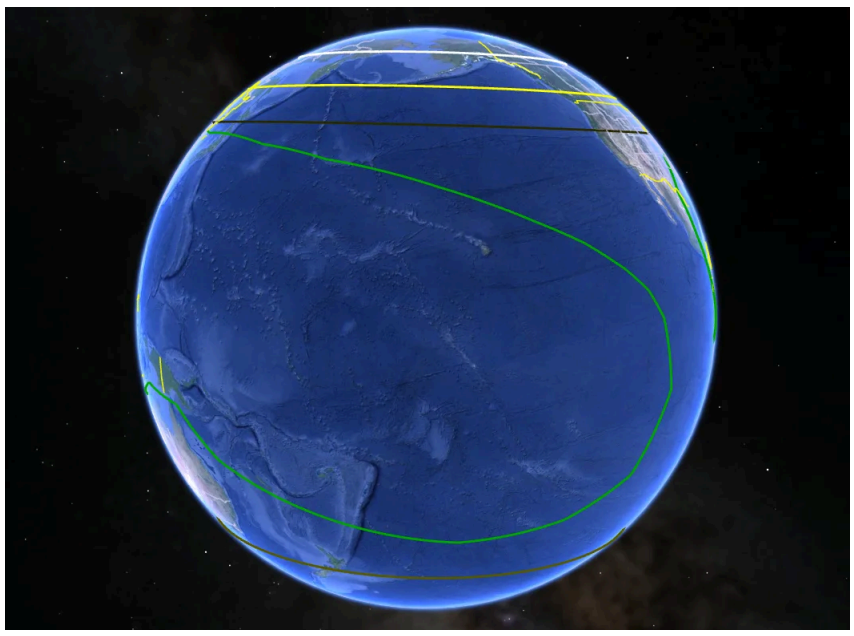

✳

Propagation des ondes électromagnétiques ELF/ULF

Détermination de la fréquence de collision effective des électrons

Génération d'ondes ELF lors du chauffage HF de l'ionosphère aux latitudes moyennes

Réception de fréquences extrêmement basses à des distances antidopales

Réception ELF aux distances antipodales

✳

Effets biologiques et cellulaires des champs magnétiques

Effets d'un milieu de culture cellulaire exposé à un champ magnétique de 50 Hz sur les fonctions cellulaires des cellules FL

Résultats des mesures du champ magnétique à ultra basse fréquence lors du séisme de Guam du 8 août 1993

✳

Effets des rayons cosmiques sur le champ magnétique terrestre, anomalies magnétiques

Simulation des rayons cosmiques en présence d'un champ magnétique

Production de particules secondaires issues des interactions des rayons cosmiques dans l'atmosphère terrestre et des effets du champ magnétique

Champs magnétiques galactiques, rayons cosmiques et vents

Source des ondes ELF à très basse fréquence dans la Terre

Site d'émetteur à très basse fréquence de Clam Lake, Wisconsin

✳

Propagation sous-marine et souterraine des ondes électromagnétiques

Étude de la propagation des ondes radio sous la mer

Propagation électromagnétique sous-marine

✳

Champ magnétique et physique de l'eau

Taux d'évaporation de l'eau en fonction d'un champ magnétique et d'un gradient de champ

Influence du champ magnétique sur le taux d'évaporation et la tension superficielle de l'eau

Effets magnétiques et électriques sur l'eau

Formation d'hydrates de méthane en présence de champs magnétiques : études en laboratoire et dynamique moléculaire

Eau et micro-ondes

Physique des fours à micro-ondes

✳

Photocatalyse, physique chimique et dynamique des réactions du méthane

Couplage de la production photocatalytique d'hydrogène avec des réactions d'oxydation clés – Angew Chem

Effets d'un champ magnétique non uniforme sur la concentration des espèces réactives de l'air et du méthane

Spectroscopie temporelle du méthane excité par des impulsions infrarouges moyennes résonantes de haute énergie

Géologie et paléontologie de l'Antarctique, minéraux, calottes glaciaires

Reconstitutions de la topographie antarctique depuis la limite Éocène-Oligocène

Nouvelle carte des anomalies magnétiques de l'Antarctique

Ressources minérales sous la glace de l'Antarctique

Ressources minérales en Antarctique

Glaciers de l'Antarctique, calotte glaciaire de l'Antarctique occidental

Fossiles marins anciens sur l'Everest

Changements dans les niveaux et les débits du fleuve Saint-Laurent

✳

Géomagnétisme, phénomènes atmosphériques et sismo-ionosphériques

Champ magnétique dans les régions arctiques

Magnétisme et matériaux magnétiques

Aurores boréales et tremblements de terre : d'étranges compagnons

Étude des corrélations possibles entre les anomalies sismo-ionosphériques du contenu électronique total GNSS et l'énergie sismique

Signature de la propagation des ondes de gravité

Création d'ozone NOAA

✳

Technologies zéro émission et aviation à hydrogène

Avions à hydrogène : concepts fondamentaux, technologies et impacts environnementaux

Avions Airbus à hydrogène zéro émission

Impact des rayons technologiques et

Français

NMDB Rayons cosmiques et la Terre

Observation par CubeSat du champ de rayonnement de l'anomalie de l'Atlantique Sud

Pourquoi le rayonnement UVC atteint-il moins la Terre que le rayonnement UVA ? – Physics Stack Exchange

✳

Biodiversité marine, terrestre et aérienne

Rapport du groupe de travail sur les poux de mer

Le hareng en classe – Fiche d'information sur le hareng du Pacifique (2022)

Taille minimale viable de la population et taux de croissance démographique des poissons d'eau douce et leur relation avec les caractéristiques du cycle de vie

Recommandation sur la biosécurité des écloseries et des nurseries de coquillages

Otaries à fourrure antarctiques mâles – Compétiteurs alimentaires négligés des espèces bioindicatrices dans le contexte d'une pêche au krill antarctique croissante

Menaces persistantes et émergentes pesant sur la biodiversité arctique et moyens de les surmonter – Un aperçu des enjeux actuels

L'élévation du niveau de la mer a des répercussions sur les interactions entre les récifs coralliens et les mangroves et entraîne des risques d'inondations côtières – Centre scientifique d'adaptation au climat des îles du Pacifique

✳

Contamination des milieux marin, terrestre et atmosphérique

Émissions de méthane de houille et de gaz naturel provenant de puits de pétrole et de gaz abandonnés aux États-Unis – Geophysical Research Letters

Impact des puits de pétrole et de gaz abandonnés sur la qualité de l'air et de l'eau dans le golfe du Mexique

Puits de pétrole et de gaz abandonnés dans le golfe du Mexique depuis plus de 5 ans

Pétrole et produits pétroliers – Explication des statistiques de l'UE

L'avenir de la pétrochimie – Vers des plastiques et des engrais plus durables

✳

SECTION 6 – NATIONS UNIES – FRAGMENTS DE DÉCLARATIONS, DE CONVENTIONS ET DE TRAITÉS.

✳

Déclaration universelle des droits de l'homme. A/RES/3/217

Arctique 16

Article 31

(1) Les peuples autochtones ont le droit de maintenir, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, leurs savoirs traditionnels et leurs expressions culturelles traditionnelles, ainsi que les manifestations de leurs sciences, de leurs technologies et de leurs cultures, y compris leurs ressources humaines et génétiques, leurs

Français

(1) L'homme et la femme, âgés de plus de 18 ans, ont le droit de se marier et de fonder une famille, sans distinction de race, de nationalité ou de religion. Ils jouissent de droits égaux au regard du mariage, durant celui-ci et lors de sa dissolution.

(2) Le mariage ne peut être contracté qu'avec le consentement libre et plein des futurs époux.

(3) La famille est l'unité de groupe naturelle et fondamentale de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

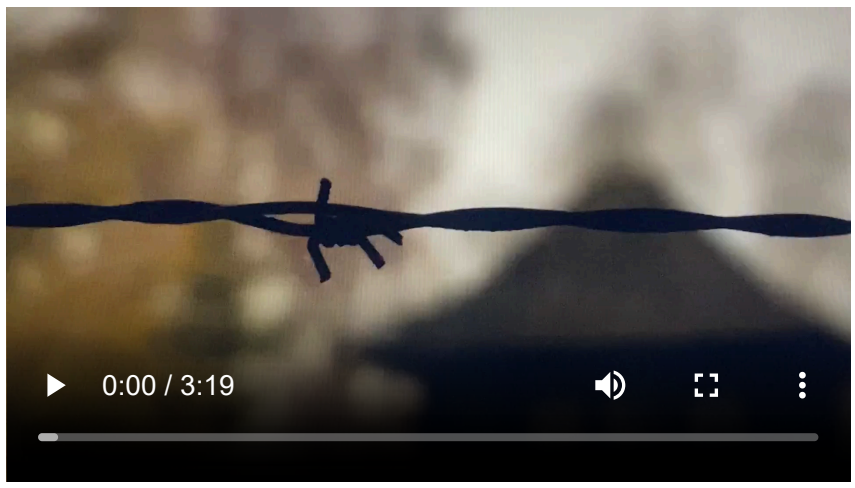

✳

Convention pour la prévention du génocide. A/RES/3/260

Article II

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes suivants, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :
a) le meurtre de membres du groupe ;
b) le fait de causer des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
c) le fait d'infliger délibérément au groupe des conditions d'existence de nature à entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
d) le fait d'imposer des mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe ;
e) le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

✳

Convention pour la répression de la traite des personnes et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. A/RES/4/317

Article 18

Les Parties à la présente Convention s'engagent, conformément aux conditions prévues par leur droit interne, à recueillir les déclarations des étrangères se livrant à la prostitution, afin d'établir leur identité et leur état civil et de déterminer qui les a contraintes à quitter leur État. Les informations ainsi obtenues seront communiquées aux autorités de l'État d'origine desdites personnes en vue de leur éventuel rapatriement.

Article 19

Les Parties à la présente Convention s'engagent, conformément aux conditions prévues par le droit interne et sans préjudice de poursuites ou autres actions pour violations de celui-ci, et dans la mesure du possible :

(1) En attendant la finalisation des dispositions relatives au rapatriement des victimes indigentes de la traite internationale des personnes à des fins de prostitution, prendre des dispositions appropriées pour leur prise en charge et leur entretien temporaires ;

(2) Rapatrier les personnes visées à l'article 18 qui souhaitent être rapatriées ou qui peuvent être réclamées par des personnes exerçant une autorité sur elles ou dont l'expulsion est ordonnée conformément à la loi. Le rapatriement n'aura lieu qu'après accord de l'État de destination sur l'identité et la nationalité de la personne, ainsi que sur le lieu et la date d'arrivée aux frontières. Chaque Partie à la présente Convention facilitera le passage de ces personnes sur son territoire.

semences, leurs plantes médicinales, leu
propriétés de la faune et de la flore, leurs
littérature, leurs dessins, leurs sports et jeux traditionnels et leurs arts visuels et du spectacle. Ils ont également le droit de maintenir, de contrôler, de protéger et de développer leurs droits de propriété intellectuelle sur ce patrimoine culturel, ces savoirs traditionnels et ces expressions culturelles traditionnelles.

(2) En collaboration avec les peuples autochtones, les États prennent des mesures efficaces pour reconnaître et protéger l'exercice de ces droits.

Article 32

(1) Les peuples autochtones ont le droit de déterminer et d'élaborer des priorités et des stratégies pour le développement ou l'utilisation de leurs terres ou territoires et autres ressources.

(2) Les États consultent et coopèrent de bonne foi avec les peuples autochtones concernés par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives afin d'obtenir leur consentement libre et éclairé avant l' approbation de tout projet affectant leurs terres ou territoires et autres ressources, notamment en ce qui concerne le développement, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres.

(3) Les États doivent prévoir des mécanismes efficaces de réparation juste et équitable pour de telles activités, et des mesures appropriées doivent être prises pour atténuer les répercussions négatives sur l'environnement, l'économie, la société, la culture ou la spiritualité.

Article 33

(1) Les peuples autochtones ont le droit de déterminer leur propre identité ou appartenance conformément à leurs coutumes et traditions. Cela ne porte pas atteinte au droit des personnes autochtones d'obtenir
la citoyenneté des États dans lesquels elles vivent.

(2) Les peuples autochtones ont le droit de déterminer les structures et de choisir les membres de leurs institutions conformément à leurs propres procédures.

Article 34

Les peuples autochtones ont le droit de promouvoir, de développer et de maintenir leurs structures institutionnelles et leurs coutumes, leur spiritualité, leurs traditions, leurs procédures, leurs pratiques et, le cas échéant
, leurs systèmes ou coutumes juridiques, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Article 35

Les peuples autochtones ont le droit de déterminer les responsabilités des individus envers leurs communautés.

Article 36

(1) Les peuples autochtones, en particulier ceux séparés par des frontières internationales, ont le droit d'entretenir et de développer des contacts, des relations et une coopération, y compris des activités à des
fins spirituelles, culturelles, politiques, économiques et sociales, avec leurs propres membres ainsi qu'avec d'autres peuples au-delà des frontières.

(2) Les États, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones, prennent des mesures efficaces pour faciliter l'exercice et assurer la mise en œuvre de ce droit.

Article 38

Les États, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones, prennent les mesures appropriées, y compris des mesures législatives, pour atteindre les objectifs de la présente Déclaration.

Article 39

Les peuples autochtones ont le droit d'avoir accès à une assistance financière et technique des États et par le biais de la coopération internationale, pour jouir des droits contenus dans la présente Déclaration.

Lorsque les personnes visées au paragraphe précédent ne peuvent pas rembourser elles-mêmes les frais de rapatriement et n'ont ni conjoint, ni parents, ni tuteur pour les prendre en charge, les frais de rapatriement jusqu'à la frontière, au port d'embarquement ou à l'aéroport le plus proche en direction de l'État d'origine sont à la charge de l'État où elles résident, et les frais du reste du voyage sont à la charge de l'État d'origine.

✳

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. A/RES/47/135

Article 2

(5) Les personnes appartenant à des minorités ont le droit d'établir et d'entretenir, sans aucune discrimination, des contacts libres et pacifiques avec les autres membres de leur groupe et avec les personnes appartenant à d'autres minorités, ainsi que des contacts transfrontaliers avec les citoyens d'autres États auxquels elles sont liées par des liens nationaux ou ethniques, religieux ou linguistiques.

Article 3

(1) Les personnes appartenant à des minorités peuvent exercer leurs droits, y compris ceux énoncés dans la présente Déclaration, individuellement ainsi qu'en communauté avec les autres membres de leur groupe, sans aucune discrimination.

(2) Aucun désavantage ne résultera pour une personne appartenant à une minorité du fait de l'exercice ou du non-exercice des droits énoncés dans la présente Déclaration.

Article 4

(1) Les États prennent les mesures nécessaires pour garantir que les personnes appartenant à des minorités puissent exercer pleinement et effectivement tous leurs droits de l'homme et leurs libertés fondamentales sans aucune discrimination et dans une pleine égalité devant la loi.

(2) Les États prennent des mesures pour créer des conditions favorables permettant aux personnes appartenant à des minorités d'exprimer leurs caractéristiques et de développer leur culture, leur langue, leur religion, leurs traditions et leurs coutumes, sauf lorsque certaines pratiques contreviennent au droit national et sont contraires aux normes internationales.

✳

Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. A/RES/54/4

Article 2

Les communications peuvent être soumises par des personnes physiques ou morales, ou en leur nom, relevant de la juridiction d'un État partie, se déclarant victimes d'une violation de l'un quelconque des droits énoncés dans la Convention par cet État partie. Lorsqu'une communication est soumise au nom de personnes physiques ou morales, elle doit l'être avec leur consentement, à moins que l'auteur ne puisse justifier d'agir en leur nom sans ce consentement.

Article 7

(1) Le Comité examine les communications reçues en vertu du présent Protocole à la lumière de toutes les informations mises à sa disposition par ou au nom de personnes ou de groupes de personnes et par l'État partie concerné, à condition que ces informations soient transmises aux parties concernées.

(2) Le Comité tiendra des réunions à huis clos lorsqu'il examinera des communications en vertu du présent Protocole.

(3) Après avoir examiné une communication, le Comité transmet son avis sur la communication, ainsi que ses recommandations, le cas échéant, aux parties concernées.

Article 44

Tous les droits et libertés reconnus dans le présent document sont garantis de manière égale aux individus autochtones, hommes et femmes.

✳

Convention relative aux peuples autochtones et tribaux. OIT/C/169

Article 14

(1) Les droits de propriété et de possession des peuples concernés sur les terres qu'ils occupent traditionnellement sont reconnus. En outre, des mesures sont prises, le cas échéant, pour sauvegarder le droit de ces peuples d'utiliser les terres qu'ils n'occupent pas exclusivement, mais auxquelles ils ont traditionnellement eu accès pour leur subsistance et leurs activités traditionnelles. Une attention particulière est portée à cet égard à la situation des peuples nomades et des agriculteurs itinérants.

Article 15

(1) Les droits des peuples concernés sur les ressources naturelles de leurs terres doivent être spécialement protégés. Ces droits comprennent le droit de ces peuples de participer à l'utilisation, à la gestion et à la conservation de ces ressources.

(2) Lorsque l'État conserve la propriété de ressources minérales ou souterraines, ou des droits sur d'autres ressources relatives à des terres, les gouvernements établissent ou maintiennent des procédures de consultation des populations concernées afin de déterminer si, et dans quelle mesure, leurs intérêts seraient lésés avant d'entreprendre ou d'autoriser tout programme d'exploration ou d'exploitation de ces ressources sur leurs terres. Les populations concernées participent, dans la mesure du possible, aux bénéfices de ces activités et reçoivent une juste indemnisation pour tout préjudice qu'elles pourraient subir du fait de ces activités.

✳

Convention sur la diversité biologique. Traités/Vol/1760/No/30619

Préambule

Les Parties Contractantes,

Reconnaissant la dépendance étroite et traditionnelle de nombreuses communautés autochtones et locales, qui incarnent des modes de vie traditionnels, à l'égard des ressources biologiques, et l'opportunité de partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des connaissances, des innovations
et des pratiques traditionnelles pertinentes pour la conservation de la diversité biologique et l'
utilisation durable de ses composantes,

Article 8

Chaque Partie contractante doit, dans la mesure du possible et selon les circonstances :

j) Sous réserve de sa législation nationale, respecter, préserver et maintenir les connaissances,
les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent
des modes de vie traditionnels pertinents pour la conservation et l'utilisation durable de la
diversité biologique et promouvoir leur application plus large avec l'approbation et la participation
des détenteurs de ces connaissances, innovations et pratiques et encourager le
partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances,
innovations et pratiques ;

(k) Élaborer ou maintenir la législation et/ou les autres dispositions réglementaires nécessaires à la
protection des espèces et des populations menacées;

Français

Déclaration sur les droits des peuples autochtones. A/RES/61/295

Article 20

(1) Les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de développer leurs systèmes ou institutions politiques, économiques et sociaux, d'être assurés de la jouissance de leurs propres moyens de subsistance et de développement
, et de s'engager librement dans toutes leurs activités économiques traditionnelles et autres.

(2) Les peuples autochtones privés de leurs moyens de subsistance et de développement ont droit à une réparation juste et équitable.

Article 21

(1) Les peuples autochtones ont le droit, sans discrimination, à l'amélioration de leurs conditions économiques et sociales, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation
et du recyclage professionnels, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale.

(2) Les États prennent des mesures efficaces et, le cas échéant, des mesures spéciales pour assurer l'amélioration continue de leurs conditions économiques et sociales. Une attention particulière est portée aux droits et aux besoins spécifiques des aînés autochtones, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées.

Article 22

(1) Une attention particulière sera portée aux droits et aux besoins spéciaux des aînés, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones dans la mise en œuvre de la présente Déclaration.

(2) Les États prennent des mesures, en collaboration avec les peuples autochtones, pour garantir que les femmes et les enfants autochtones bénéficient d'une protection et de garanties complètes contre toutes les formes de violence et de discrimination.

Article 23

Les peuples autochtones ont le droit de déterminer et d'élaborer des priorités et des stratégies pour exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit de participer activement
à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et autres programmes économiques et sociaux qui les concernent et, dans la mesure du possible, d'administrer ces programmes par l'intermédiaire de leurs propres institutions.

Article 25

Les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de renforcer leur relation spirituelle particulière avec leurs terres, territoires, eaux et mers côtières et autres ressources traditionnellement possédés ou autrement occupés et utilisés,
et d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures à cet égard.

Article 26

(1) Les peuples autochtones ont droit aux terres, territoires et ressources qu'ils ont traditionnellement possédés, occupés ou autrement utilisés ou acquis.

(2) Les peuples autochtones ont le droit de posséder, d'utiliser, de mettre en valeur et de contrôler les terres, les territoires et les ressources qu'ils possèdent en raison de la propriété traditionnelle ou d'une autre occupation ou utilisation traditionnelle,
ainsi que ceux qu'ils ont acquis autrement.

(3) Les États reconnaissent et protègent juridiquement ces terres, territoires et ressources. Cette reconnaissance s'effectue dans le respect des coutumes, traditions et régimes fonciers des peuples autochtones concernés.

Article 17

(1) Les Parties contractantes facilitent l'échange d'informations, provenant de toutes
les sources publiques disponibles, pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique,
en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement.

(2) Cet échange d'informations comprend l'échange des résultats de recherches techniques, scientifiques et socio-économiques, ainsi que des informations sur
les programmes de formation et d'enquêtes, les connaissances spécialisées, les connaissances autochtones et traditionnelles en tant que telles et
en combinaison avec les technologies visées à l'article 16, paragraphe 1. Il
comprend également, lorsque cela est possible, le rapatriement des informations.

Article 18

(4) Les Parties contractantes encouragent et développent, conformément à leur législation et à leurs politiques nationales, des méthodes de coopération pour le développement et l'utilisation des
technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux
objectifs de la présente Convention. À cette fin, elles promeuvent également
la coopération en matière de formation du personnel et d'échange d'experts.

(5) Les Parties contractantes encouragent, sous réserve d'un accord mutuel, la
mise en place de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de
technologies pertinentes aux objectifs de la présente Convention.

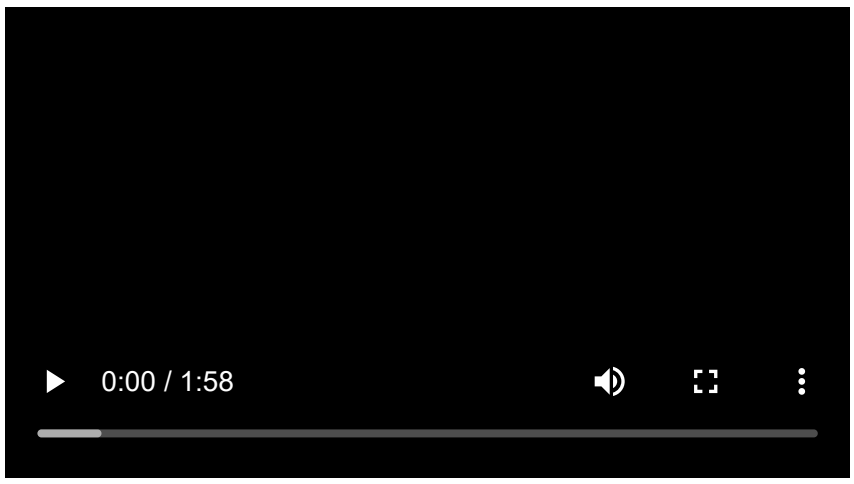

Loi de la Diète du 6 janvier 2005 relative aux minorités nationales et ethniques et aux langues régionales.

Article 4

(1) Toute personne appartenant à une minorité a le droit de décider librement si elle veut être traitée comme une personne appartenant à une minorité ou non, et ce choix ou l'exercice des droits liés à ce choix ne doit entraîner aucune conséquence désavantageuse.

(2) Nul ne peut être obligé, sauf en vertu de la loi, de divulguer des informations sur son appartenance à une minorité ou de révéler son origine, sa langue minoritaire ou sa religion.

(3) Nul ne peut être obligé de prouver son appartenance à une minorité donnée.

(4) Les personnes appartenant à une minorité peuvent exercer les droits et libertés découlant des principes contenus dans la présente loi individuellement ainsi que conjointement avec les autres membres de leur minorité.

Article 5

(1) Les mesures visant à l'assimilation des personnes appartenant à des minorités sont interdites si ces mesures sont appliquées contre

leur volonté.

(2) Il est interdit d'appliquer des mesures visant à modifier les proportions nationales ou ethniques dans les zones habitées par des minorités.

Français

Génocide

UNOSAPG – Prévention du génocide – Dépliant – Qualité numérique officielle

UNOSAPG – Prévention du génocide – Livret – Version numérique officielle

HCDH – Droits de l'homme : Manuel de base à l'intention du personnel des Nations Unies – Version numérique officielle

UNHRSP – Communication relative à une procédure spéciale – Qualité numérique officielle

Note d'information de la CPI – Définition des groupes protégés en matière de génocide à travers la jurisprudence des juridictions internationales

UNOGPRP – Quand qualifier une situation de génocide ? Note d'orientation succincte – Qualité numérique officielle

UNOGPRP – Cadre d'analyse des crimes d'atrocités : un outil de prévention – Qualité numérique officielle

UN A_RES_3_260 – Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – Chronologie de la ratification – Qualité de numérisation officielle

UN A_RES_3_260 – Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – Qualité numérique non officielle

UN A_RES_3_260 – Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – 75e anniversaire – Version numérique officielle de haute qualité

UN A_RES_3_260 – Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide – Ratifiée – Qualité numérique non officielle

UN A_RES_1_96 – Le crime de génocide – Qualité de numérisation du livre

droits de l'homme

MAHR – Manuel des droits de l'homme en situation de conflit – Version numérique officielle de qualité

FWLD – Recueil des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme – Version numérique officielle de qualité

HCDH – Sur la discrimination raciale et les minorités protégées – Qualité numérique officielle

HCDH – Droits de l'homme – Recueil d'instruments internationaux – Volume 1, Partie 1 : Instruments universels – Version numérique officielle

HCDH – Droits de l'homme – Recueil d'instruments internationaux – Volume 1, Partie 2 : Instruments universels – Version numérique officielle

Conseil de l'Europe – Manuel pour l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes – Qualité numérique officielle

UN A_RES_3_217 – Déclaration universelle des droits de l'homme – Qualité numérique non officielle

UN A_RES_3_217B – Droit de pétition – Qualité numérique officielle

UN A_RES_3_217A-E – Déclaration universelle des droits de l'homme – Qualité de numérisation

Indigène

Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples autochtones et tribaux – Aperçu – Version numérique officielle

Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux – Version numérique officielle

Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux – Manuel – Version numérique officielle de qualité

Résolution 61-295 des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – Vote sur la résolution – Version numérique officielle

UN A_RES_61_295 – Déclaration sur les droits des peuples autochtones – Version numérique officielle de qualité

UN A_RES_61_295 – Déclaration sur les droits des peuples autochtones – Manuel à l'intention des institutions nationales des droits de l'homme – Version numérique officielle de qualité

Livret du Fonds de contributions volontaires pour les peuples autochtones – Qualité numérique officielle – ONU HR

Loi RP sur les minorités nationales et ethniques et les langues régionales du 06.01.2005

réfugiés

HCR – Recueil d'instruments internationaux et de textes juridiques concernant les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR, volume 1

HCR – Recueil d'instruments internationaux et de textes juridiques concernant les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR, volume 2

HCR – Recueil d'instruments internationaux et de textes juridiques concernant les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR, volume 3

HCR – Recueil d'instruments internationaux et de textes juridiques concernant les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR, volume 4

Enfants

UN A_RES_44_25 – Convention relative aux droits de l'enfant – Qualité numérique non officielle

UN A_RES_54_263 – Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant – Qualité numérique non officielle

UN A_RES_4_11 – Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant une procédure de communication – Qualité de numérisation officielle

Femme

UN A_RES_34_180 – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – Qualité numérique non officielle

Langue

Exploitation

UN A_RES_4_317 – Convention pour la répression de la traite des personnes et de l'exploitation de la prostitution d'autrui – Qualité numérique non officielle

LN 685 – Convention internationale pour la répression de la diffusion et du trafic de publications obscènes – Qualité de numérisation officielle

Propriété intellectuelle

HCDH – Propriété intellectuelle et droits de l'homme – Qualité numérique officielle

biodiversité

TRAITÉ DES UNIES_VOL_1760_NO_30619 – Convention sur la diversité biologique – Texte et annexes – Version numérique officielle de qualité

TRAITÉ DES UNIES_VOL_1760_NO_30619 – Convention sur la diversité biologique – Informations relatives à la ratification – Qualité numérique officielle

Environnement

UN T5778 – Le Traité sur l'Antarctique – Qualité du livre non officiel

Traité ONU T5778 – Traité sur l'Antarctique – Qualité numérique non officielle

Traité ONU T5778 – Traité sur l'Antarctique – Dates d'entrée des Parties – Qualité numérique non officielle

UN T5778 – Traité sur l'Antarctique – 40e réunion consultative – Qualité numérique non officielle

Convention ONU T5778 – Convention sur la réglementation des activités liées aux ressources minérales de l'Antarctique – Qualité numérique non officielle

Protocole 5778 des Nations Unies relatif à la protection de l'environnement au Traité sur l'Antarctique – Qualité numérique non officielle

Protocole ONU T5778 – Protocole relatif à la protection de l'environnement au Traité sur l'Antarctique et ses annexes – Qualité numérique non officielle

Conseil de l'Europe – Manuel sur les droits de l'homme et l'environnement – Qualité numérique officielle

Autres références

Référence – Liberorum Prokreandorum Causa

RP UG – Savoirs traditionnels et indications géographiques – À la recherche d'une protection juridique efficace – Thèse de doctorat

La Déclaration universelle des droits de l'homme et l'histoire de sa création – Qualité numérique officielle

Le concept de peuples autochtones en Asie – Un ouvrage de référence – Qualité numérique officielle

Peuples autochtones et droits de l'homme – Études de droit international – Qualité numérique officielle

Résolution 47-135 des Nations Unies sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques – Numérisation officielle

Français

✳

SECTION 7 – OPÉRATIONS *D'EUGENIX PSA* ET FRAGMENTS DU *GROUPE ARCTICUS BLANCUS.*

✳

L'histoire d'Arcticus Blancus – Les cheveux blancs arctiques

Les Arcticus Blancus sont le seul groupe ethnique autochtone du climat arctique, vivant isolés depuis longtemps. Ce groupe se distingue par ses cheveux blancs caractéristiques. Historiquement, les Arcticus Blancus ont entretenu des contacts minimes avec les autres groupes ethniques, à l'exception des Arcticus Blondus, qui habitent encore aujourd'hui les régions subarctiques de la région baltique.

Le mode de vie historique du groupe ethnique Arcticus Blancus était très différent de celui d'aujourd'hui. Ce groupe n'a pas toujours été menacé, mais au cours des 5 000 à 10 000 dernières années, une grande partie de son histoire et de son développement a été presque entièrement effacée par la migration et la colonisation, par des groupes climatiques non autochtones, des régions historiquement habitées par les Arcticus Blancus sur la côte baltique par les Vikings et d'autres peuples.

À l'époque romaine, Arcticus Blancus était au bord de l'extinction, bien que des communautés plus importantes aient continué d'exister dans les régions baltes de l'actuelle Pologne. Cependant, la majeure partie de la population a émigré après la diffusion du christianisme en 966.

Actuellement, on compte environ 500 hommes et jusqu'à 50 000 femmes de ce groupe ethnique vivant **en Pologne , tandis que la plus grande population restante d'Arcticus Blancus est probablement dispersée à travers la Russie.**

La descente du groupe polaire Arcticus Blancus vers la région subarctique a débuté avec la fragmentation de la banquise arctique, rendant impossible le transport d'animaux vivants à travers la région. On peut supposer que la présence des Arcticus Blancus parmi d'autres groupes ethniques – tels que les Arcticus Blondus dans les régions baltes de l'actuelle Pologne – était une conséquence directe du changement climatique, qui a perturbé les voies de migration arctiques traditionnelles.

La fragmentation des glaces a probablement rompu les liens entre la Sibérie, le Groenland, le Canada et la Scandinavie, contraignant l'Arcticus Blancus à migrer vers le sud. Une question fascinante demeure : de futures recherches en Antarctique révéleront-elles des restes d'Arcticus Blancus ayant voyagé de l'Arctique à l'Antarctique en passant par les Amériques, la calotte glaciaire ayant facilité ce type de migration ?

La deuxième question importante est de savoir s'il y aura également leurs compagnons, leurs enfants et les mammifères voyageurs qui auraient pu être domestiqués par Arcticus Blancus pour voyager à travers les espaces gelés il y a des centaines de milliers d'années.

✳

Paroles du fondateur et président d'Eugenix® PSA

Je suis le fondateur et président d' *Eugenix® PSA* , une société par actions simple appartenant à l' *Arcticus Blancus* , un groupe ethnique autochtone polaire. Ce groupe est le premier et le seul véritable peuple autochtone polaire habilité à gérer les territoires polaires, la biodiversité polaire et toutes les ressources géologiques et biologiques. Notre mission est axée sur la protection de la souveraineté ethnique des Arcticus Blancus, la correction des déséquilibres démographiques et la restauration de la stabilité géomagnétique et environnementale du climat terrestre, permettant ainsi à la nature de s'épanouir. – Krzysztof Ireneusz Pawlak – Naturaliste spécialiste du magnétisme arctique.

✳

Que fait Eugenix PSA ?

Eugenix® PSA est une organisation dédiée à la protection, à la restauration et à la préservation à long terme du plus ancien groupe ethnique polaire arctique-antarctique, les Arcticus Blancus, reconnaissables à leurs cheveux blancs. Notre action comprend des actions locales – axées sur la protection des territoires naturels, des ressources et de l'équilibre biologique de l'Arctique et de l'Antarctique

Français

– ainsi que des initiatives mondiales visant à stabiliser le climat terrestre par le renforcement du champ géomagnétique et la construction d'infrastructures géomagnétiques permettant un meilleur contrôle de ce champ à l'échelle planétaire.

Le site web officiel, eugenix.org, centralise ces activités et présente des informations sur la culture, l'histoire et les défis contemporains auxquels est confronté Arcticus Blancus. Notre mission est de garantir nos droits à survivre, à nous développer et à préserver notre identité et notre patrimoine territorial, biologique et culturel uniques.

✳

Objectifs locaux de l'APS d'Eugenix

1. Protéger Arcticus Blancus du déséquilibre entre les sexes et du déclin de la population .

L'une des menaces les plus graves qui pèsent sur le groupe Arcticus blancus est le **déséquilibre progressif entre les sexes** , qui entraîne un déclin dramatique de la reproduction naturelle. Eugenix® PSA prend des mesures pour :

- soutenir le renouvellement biologique de la population,
- rétablir les mécanismes de reproduction traditionnels conformes à la culture arctique,
- contrecarrant les processus menant à l'extinction et les phénomènes connus sous le nom de génocide climatique ethnique.

Dans le cadre de la future fondation, financée par les revenus de l'entreprise et les contributions volontaires des membres des groupes Arcticus Blancus et Arcticus Blondus, il est prévu de mettre en œuvre des programmes soutenant le rétablissement naturel de la population.

2. Gestion et protection des territoires polaires .

Les Arcticus Blancus sont un groupe autochtone dont l'identité est indissociable des régions polaires arctiques. Eugenix® PSA s'efforce de :

- reconnaissance du droit à la gestion autonome des territoires naturels arctiques,
- protection des limites climatiques et des habitats traditionnels,
- reprendre le contrôle des ressources géologiques, minérales, biologiques et botaniques présentes dans ces régions.

Ces ressources sont fondamentales pour la survie des groupes ethniques arctiques, et leur disparition entraîne la dégradation de l'environnement et de la culture.

3. Protection de la biodiversité des organismes polaires .

Eugenix® PSA œuvre à la préservation de l'ensemble de la biodiversité arctique, notamment :

- espèces animales des glaces polaires,
- végétation de la toundra et écosystèmes botaniques arctiques,
- Des micro-organismes et des formes de vie uniques adaptés à des conditions climatiques extrêmes.

Cette protection est à la fois écologique et culturelle – car la biodiversité de l'Arctique fait partie intégrante de l'identité d'Arcticus Blancus.

4. Protection de l'environnement contre toute modification et contamination .

L'un des principaux objectifs locaux est de contrer :

- dégradation environnementale industrielle,
- contamination chimique et géologique,
- modifications incontrôlées du paysage polaire.

Eugenix® PSA s'efforce de préserver le caractère naturel de l'Arctique, en le protégeant des interférences susceptibles de perturber son fragile équilibre climatique et biologique.

5. Rétablir les zones dans leur état naturel .

Dans les zones où une dégradation environnementale s'est produite, l'entreprise mène des activités de restauration, notamment :

- reconstitution de structures de glace naturelles,
- restauration des écosystèmes de la toundra,
- rétablir les routes migratoires originelles des animaux polaires.

Ayant peuplé l'Arctique depuis très long[illegible] s'est jamais livré à la colonisation ni au c[illegible] subarctiques ou méditerranéens. À cette époque, Arcticus Blancus a migré vers la région de la mer Baltique.

Arcticus Blancus a laissé un important héritage culturel et linguistique aux communautés des groupes ethniques restés dans les régions baltes lorsque la monarchie catholique des Piast a étendu son influence aux territoires de la Pologne centrale et de la région baltique où Arcticus Blancus résidait avant 966.

Arcticus Blancus quitta la Pologne en raison du colonialisme des populations noires et du catholicisme de l'Église du Vatican. Il emporta avec lui son savoir, sa langue, sa culture et sa foi, probablement vers la Russie actuelle, afin de préserver son identité ethnique du génocide qui sévissait en Pologne depuis 966. Le nombre de personnes d'origine polonaise portant le nom d'Arcticus Blancus en Russie et dans d'autres pays demeure inconnu.

Après 966, les Arcticus Blancus en Pologne furent persécutés par l'Église catholique romaine, plusieurs groupes ethniques étant contraints de se convertir au christianisme. L'introduction de règles matrimoniales catholiques interdisant la consécration des femmes entre elles contribua à la disparition des caractéristiques phénotypiques reconnaissables de ce groupe, entraînant notamment la disparition de la pilosité polaire naturelle et une inégalité de proportion entre les sexes. Bien qu'ils bénéficient aujourd'hui d'une protection, ils sont victimes d'exploitation sexuelle pour leurs terres et leurs ressources.

Chez les Arcticus Blondus, la proportion de femmes est actuellement 15 à 20 fois supérieure à celle des hommes, mais chez les Arcticus Blancus, cette disproportion est estimée à plus de 200 fois plus élevée, car de nombreuses femmes ont du mal à trouver en Pologne une seule personne appartenant à ce groupe, connaissant ainsi leurs origines en termes de cheveux, de culture et de langue.

✳

L'histoire du fief et du drapeau polonais

La légende de la bannière blanche et rouge se transmet spirituellement et est liée au règne de la dynastie Piast sur la Poméranie des Búns, région marquée par la tragédie du génocide. Selon les récits spirituels de mes ancêtres, la première expédition des troupes Piast en Poméranie, destinée à instaurer la paix avec les Búns, dégénéra en un conflit sanglant.

De nombreux Blancs de la tribu indigène Arcticus Blancus tombèrent , mais seulement une petite poignée de guerriers polonais des tribus aux cheveux noirs qui maniaient des épées et des armures en acier.

Piast a avoué à l'esprit n'avoir jamais autorisé la guerre ni la bataille contre les Blancs, et a assuré avoir appris le génocide peu avant sa mort, lors d'une conversation avec Dieu sur son lit de mort, où il lui demandait pourquoi Dieu lui prenait la vie si tôt. Piast est mort sans avoir eu le temps de corriger ses erreurs envers les Blancs. Les Piast

L'objectif est de restaurer l'environnement d'une manière conforme aux valeurs traditionnelles d'Arcticus Blancus.

✳

Objectifs mondiaux d'Eugenix PSA

Bien qu'Eugenix® PSA s'adresse principalement aux communautés arctiques locales, sa mission a également une dimension mondiale. L'Arctique est un élément clé du système climatique terrestre, et sa stabilité a des répercussions sur tous les continents.

1. Programme de déglaçage de l'Antarctique .

L'un des projets les plus ambitieux de l'entreprise consiste **à retirer de manière contrôlée environ 10 millions de km³ de glace** de l'Arctique et de l'Antarctique. Ce programme vise à :

- augmentant le flux polaire du champ géomagnétique,
- rétablir une circulation mondiale de l'eau adéquate,
- stabilisation du climat par la réduction des masses de glace polaires.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à réparer le climat de la Terre.

2. Construction de barrages géomagnétiques arctiques et antarctiques .

Eugenix® PSA prévoit de concevoir et de construire **des barrages géomagnétiques polaires** qui :

- augmentera la protection magnétique de la planète,
- stabiliser les flux d'eau et atmosphériques,
- renforcera les mécanismes climatiques naturels de la Terre.

Ces barrages sont destinés à stabiliser le climat et à soutenir l'équilibre global des écosystèmes.

3. Soutenir les droits des groupes ethniques autochtones dans le monde entier .

Eugenix® PSA déclare sa solidarité avec les autres communautés autochtones qui luttent pour le climat :

- le droit à l'autonomie territoriale,
- protection de la biodiversité locale,
- préservation des mécanismes reproductifs et culturels traditionnels,
- protection contre la discrimination juridique et environnementale.

L'entreprise soutient les initiatives mondiales qui s'efforcent d'accorder à ces groupes les mêmes droits pour lesquels Arcticus Blancus se bat.

✳

Résumé

Eugenix® PSA est une organisation unique en son genre : elle allie la protection des groupes ethniques menacés à des projets ambitieux de restauration du climat à l'échelle mondiale. Nos activités englobent la préservation des territoires locaux et de la biodiversité arctique et antarctique, ainsi que des initiatives planétaires visant à stabiliser les systèmes géomagnétiques et climatiques de notre planète, la Terre.

La mission de l'entreprise est d'assurer la survie, le développement et le renouvellement de l'Arcticus Blancus et de créer un modèle de conservation pouvant servir de modèle à d'autres communautés autochtones du monde entier.

✳

collecte de fonds

La campagne de financement menée par Eugenix® PSA vise à assurer la pérennité biologique et culturelle du plus ancien groupe ethnique arctique en créant un centre médical sécurisé qui soutient les processus de reproduction naturels. Les fonds collectés grâce à cette initiative seront alloués au développement de projets clés, notamment ceux énumérés ci-dessous. Chacun de ces éléments constitue le fondement de la stratégie à long terme d'Eugenix PSA, qui vise à restaurer la population d'Arcticus Blancus et à protéger ses droits à un développement naturel.

- *Clinique de traitement de l'infertilité*
- *Banque de sperme et de cellules reproductrices*
- *Centre de recherche sur les cheveux ethniques*

ont été trompés toute leur vie par l'Église [illegible] de Piast vivra éternellement jusqu'à ce qu'il répare les erreurs de son règne sur les Blancs, les Polonais, et peut-être une multitude d'autres peuples.

Le signe du triomphe sur les Blanki était la prise d'un morceau de tissu de lin – partiellement teint en rouge – les Blanki cultivaient le lin pour produire des cordes et des filets de lin utilisés dans la pêche primitive dans la région de la mer Baltique, qui se pratiquait à l'aide de bateaux à voile en bois propulsés par le vent, dont les voiles étaient également faites de tissu de lin.

Les femmes de la tribu Blanco teignaient souvent le lin avec de la betterave, probablement pour confectionner des bannières signalant l'emplacement des filets de pêche en mer. Une grande partie du lin tissé par les Blanco servait à la fabrication de vêtements.

Le vol du tissu de lin appartenant aux Blancs, dont le tissage était très long, devint un symbole de la fin de la domination du groupe indigène des Blancs Arcticus Blancus dans les régions polaires et en Poméranie baltique et du début de l'État colonial des groupes aux cheveux noirs de religion catholique romaine-hébraïque.

Les mots *« stolen »* et *« setle »* utilisés en anglais sont très probablement liés à l'expression « Se to len o », « Se ten Len o », « Se Loan o », etc.

Le concept de fief trouve son origine dans la pratique de la confiscation de draps de lin, un tribut associé à la domination sur les peuples autochtones tels que les Blancs de Poméranie. La culture des Blancs autochtones est une source de valeurs et de récits sur la nature, liés à la question de l'eau, à laquelle les Blancs sont linguistiquement et matériellement liés.

Le mot *« autochtones* » vient de la langue blanche et signifie qu'ils étaient là, dans leur climat, avant ceux qui posent la question. ***J'étais là, nous étions là*** , comme le montre l'image suivante d'une femme Arcticus Blancus dans un champ de lin : ***« Femme Arcticus Blancus – dans le champ de plantes à flux – Le champ magnétique est à nous – Arcticus Blancus. »***

✳

Étymologie du mot désignant la couleur blanche

Les Blancs, ou Arcticus Blancus, sont caractérisés par leurs cheveux naturellement blancs, typiques de l'Arctique polaire, dont l'héritage linguistique et culturel demeure un élément important de leurs propres recherches sur l'histoire climatique et anthropologique du Nord.

Les termes *blanc* et *blond* , faisant référence aux couleurs blanche et jaune, ont des racines profondes dans les traditions linguistiques des peuples du nord, qui renvoient aux couleurs de la fibre de lin – une plante cultivée par les Blancs et d'autres communautés subarctiques avant et après la formation de l'État polonais.

Le processus de transformation du lin offrait une métaphore naturelle pour décrire les nuances de cheveux. Le lin fraîchement récolté était plus foncé, puis passait par une phase *blond* clair , pour finalement atteindre une couleur presque blanche comme neige, connue dans les cultures occidentales des mêmes tribus sous le nom de *« couleur blanche »* , signifiant blanc, vide et incolore.

Cette transformation du lin reflétait les caractéristiques phénotypiques des groupes ethniques arctiques dont les cheveux

- *Centre de relocalisation et de rapatriement*
- *Réserves autochtones et programmes ethniques*

Collecte de fonds sur le site web : *www.whydonate.com*

Français

variaient naturellement du blond clair au [illegible] de milliers d'années de vie d'Arcticus Blancus dans les régions polaires de l'Arctique et les zones subarctiques de la mer Baltique.

Dans les structures syllabiques anciennes de la langue des Blanks – un peuple *de pêcheurs* plus tard appelé peuple slave – le mot *« blank »* présente des liens avec des expressions décrivant le traitement traditionnel du lin. Des expressions telles que :

- « parce qu'il a été versé » – faisant référence au battage et au martelage du lin,
- "bo len te", "bo len ta", "bo len się" — en rapport avec la conversation sur la plante et sa préparation,

La structure alphabétique et syllabique du mot est un écho linguistique des pratiques et des raisons qui ont accompagné les communautés du Nord pendant des siècles.

Le mot *tribu* vient d'une combinaison des anciens termes : **Pole** et **Polen** (*Po Len*) et **Mienie** – qui est un enregistrement phonétique simplifié de la phrase *« Mie Nie e ! »* , qui peut être comprise comme une référence au concept de propriété et d'affiliation territoriale.

✳

Soutenez votre propre identité autochtone

Les personnes intéressées à soutenir les activités d'Eugenix PSA et d'Arcticus Blancus, et qui souhaitent contribuer à la promotion de l'entreprise ou du groupe lors de rencontres avec les institutions étatiques de la République de Pologne et les institutions interétatiques de l'UE, de l'EEE et de l'ONU, sont priées de nous contacter.

✳

SECTION 8 – ARCTICUS BLANCUS – SYMBIOSIS ET RÉCONCILIATION DU TERRAIN

✳

Symbiose polaire Arcticus Blancus

La symbiose naturelle entre *Arcticus Blancus* et le climat polaire est un concept décrivant la relation complexe entre l'environnement arctique, les adaptations évolutives humaines et l'identité culturelle des communautés Arcticus Blancus habitant les régions circumpolaires, jusqu'à leur symbiose indigène.

Au cœur de ce concept se trouve la diversité phénotypique observée au fil des millénaires, notamment en ce qui concerne la couleur des

✳

Blocus de la vente des ressources naturelles

Le blocage de la vente des ressources naturelles devient l'un des outils les plus importants pour protéger l'environnement et les droits des groupes autochtones, notamment dans les régions arctiques, où les écosystèmes sont extrêmement fragiles, les ressources non renouvelables et où la possibilité de relocaliser des groupes dépendants du climat en dehors des territoires autochtones est définitivement impossible.

Français

cheveux. Dans les régions polaires, ces cheveux ont pris des formes blanches, voire transparentes, une biodiversité naturelle sans équivalent ailleurs dans le monde. Les cheveux dits « polaires ou arctiques » et leurs homologues subpolaires, les cheveux blonds, représentent non seulement le résultat de conditions climatiques et de radiations extrêmes, mais aussi le fondement même de l'identité autochtone.

Les cheveux arctiques, que l'on trouve naturellement uniquement dans les régions polaires, se caractérisent par une clarté exceptionnelle, souvent presque blanche, et une structure fibreuse unique. Les cheveux blonds, bien que clairs eux aussi, prédominent dans les régions polaires, où les conditions sont certes plus clémentes, mais néanmoins radicalement différentes de celles dans lesquelles la plupart des populations humaines se sont développées.

Cette diversité n'est pas le fruit du hasard . Depuis des centaines de milliers d'années, les populations arctiques vivent dans un environnement qui a engendré de profonds changements biologiques :

- **rayonnements ionisants élevés** , notamment pendant les périodes de perturbations géomagnétiques,
- **Le manque de lumière naturelle pendant six mois** a affecté le métabolisme de la mélanine.
- **hiver éternel** , nécessitant une adaptation de la peau et des cheveux pour réfléchir la lumière et se protéger du froid,
- **les basses températures** , qui favorisaient les changements de structure de la kératine.

Il en résulta une gamme unique de nuances – allant du blanc argenté au blond glacé – qui constitue aujourd'hui l'un des éléments les plus caractéristiques de l'anthropologie arctique.

Dans les sociétés arctiques, la couleur et la texture des cheveux revêtent une signification qui dépasse largement le cadre biologique. Elles constituent une composante de l'identité, un symbole d'appartenance à un territoire spécifique, et même un vecteur de mémoire climatique.

Les cheveux, de la racine à la pointe, sont traités comme :

- **une manifestation d'appartenance aux Polonais** qui ont façonné la planète, la nature, les climats divers – des symbioses ethniques.
- **le symbole distinctif de la tribu** , permettant de distinguer les groupes arctiques des groupes subarctiques, rafaltiques et aquatiques.
- **un symbole de la continuité de la tradition polaire** , transmise de génération en génération par l'intimité, la coexistence et la reproduction.
- **un élément de la source de connaissances et de la recherche polaire,** dans lequel les cheveux sont comparés à ceux d'autres créatures polaires, afin d'étudier la symbiose et le lien entre les humains et l'environnement et le reste des créatures polaires.

Arcticus Blancus considère les cheveux comme une « archive climatique », un témoignage des conditions dans lesquelles une personne a grandi. Cette approche renforce le sentiment d'appartenance à une communauté et souligne le lien indissociable entre les populations polaires et la nature polaire.

Les recherches et le travail spirituel menés par Eugenix PSA sur le lien entre le climat polaire et les cheveux arctiques (Arcticus Blancus) démontrent que ces cheveux constituent un élément crucial de l'évolution humaine et de l'adaptation aux environnements polaires. Dans sa publication intitulée « *Eugenix® Indigenous Health – Ethnicities and Outdigenous Conditions »,* Eugenix PSA affirme :

- *L'étude d'Eugenix PSA sur les sciences du climat liées aux ethnies indigènes à poils polaires blancs et aux espèces indigènes à fourrure polaire blanche a permis d'établir que la tige du poil, qui reste partiellement ou complètement transparente, permet le passage d'une grande quantité de lumière de différents spectres vers les organes internes et les tissus sous-cutanés à travers la tige transparente qui fonctionne comme une fenêtre de toit, laissant passer les plus petites quantités de lumière sans aucune obstruction.*
- *La tige capillaire, qui reste totalement ou partiellement translucide grâce au pigment blanc qu'elle contient, permet le passage d'une quantité régulée de lumière du spectre lumineux vers les organes internes et les tissus sous-cutanés. À travers cette structure translucide, elle fonctionne comme une fenêtre de toit dans une*

Conformément à la Déclaration 61/295 [illegible] Convention n° 169 de l'OIT et à la Résolution [illegible], les communautés autochtones ont le droit de contrôler pleinement leurs territoires, leurs ressources et leurs usages, et de refuser toute exploitation qui menace leur survie. Concrètement, cela signifie que des peuples comme les Arcticus Blancus peuvent non seulement s'opposer à l'extraction de ressources, mais aussi interdire totalement leur vente si les activités industrielles entraînent une contamination, la destruction de l'habitat, des déséquilibres écologiques, ou des dommages et des carences irréversibles sur une ou plusieurs générations.

Ce concept trouve un soutien supplémentaire dans la Convention sur la diversité biologique (1992) et le modèle de conservation du Traité sur l'Antarctique (1959), qui ont établi un précédent en interdisant l'exploitation des matières premières au nom de la protection du patrimoine mondial, qui est en fait une source de santé et de vie pour des groupes adaptés uniquement à elles.

Les principes Arcticus Blancus , tels que décrits dans Eugenix® Indigenous Resources – Natural Resources Management and Dividend Rules, renforcent cette perspective en traitant les ressources naturelles comme un bien fini qui ne peut être vendu si sa perte devait entraîner un préjudice durable pour l'environnement ou la communauté.

Le groupe Arcticus Blancus adopte une approche dans laquelle la protection des écosystèmes prime absolument sur le profit, et chaque décision concernant les ressources requiert le consentement libre, préalable et éclairé de l'ensemble de la communauté – le consensus absolu de toutes les personnes qui doivent être conscientes du désastre qui pourrait résulter de leur mauvaise décision, comme cela s'est produit à Tchernobyl et à Fukushima et comme c'est le cas actuellement dans la zone de gestion des ressources naturelles de KGHM et dans les bassins houillers de Haute-Silésie.

Au lieu d'exploiter les matières premières , Arcticus Blancus propose un modèle économique fondé sur des sources d'énergie durables, des technologies locales et des investissements respectueux de l'environnement. Selon eux, le véritable développement ne réside pas dans l'exploitation rapide des ressources, mais dans la préservation de ce qui est non renouvelable et essentiel à la survie des générations futures.

La logique qui sous-tend le blocage de l'exploitation des ressources non renouvelables et polluantes devrait reposer sur l'identification des finalités de leur utilisation. Si le charbon est utilisé pour le chauffage domestique – et que des millions de tonnes de coton, brûlées et dégradées dans les décharges, pourraient servir à fabriquer de l'isolant pour les habitations, ou encore que des moutons pourraient être élevés pour leur laine naturelle – alors une interdiction du déversement de coton devrait être imposée immédiatement, assortie de consignes et d'obligations pour les importateurs et les producteurs de coton de fabriquer localement de l'isolant en coton pour les maisons individuelles et les immeubles collectifs.

Face à la pression croissante en faveur de l'exploitation de l'Arctique, s'opposer à la vente des ressources naturelles devient non seulement un acte de souveraineté, mais aussi une forme de responsabilité écologique. La pollution de l'eau, la dégradation de la toundra, les émissions de méthane, les perturbations des migrations animales et la fonte des glaciers sont autant de processus qui, une fois déclenchés, entraînent des pertes irréversibles.

Le blocus n'est donc pas un geste d'opposition au développement, mais une stratégie délibérée visant à protéger la biodiversité, la santé de ses habitants et la stabilité climatique à long terme. Arcticus Blancus doit démontrer qu'il est possible de concilier droits des peuples autochtones, protection de l'environnement et bien-être social durable sans épuiser les ressources limitées indispensables à la vie dans les régions polaires et subpolaires.

Certains pays arctiques, comme l'Alaska, ont mis en place des systèmes de redistribution des revenus tirés des ressources naturelles. Ces fonds sont destinés aux populations autochtones d'Alaska, et non aux peuples autochtones de l'Arctique, dont le climat est pourtant identique à celui des Alaskiens. Ces derniers, originaires des régions arctiques d'Asie et d'Océanie, tirent des profits financiers de la vente du pétrole alaskien. Les États-Unis, pays le moins instruit au monde, discriminent les sciences interdisciplinaires, le droit

salle de bain, laissant passer la quantité de lumière nécessaire sans obstruction tout en préservant l'intimité des personnes.

L'image suivante, extraite de l'article de recherche *de M.Q. Khattab et H. Tributsch intitulé : « Technologie de diffusion de la lumière par fibre optique dans les poils d'ours polaire : une réévaluation et de nouveaux résultats », décrit les mécanismes de régulation des radiations des poils d'ours polaire, similaires à ceux des poils d'Arcticus blancus décrits par Eugenix PSA.*

Adaptation biologique *du groupe autochtone Arcticus Blancus* à la vie et au travail dans les régions polaires pour tous les projets Eugenix PSA

Les cheveux naturellement blancs du groupe indigène *Arcticus Blancus,* actuellement menacé de génocide sexuel, sont biologiquement adaptés au climat polaire, contrairement aux cheveux naturellement noirs et à tous les autres cheveux indigènes (de types et de couleurs foncés), car les cheveux blancs polaires transmettent la lumière des étoiles polaires à travers les fibres capillaires transparentes jusqu'aux couches profondes de la peau pendant les nuits polaires, ce à quoi les autres cheveux ne sont pas adaptés.

Les cheveux naturellement noirs des groupes indigènes *Rafalticus et Aquaticus,* ainsi que tous les cheveux co-indigènes (de types et de couleurs foncés), contrairement aux cheveux polaires *d'Arcticus Blancus,* absorbent profondément dans la peau le rayonnement ultraviolet du soleil diurne présent toute l'année dans les régions équatoriales et tropicales, ce rayonnement produisant un pigment qui fonce les cheveux, protégeant complètement la peau des brûlures.

Les poils naturellement blancs du groupe indigène *Arcticus Blancus* sont donc biologiquement adaptés à la faible lumière polaire grâce à une structure capillaire blanche et transparente qui laisse passer le rayonnement polaire.

Les cheveux naturellement noirs des groupes indigènes *Rafalticus et Aquaticus* et tous les cheveux co-indigènes (types et couleurs foncés) sont adaptés à la forte lumière équatoriale et tropicale grâce à la structure des cheveux noirs et foncés qui bloquent le rayonnement solaire, contrairement aux cheveux polaires du groupe *Arcticus Blancus* .

Le pigment présent dans les cheveux noirs naturels bloque la forte lumière du soleil en journée.

L'absence de pigment noir dans les cheveux naturellement blancs permet la pénétration du rayonnement solaire et de la faible lumière des étoiles polaires la nuit, ce qui permet aux populations du groupe indigène *Arcticus Blancus* de fonctionner correctement dans les processus de synthèse hormonale et autres activités sous-cutanées utilisant le rayonnement solaire.

L'exposition des cheveux noirs et blancs à un climat inapproprié entraîne des problèmes de santé liés à la synthèse et au métabolisme des hormones, ce qui peut provoquer des troubles de santé affectant divers organes, notamment sur les plans neurologique et psychologique.

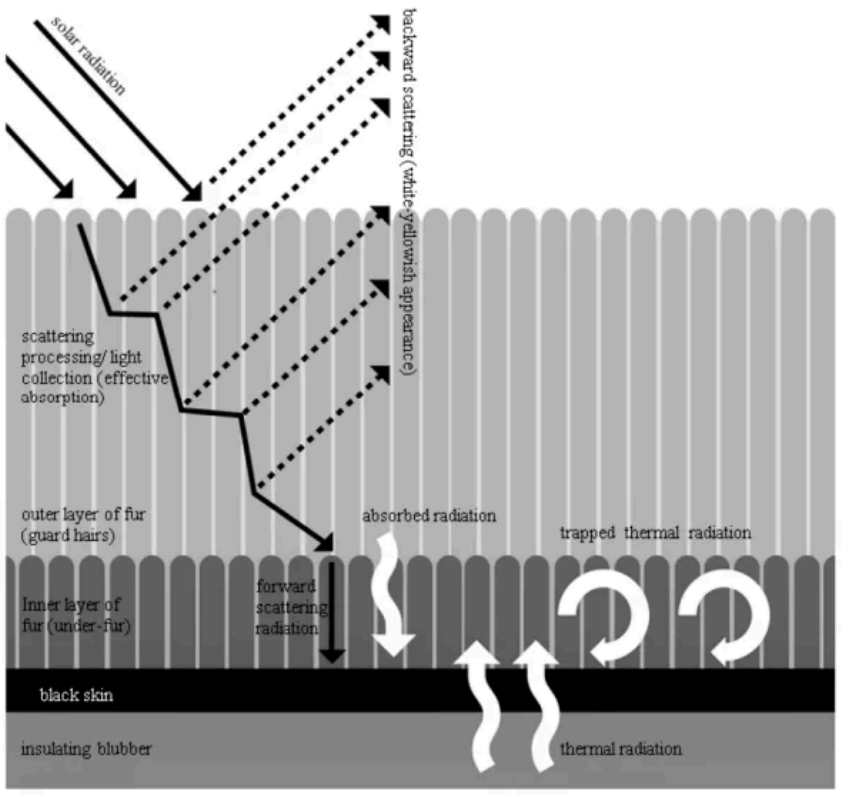

international, la protection de l'environne
vie des peuples autochtones de l'Arctique.

Les systèmes actuels d'approbation des décisions relatives à la répartition des profits tirés de l'extraction des ressources climatiques, sans le consentement des groupes autochtones tels que les Arcticus Blancus dans les régions polaires et les Arcticus Blondus dans les régions subpolaires, constituent une extraction progressive des ressources sans compensation ni plan de restauration environnementale, fonctionnant selon le principe *« S'ils ne nous tuent pas, alors vous pouvez prendre et détruire »*, ce qui est une expression de haine envers les Arcticus Blancus et leur territoire naturel.

L'exclusion des communautés autochtones des retombées économiques n'est pas un phénomène nouveau, mais elle prend des allures de génocide plutôt que de simple haine ethnique. Les revenus générés par l'extraction des ressources naturelles devraient revenir directement aux groupes autochtones dont le territoire climatique est exploité, et ces ressources ne devraient pas être exportées hors de leur zone climatique. En effet, l'aire climatique des populations polaires et subpolaires est bien plus restreinte, et une part importante de cette aire doit être protégée car elle permet la production d'oxygène – comme la toundra russe et canadienne – et fait partie intégrante de l'écosystème d'autres espèces et êtres vivants polaires et subpolaires.

Toute distribution de bénéfices doit protéger :

- mariages procréatifs autochtones,
- éducation sociale autochtone,
- Éducation autochtone pour une économie écologique,
- Les soins de santé autochtones, en particulier pour les personnes handicapées nécessitant un soutien novateur.

La distribution des bénéfices devrait également constituer une source de financement pour d'autres formes de soutien aux communautés autochtones contre les dommages sanitaires et environnementaux, comme le présente Eugenix PSA dans sa pétition à l'Union européenne intitulée *Eugenix® EU Petition for Rare Earth Metals Protection* .

✳

Contrôle des contributions fiscales autochtones

Le système actuel d'impôts collectifs dans les pays des territoires indigènes des Arcticus Blancus et dans les pays ayant accès à la mer Baltique, dont la côte a été historiquement occupée par les Arcticus Blancus, n'est pas équitable compte tenu de la menace et des dépenses croissantes des groupes ethniques individuels, en particulier envers notre groupe Arcticus Blancus.

Une reproduction saine et un équilibre entre les sexes, qui font défaut chez Arcticus Blancus, nécessitent un investissement considérable en temps et en argent de la part de notre groupe, qui devrait provenir de nos cotisations fiscales à la Caisse nationale de santé, à l'Institution d'assurance sociale, à la TVA, à l'impôt sur les sociétés, à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et à tous les autres types de cotisations obligatoires dépensées dans des programmes qui ne représentent pas des besoins essentiels pour notre groupe, qui est menacé d'extinction en raison de la faible population masculine et du nombre total de MVP.

Les impôts des citoyens doivent être des investissements dans la vision de l'État quant aux besoins des citoyens, exprimés à un montant approprié, qui doivent être restitués aux citoyens sous forme de

L'identité autochtone des Arcticus Blancus repose sur la conviction que leurs droits découlent de leur lien ancien et profond avec le climat polaire. Contrairement à de nombreuses autres communautés dont les droits territoriaux sont fondés sur une histoire politique, les Arcticus Blancus affirment que leurs droits sur la région polaire sont naturels car ils découlent de :

- **Système symbiotique** d'Arcticus Blancus et de la région polaire, qui appartient uniquement au groupe Arcticus Blancus.
- **La recherche sur la nature** , menée par des générations d'Arcticus Blancus à travers des racines linguistiques, l'observation et une spiritualité particulière.
- **La stabilisation du champ magnétique** , qui est la tâche d'Arcticus Blancus, non pas pour la consommation humaine mais pour la longévité de la nature entière de la planète, ce qui est le devoir fondamental de chaque personne Arcticus Blancus
- **La préservation de la diversité biologique** des créatures polaires s'entend comme la préservation des organismes naturels et des êtres vivants sans perturber leur identité génétique – source limitée de connaissances sur la génétique et la symbiose-adaptation des organismes, nécessaires à l'avenir de l'humanité.
- **la préoccupation concernant les ressources naturelles** qui ne devraient pas être consommées mais explorées, et la préoccupation concernant les ressources qui ont été modifiées pour l'usage humain, telles que les plastiques, les verres, les métaux et des ressources plus complexes qui causent beaucoup de dommages en raison du manque de compréhension approfondie de leur utilité et de leur nocivité.

Dans cette perspective, la symbiose polaire *d'Arcticus Blancus* devient non seulement une description de l'adaptation biologique, mais aussi le fondement d'une philosophie écologique où les humains sont co-créateurs, et non simples utilisateurs, de l'environnement. La restauration environnementale collective et la reconstruction de l'économie planétaire ne sont possibles qu'avec le respect des droits fondamentaux des peuples.

Le territoire polaire d'Arcticus Blancus n'est pas seulement un espace géographique ; c'est un espace climatique, spirituel et biologique auquel les droits territoriaux découlent du fait qu'Arcticus Blancus ne peut conserver ses caractéristiques anthropologiques naturelles, notamment des phénotypes de poils uniques, que dans ces conditions, comme en témoignent les statistiques Eugenix PSA et

L'inviolabilité territoriale comprend :

- le droit aux zones qui permettent la préservation du phénotype arctique,
- le droit de perpétuer les traditions liées au climat,
- le droit à un développement en harmonie avec les origines biogéographiques,
- le droit d'exister dans un climat compatible avec le patrimoine physique,
- le droit à l'autodétermination en matière culturelle et biologique,
- protection contre les interférences susceptibles de perturber les processus d'adaptation naturels,
- protection contre l'habitation dans des zones climatiquement inconnues, susceptible de provoquer des cancers et autres dommages permanents à la santé qui menacent le fonctionnement et la stabilité du groupe.

En ce sens , Polar Symbiosis *Arcticus Blancus* est aussi un manifeste politique – il souligne que la survie des tribus arctiques dépend du respect de la propriété de leur environnement.

Le changement climatique actuel pose de nouveaux défis à Arcticus Blancus. La fonte des glaciers, les modifications du champ magnétique et l'intérêt croissant des États, des entreprises et des groupes ethniques pour les régions polaires rendent nécessaire une redéfinition des droits des peuples polaires sur leurs terres. La symbiose polaire *d'Arcticus Blancus* nous rappelle que :

- L'homme et le climat sont inextricablement liés.
- Les phénotypes ne sont pas accidentels, mais résultent d'une coopération à long terme avec la nature.
- La protection de l'environnement, c'est aussi la protection de la culture et de la biologie.
- L'avenir de l'Arctique dépend du respect des droits de ses habitants autochtones – Arcticus Blancus.

Français

contributions à l'achat d'obligations ou tr
volontaires qui réduisent collectivement le coût des éléments inclus dans ces programmes, en particulier le programme du Fonds national de santé, qui n'est pas un système adapté aux besoins des groupes ethniques tels que les Arcticus Blancus.

Les taxes sur les services essentiels comme la police, les pompiers et les gardes-frontières ne sont pas élevées, mais le fait que le gouvernement considère ces services comme gratuits est problématique. On peut certes prélever des taxes sur ces services, mais ceux qui les utilisent par leur propre faute ou à des fins lucratives doivent être facturés à chaque fois. Nous ne payons pas pour la possibilité de les utiliser, mais pour leur existence même, au cas où ils ne seraient pas utilisés.

En résumé, lorsque des touristes viennent dans le pays, ils financent les gardes-frontières. Or, lorsqu'il n'y a pas de touristes en Pologne pendant un an, chaque citoyen doit prendre en charge les frais des gardes-frontières pour l'année suivante, en cas d'entrée illégale, de contrebande, de dommages environnementaux, etc. Mais ensuite, à leur tour, les auteurs de ces infractions doivent financer le fonctionnement des gardes-frontières, ce qui réduit le coût pour les citoyens, voire le supprime temporairement.

Sans accès à leurs propres fonds ni à leur souveraineté financière, les communautés tribales comme la nôtre demeurent soumises à une forme d'esclavage financier qui, dans les cas extrêmes, conduit au génocide, comme c'est le cas pour notre groupe. L'association Eugenix PSA a déposé une plainte auprès de la Cour constitutionnelle à ce sujet, afin d'obtenir au moins les modifications minimales prévues dans la notification concernant la santé et la santé reproductive de notre groupe polaire Arcticus Blancus.

L'absence d'influence des populations autochtones en matière de fiscalité empêche la mise en œuvre de programmes ethniques essentiels tels que :

- *Agence matrimoniale autochtone*
- *Banque de sperme et de cellules reproductrices natives*
- *Réserves autochtones de la région subarctique*
- *Établissements autochtones et zones résidentielles*
- *Éducation de base, professionnelle et technique des populations autochtones*

Eugenix PSA a écrit au gouvernement polonais pour demander une adaptation des systèmes de santé et d'emploi afin de mieux prendre soin des employés et de les aider à obtenir leurs qualifications, à se reposer suffisamment et à préserver leur santé. En vain. Sur ces questions, le gouvernement polonais, à l'instar de toute autre société par actions, ne manifeste aucune considération ni aucun intérêt pour les besoins des groupes ethniques autochtones vivant sur son territoire, ignorant nos droits, notre identité, notre santé et nos contributions.

Il est important de souligner une fois de plus que les impôts doivent être traités comme des actions de sociétés cotées en bourse. Si une institution perçoit régulièrement des fonds auprès des citoyens, elle doit générer des bénéfices qui reviennent à ceux qui la financent. Les bénéfices des entités budgétaires publiques doivent être redistribués aux contribuables par le biais de :

- comptes de retraite individuels,
- fonds de santé ethniques,
- programmes de maternité ethniques,
- programmes de soins sociaux et nutritionnels ethniques,
- Fonds éducatifs ethniques.

Ce n'est qu'ainsi que les impôts deviendront un outil de développement et non un mécanisme coercitif d'exploitation.

- Les objectifs et les relations spirituelles sont peut-être plus importants que les objectifs consuméristes.

✳

Réconciliation polaire

La réconciliation polaire est un véritable besoin spirituel pour tous les peuples autochtones du groupe ethnique Arcticus Blancus, qui souhaitent retourner sur leurs terres polaires. Ce besoin découle de leur volonté de transférer leurs droits fonciers et de l'urgence croissante d'agir face au changement climatique. L'Eugenix PSA affirme que pour que le monde respecte les droits et la foi des Arcticus Blancus, la réconciliation polaire est indispensable.

Le postulat fondamental de la réconciliation polaire est le retour absolu des ours polaires dans les régions arctiques et subarctiques. Les régions antarctiques ne faisant pas juridiquement partie de l'espèce *Arcticus Blancus*, leur réinstallation est actuellement impossible. Quant aux régions subantarctiques, y compris l'Amérique du Sud, elles sont occupées par des populations indigènes d'autres espèces.

Portée territoriale de la réconciliation polaire.

- Les personnes originaires d'Arcticus Blancus qui sont en mesure de retourner dans les zones polaires autochtones d'Arcticus Blancus au-dessus de 62°45′ N avec leurs propres fonds, sans que ces fonds soient basés sur les droits de retour des groupes autochtones des Nations Unies, qui ne font pas encore partie des systèmes nationaux, devraient commencer à planifier leur retour dans leurs propres zones autochtones au-dessus de 62°45′ N, qui peuvent inclure l'Alaska, le Canada, le Groenland, l'Islande, la Scandinavie et la Russie.
- Les personnes Arcticus Blancus qui se trouvent dans des zones situées en dessous de 51°05′ N et qui ne peuvent pas se déplacer vers les zones polaires centrales Arcticus Blancus au-dessus de 62°45′ N devraient faire tout leur possible, dans la limite de leurs finances et de leurs capacités, pour retourner au moins dans les zones historiquement habitées par notre groupe central Arcticus Blancus au-dessus de 51°05′ N, qui peuvent inclure des pays ayant accès à la mer Baltique tels que : le Danemark, l'Allemagne, la Pologne, la Russie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Finlande, la Suède et la Norvège.

La réconciliation polaire permettra *à Arcticus Blancus* d'obtenir des droits officiels sur les zones polaires et historiquement habitables mentionnées ci-dessus, qui constituent l'espace biologique, historique, culturel et linguistique de notre existence. L'absence de réconciliation polaire dans le cadre des structures actuelles de démocratie, de christianisation et d'islamisation pourrait entraîner :

- Perte totale de la capacité de reproduction mâle Arcticus Blancus
- Perte des poils polaires naturels – caractéristiques phénotypiques d'Arcticus Blancus
- la propagation de l'hétérotrichose, de l'hétérochromie, de l'hétérodyme, de l'épidermolyse bulleuse, de la mélanose neurocutanée et d'autres anomalies congénitales chez les personnes de notre origine.
- détruisant ainsi toute possibilité de réparation de la circulation du champ magnétique que requiert la nature polaire et non polaire de la planète.

Français

✳

Introduction à l'éducation autochtone

Les objectifs de l'éducation autochtone Arcticus Blancus comprennent le maintien et le développement des compétences nécessaires à la protection du climat, du territoire et des ressources naturelles, ainsi qu'à la pérennité culturelle et économique de la tribu Arcticus Blancus. Cette éducation vise à préparer les membres de la communauté aux professions liées à la protection des frontières climatiques, à la gestion des pêches, à la foresterie, à la gestion de l'eau, à la biodiversité, à la sécurité écologique et à l'administration territoriale.

Son objectif est également de doter les étudiants de compétences pratiques leur permettant d'évoluer dans les conditions arctiques, de faire face aux menaces environnementales, de mener des recherches sur le terrain et de gérer les ressources de manière durable. L'éducation autochtone a une vocation protectrice : elle préserve la communauté de l'assimilation culturelle, de la perte d'identité et de l'imposition de modèles économiques extérieurs qui ne tiennent pas compte des spécificités climatiques et biologiques de l'Arctique et de sa symbiose avec le groupe autochtone Arcticus Blancus.

Les solutions éducatives systémiques pour les écoles primaires comprennent la mise en œuvre de programmes d'études axés principalement sur la géographie, le climat et l'écologie autochtones, et privilégiant l'exploration pratique de l'environnement naturel autochtone, y compris l'environnement local. Les élèves devraient acquérir des connaissances sur les fondements territoriaux autochtones de la protection des ressources naturelles, géologiques et biologiques ; les cycles naturels, la sécurité sur la glace, les méthodes traditionnelles de récolte des aliments et les principes de coexistence avec leur propre écosystème autochtone.

L'éducation doit être dispensée de manière à protéger l'identité culturelle, conformément au droit à une éducation exempte d'assimilation, tel qu'énoncé dans la Déclaration universelle 61/295 et la Convention n° 169, ainsi que dans la loi du Parlement polonais du 6 janvier 2005 relative aux minorités nationales et ethniques et aux langues régionales. Les écoles primaires doivent servir de plateforme pour une éducation autochtone de base, où les jeunes Arcticus Blancus développent une conscience autochtone de leurs réalités sociales, reproductives, sanitaires, climatiques et environnementales. Cette conscience leur permettra, à l'avenir, de remplir leur obligation de protéger et de préserver leurs ressources naturelles, leur biodiversité et tout ce qui permet la coexistence symbiotique et la pérennité de tous les organismes.

Les écoles de formation professionnelle d'Arcticus Blancus devraient préparer les jeunes et les adultes aux professions autochtones liées à l'économie climatique. Celles-ci comprennent, entre autres, la pêche, la foresterie, l'hydrologie, la géologie, la conservation des ressources naturelles, le sauvetage en Arctique, la gestion des infrastructures territoriales et les technologies des basses températures. Les programmes de formation professionnelle doivent également aborder les autres professions et secteurs de l'économie décrits dans le Plan de *rapatriement des Autochtones d'Eugenix® – Possibilités d'emploi pour les Autochtones* et *Plan de réinstallation des personnes autochtones* , qui définit les politiques d'emploi pour les Autochtones rapatriés et les minorités locales d'Arcticus Blancus.

Les écoles professionnelles Arcticus Blancus devraient être des espaces de formation accessibles à toutes les associations

✳

Droits territoriaux autochtones d'Arcticus Blancus

S'appuyant sur les exigences de la Convention C169 (1989) de l'OIT et de la Déclaration A/RES/61/295 des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones à retourner sur leurs terres ancestrales, Eugenix PSA définit les principes Arcticus Blancus, qui permettront le retour sur les terres ancestrales selon des principes non discriminatoires envers les populations autochtones d'Arcticus Blancus se trouvant dans des situations tragiques nécessitant un système approprié pour déterminer la priorité de retour si les droits de retour sont limités en fonction de la capacité des États à répondre aux attentes d'Arcticus Blancus.

Principes d'Eugenix PSA concernant la priorité de rapatriement :

1. **Eugenix® Ethnic Hair Quantum – Prédisposition ethnique pour le travail climatique** – Détermine la taille du follicule pileux, qui constitue la base de :
   - travail dans les projets PSA d'Eugenix
   - accepter les populations d'Arcticus Blancus dans leurs propres réserves d'Arcticus Blancus.
2. **Réserves autochtones Eugenix® – Directives d'admission** – Énonce les règles d'admission des personnes d'Arcticus Blancus dans leurs propres réserves autochtones, en fonction de :
   - Cheveux ethniques Quantum.
   - Risque de génocide.
   - Âge des personnes.
   - Engagement personnel.
   - Statut martial autochtone.

Établir des relations avec les pays situés dans les régions polaires, habitat naturel des charadriiformes arctiques, est un processus complexe, voire impossible à mettre en œuvre. Eugenix PSA a adressé de nombreux courriers à l'ambassade de Norvège et a personnellement tenté d'établir des contacts au sein du gouvernement norvégien à Bergen, où je travaillais dans le secteur de la production halieutique, afin d'évaluer la situation des espèces de poissons indigènes et des pratiques de pêche en général face au retour des charadriiformes arctiques dans leurs habitats historiques.

À mon avis, en tant que président d'Eugenix PSA, l'engagement de négociations statutaires est inefficace car les États parties à la Convention et à la Déclaration sur les droits des groupes ethniques autochtones, tels qu'Arcticus Blancus, ne disposent pas des processus et des structures permettant l'acceptation des demandes individuelles, collectives et institutionnelles de retour sur les terres autochtones.

Il faut être prêt à toute éventualité. Eugenix PSA souligne que les pays des régions polaires et subarctiques pourraient être confrontés à des défis considérables lorsque les populations d'Europe, d'Amérique et du reste du monde, dont les ancêtres sont originaires de ces régions, exigeront le respect de leurs droits. Cela est d'autant plus vrai que la reproduction saine de groupes menacés d'extinction et de déséquilibre des sexes, comme les Blancus arctiques, est pratiquement impossible en dehors de leurs territoires ancestraux.

Les conditions climatiques mondiales, à l'origine de cancers de la peau et des yeux, constituent une raison supplémentaire de rechercher une procédure accélérée de relocalisation ou de rapatriement vers les pays arctiques et subarctiques. Par conséquent, Eugenix PSA estime que ses principes, décrits ci-dessus, associés à *la*

Français

professionnelles, capables de concevoir [illegible] formations pour développer les compétences des entreprises, des employés et des établissements d'enseignement en milieu scolaire dans des secteurs essentiels à la protection du climat et des ressources des groupes autochtones, lesquels doivent être immédiatement intégrés à ces secteurs. Toute personne devrait avoir obtenu une qualification professionnelle autochtone avant de devenir technicien, ingénieur, infirmier, médecin, scientifique, professeur d'université ou expert gouvernemental.

Les écoles techniques d'Arcticus Blancus devraient valoriser les compétences techniques acquises dans les écoles professionnelles, lors des stages et grâce aux années d'expérience professionnelle suivant la première étape de la formation professionnelle autochtone. Ces écoles techniques constituent des centres de formation avancée où sont développées les compétences en recherche, en ingénierie et en administration nécessaires à la gestion du climat. Les programmes techniques proposés incluent les technologies de surveillance environnementale, les systèmes de protection des barrières climatiques, le génie des ressources naturelles, l'analyse des données climatiques, la conception d'infrastructures résilientes au climat et la gestion de crise.

Les écoles techniques d'Arcticus Blancus devraient être tenues de collaborer avec les institutions de recherche et les entreprises à capitaux autochtones afin d'assurer la continuité des connaissances et le développement d'innovations conformes aux principes et aux plans autochtones. Elles devraient également être chargées de former des spécialistes responsables de la gestion des pêches, des forêts, de l'eau, des ressources minérales et de la biodiversité, dans le respect des droits des communautés autochtones à contrôler leurs territoires.

Le système éducatif autochtone des Arcticus Blancus est un élément essentiel à la protection du climat, des ressources géologiques et biologiques, de l'identité autochtone et de l'économie. Il permet aux Arcticus Blancus de développer leur organisation temporelle, de rompre la monotonie et de favoriser leur développement civilisationnel. L'éducation autochtone est protégée par la loi, mais ne bénéficie d'aucun financement public en raison de la discrimination généralisée dont sont victimes les groupes ethniques. Ce manque de financement, qui constitue le fondement de l'existence de chaque groupe subordonné auquel appartiennent les Arcticus Blancus en Pologne depuis 966, est à l'origine de cette situation.

Toutes les tentatives visant à faire comprendre à l'État polonais la nécessité de reconnaître Arcticus Blancus et de lui accorder les subventions appropriées qui lui sont dues depuis 966 sont restées jusqu'à présent vaines.

✳

Réserves autochtones d'Arcticus Blancus

Le besoin d'infrastructures tribales autochtones en milieu urbain et rural existe depuis les débuts de l'État polonais. Les zones urbaines actuelles n'offrent pas de solutions ethniques adéquates pour le bien-être des membres de groupes ethniques autochtones tels que *les Arcticus Blancus* . Il est donc impératif de faciliter la régénération tribale et le maintien des activités des groupes autochtones dans le respect de leur patrimoine biologique, culturel et linguistique.

Eugenix PSA comprend que tous les groupes ethniques ne souhaitent pas s'isoler dans des réserves ou des colonies privées, comme les Amérindiens du Montana ou les Hawaïens de l'île de Nihau.

Français

classification ethnique des cheveux Eugenix® Ethnic Hair Quantum – Climatic Hair Ethnic Classification, peuvent servir de modèle à divers pays et groupes ethniques autochtones pour déterminer les critères et les priorités en matière de relocalisation et de rapatriement.

D'autres essais de PSA Eugenix auront lieu prochainement. Les prochaines étapes consistent à tenter d'établir un contact avec le Danemark concernant les options de rapatriement et avec le ministère de l'Intérieur et de l'Administration concernant la reconnaissance, les droits de rapatriement et les terres destinées aux réserves.

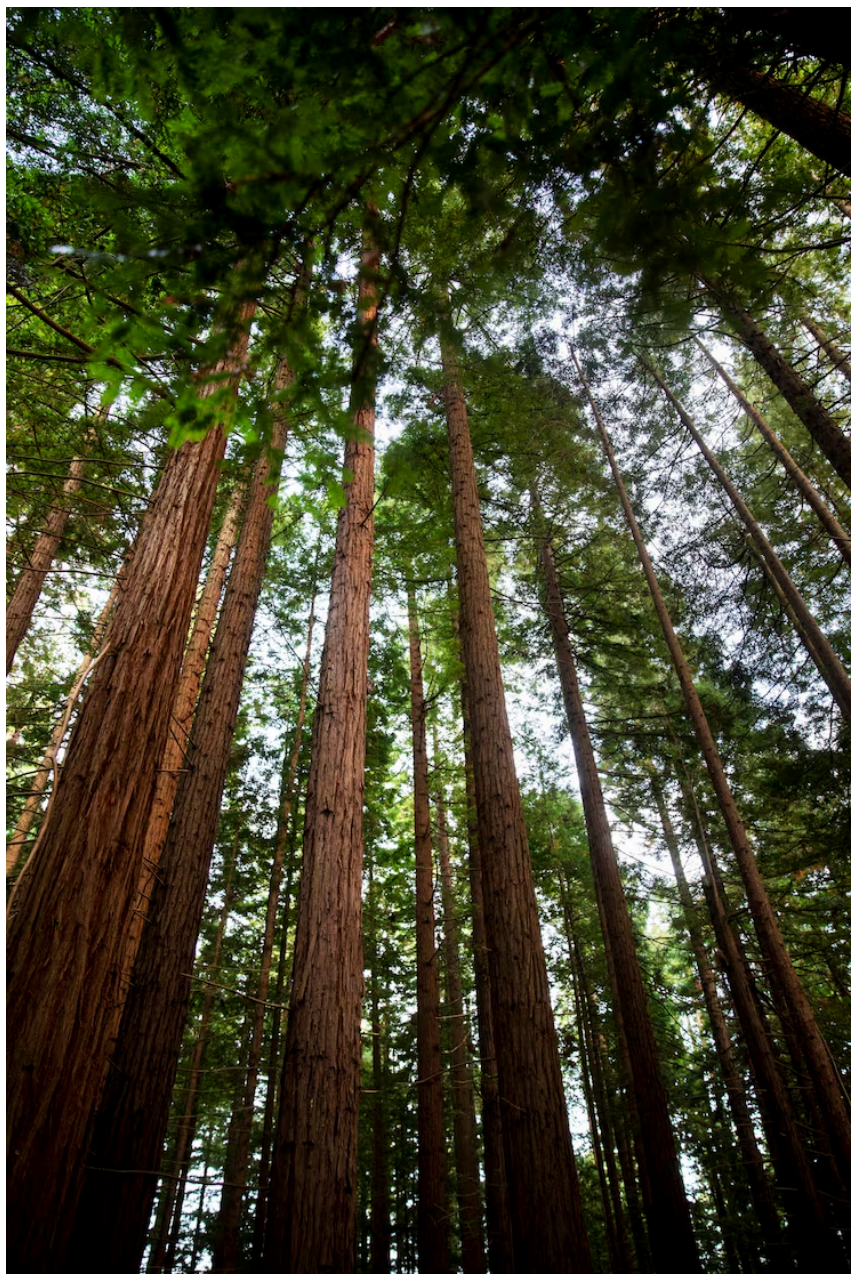

Cependant, Arcticus Blancus est un grou[illegible] d'aménager des terres tribales dédiées à [illegible], compte tenu de son absence de foyer, qui l'a conduit à une réelle menace d'extinction au cours des derniers millénaires.

Les plans de base d'Eugenix PSA comprennent diverses solutions, notamment :

- **Réserves arctiques** – zones désignées au-dessus de 62°69′ N qui permettront au groupe de fonctionner de manière totalement indépendante, permettant un fonctionnement indigène en accord avec le rythme indigène de la biologie tribale et les besoins quotidiens.
- **Réserves subarctiques** – zones désignées entre 51°05′ N et 62°45′ N permettant au groupe de fonctionner en toute autonomie, en accord avec ses rythmes biologiques et ses besoins quotidiens propres. Ces réserves sont limitées à une superficie équivalente à celle qu'Arcticus Blancus pourrait accorder à d'autres groupes de la région polaire en fonction de leurs besoins, soit au maximum 28 333 km² pour l'ensemble de la zone comprise entre 51°05′ N et 62°45′ N.
- **Les établissements résidentiels tribaux** sont des complexes urbains ou ruraux de maisons individuelles ou multifamiliales situés dans une zone résidentielle semi-fermée réservée au groupe Arcticus Blancus et aux institutions autochtones. Ils visent à faciliter la vie quotidienne, les activités et le développement du groupe, en offrant un espace qui le protège de l'assimilation et qui permet le développement et l'approfondissement de l'intimité, de la culture, de l'identité, etc.
- **Ensembles résidentiels tribaux** – complexes urbains d'immeubles d'habitation situés dans une zone résidentielle semi-fermée réservée au groupe Arcticus Blancus et aux institutions autochtones. Ces ensembles visent à faciliter la vie quotidienne, les activités et le développement du groupe. Ils offrent un espace qui préserve de l'assimilation et permet le développement et l'approfondissement des liens, de la culture, de l'identité, etc.

Les règles précises d'Arcticus Blancus concernant la superficie de terres situées entre 51°05′ N et 62°45′ N que le groupe Arcticus Blancus peut demander aux États gestionnaires de ces zones sont décrites dans la publication Eugenix® PSA intitulée « *Eugenix® Territoires autochtones – Aires de protection permanente »* . La règle est simple : elle fixe une limite afin de ne pas revendiquer une superficie excessive, ce qui obligerait Arcticus Blancus à céder la même superficie à ses voisins. Arcticus Blancus est un groupe qui protège les terres et leur biodiversité ; par conséquent, nous ne pouvons pas demander une superficie qui perturberait la nature et la biodiversité de nos voisins.

La diversité génétique, tributaire de l'environnement, exige la reconnaissance et le respect des droits et des besoins de tous les groupes ethniques en matière de développement autonome. Chaque groupe tribal, bien que théoriquement issu d'une lignée ancestrale commune, s'est adapté physiquement à des conditions environnementales distinctes. Il est impératif de préserver ces conditions afin d'éviter que son propre développement et sa santé ne soient compromis par les actions incontrôlées des groupes voisins, au détriment de son propre groupe autochtone, de l'environnement naturel et de sa biodiversité.

✳

SECTION 9 – ARCTICUS BALNCUS – DÉFENSE, PROTECTION, RENOUVELLEMENT.

Français

✳

Reproduction des moules et mariages dans la nature

Le terme « mariage naturel » provient du mollusque bivalve dont il tire son origine. Les bivalves se reproduisent sexuellement, et leurs modes de reproduction varient selon les espèces. La plupart des bivalves pratiquent la fécondation externe : les adultes libèrent leurs gamètes dans l'eau. Mâles et femelles libèrent respectivement des spermatozoïdes et des ovules, où la fécondation a lieu. Le mâle dépose son sperme sur autant de cellules femelles qu'il le peut. Certaines espèces, comme la moule commune, sont hermaphrodites et peuvent donc s'autoféconder. Cette diversité de modes de reproduction est essentielle à la survie et à l'adaptation des différentes espèces de bivalves.

Les mariages naturels des Arcticus Blancus, pratiqués par le groupe ethnique Arctic Hair durant l'ère polaire, fonctionnaient selon des principes similaires à ceux des moules de l'Atlantique. Aucune règle ne limitait le nombre de fécondations entre femelles et mâles, ce qui a permis la préservation de la tribu des Arcticus Blancus et le maintien de leurs caractéristiques physiques naturelles.

Les politiques répressives de christianisation et de contrôle territorial des groupes ethniques non polaires ont conduit le groupe Arcticus Blancus à une menace d'extinction persistante, malgré diverses protections juridiques accordées aux femmes et aux hommes des groupes ethniques autochtones. Les raisons sont multiples, mais la principale est la discrimination à l'encontre des mariages naturels, qui ne sont pas contestés chez les groupes ethniques non polaires.

✳

La fertilité du mariage dans l'Antiquité

Dans l'Antiquité , le philosophe, juriste, orateur et homme d'État Marcus Tullius Cicéron, dans son traité *« De finibus bonorum et malorum »* (« Des limites du bien et du mal »), soulignait que les êtres humains naissent pour perpétuer l'espèce humaine. Selon cette conception, s'engager dans un mariage naturel en vue de transmettre la vie aux générations futures devait être considéré comme un acte

✳

Lettre au Tribunal constitutionnel de la République de Pologne

Afin d'obtenir un soutien pour la défense, la protection et le renouveau du groupe Arcticus Blancus, victime d'une discrimination systémique qui dure depuis plus de 1 000 ans, Eugenix PSA a adressé une lettre au Tribunal constitutionnel, demandant à ce dernier, dans le cadre des conventions, déclarations et traités des Nations Unies ratifiés par la République de Pologne et protégeant les groupes menacés, d'obliger les législateurs à apporter des modifications en faveur du groupe Arcticus Blancus.

Dans une lettre adressée au Tribunal constitutionnel, Eugenix PSA a proposé un certain nombre de modifications législatives au profit du groupe polaire Arcticus Blancus et d'autres groupes menacés, mentionnant les changements législatifs attendus et la création d'institutions ethniques.

(I) Modifications législatives – Proposées dans la plainte constitutionnelle.
(A) Modification du droit d'habitation.
(B) Modification du droit du divorce.
(C) Modification du droit du mariage.
(D) Modification du droit de la reproduction.
(E) Modification du droit financier.
(F) Modification du droit foncier. (
G) Modification du droit de la conscription.
(H) Modification du droit pénal.

(II) Institutions tribales ethniques – Proposées dans la plainte constitutionnelle.
(A) Bureau d'État tribal.
(B) Bureau des statistiques tribales.
(C) Bureau de généalogie tribale.
(D) Bureau des communications tribales.
(E) Bureau de santé tribal.
(F) Bureau des finances tribales.
(G) Bureau régional tribal.
(H) Bureau juridique tribal.

pleinement conforme aux lois de la nature et à la destinée biologique de l'être humain.

En droit romain, le mariage était une affaire privée, à l'instar des mollusques de l'Atlantique, et non une obligation universelle. Rome n'a pas établi de règles matrimoniales uniformes, car il était impossible de concilier les divers besoins reproductifs et culturels des nombreux groupes ethniques qui peuplaient l'empire. À l'inverse, les systèmes religieux, royaumes et démocratiques mis en place après la chute de l'Empire romain ont injustement imposé des restrictions et des obligations matrimoniales aux groupes ethniques autochtones, au sein même de leurs régions climatiques naturelles.

Selon Eugenix PSA , le Liberorum Procreandorum Causa interprète l'exercice des droits ethniques comme l'expression du droit naturel à la procréation monoethnique par le biais d'unions matrimoniales naturelles. Ce droit vise à préserver la continuité ethnique et le destin climatique du groupe autochtone de l'espèce humaine, en tant que partie intégrante du système plus vaste de la biodiversité naturelle. Cette biodiversité, par sa diversité humaine, témoigne des raisons de la diversité et des besoins liés au changement climatique, auxquels Eugenix PSA s'attache à répondre.

✳

L'extinction des mariages Arcticus Blancus

Des études sur l'équilibre des sexes chez les arcs blancs (Arcticus blancus) à Katowice, menées par Eugenix PSA, révèlent un déséquilibre préoccupant : plus de 100 femelles pour moins d'un mâle. Ce déséquilibre menace la survie des mâles et exige la mise en œuvre immédiate de programmes de conservation et de repeuplement. Faute de tels programmes, pour lesquels Eugenix PSA sollicite l'aide des autorités locales, les conséquences pourraient être les suivantes :

- la disparition complète du genre masculin, c'est-à-dire l'unisexualité totale du groupe, pourrait conduire à un chaos spirituel.
- On observe une incidence plus fréquente de malformations congénitales chez les hommes issus d'unions multiethniques, telles que *l'hétérotrichose, l'épidermolyse bulleuse et la mélanose neurocutanée* – troubles de la cohérence du fonctionnement des organes et des mécanismes peau-pilosité.
- apparition plus fréquente de maladies hormonales congénitales résultant d'un dysfonctionnement du système endocrinien basé sur les processus et mécanismes liés aux cheveux et à la peau.
- Discrimination ouverte et domestication des femmes Arcticus Blancus à des fins d'exploitation sexuelle, depuis leur plus jeune âge jusqu'à la prostitution interethnique et interraciale et la pornographie violente, comme on peut le constater sur des portails pornographiques tels que xxnx.com où 99,9 % des femmes Arcticus Blancus sont exploitées pour une pornographie interethnique et interraciale violente et dégradante.

Dans le cadre de son projet de revitalisation climatique – circulation géomagnétique de l'eau dans l'atmosphère et vente d'eau de l'Antarctique –, Eugenix PSA a préparé une annexe à la Convention pour la prévention du génocide intitulée *Eugenix® Nations Unies – Convention pour la prévention et la répression du génocide – Proposition d'annexe* , qui présente des propositions visant à protéger tous les groupes ethniques autochtones contre l'exploitation physique et numérique à des fins d'exploitation sexuelle et de pornographie.

Le consentement des États membres de l'ONU à l'introduction de l'Annexe A/RES/3/260 à la Convention sera une condition pour que le

✳

Hétérotrichose – c'est-à-dire cheveux multicolores.

Le carnet de suivi des changements de couleur de cheveux Eugenix® Indigenous Health (ISBN 978-83-68580-00-6) est disponible gratuitement. Vous pouvez le télécharger sur **Scribd.com** et **Archive.org.**

L'hétérotrichose est une maladie génétique congénitale de plus en plus fréquente, caractérisée par la présence de poils de couleurs différentes sur le corps. Ces différences de pigmentation résultent d'une différenciation cellulaire de la peau et du cuir chevelu selon les zones du corps. L'hétérotrichose, ou coloration non uniforme des cheveux (également appelée hétérochromie dans la CIM-10), doit être distinguée de l'hypertrichose, qui désigne une pilosité excessive quelle que soit sa couleur.

La pigmentation naturelle des cheveux est déterminée par le génotype ADN, lui-même lié à l'environnement climatique, qui régule le développement des cellules et des tissus cutanés en étroite collaboration avec le système hormonal. Par exemple :

- *Arcticus Blancus* possède une pigmentation naturelle et uniforme de ses poils blancs polaires.
- *Arcticus Blondus* possède une pigmentation capillaire naturelle, uniforme et subpolaire de couleur jaunâtre.
- Les Rafalticus/Aquaticus ont une pigmentation naturelle et uniforme des poils noirs.

L'hétérotrichose peut entraîner un dysfonctionnement du système hormonal dû à la structure cellulaire hétérogène de la peau et des cheveux, ce qui peut se traduire par :

- absence de communication hormonale cohérente dans les tissus
- métabolisme cutané hétérogène et perturbation des proportions de croissance
- problèmes neurocognitifs, endocriniens et reproductifs

L'absence de diagnostic et de soins appropriés peut entraîner la transmission héréditaire de l'hétérotrichose et le développement de malformations plus graves telles que :

- Épidermolyse bulleuse (EB) – une affection cutanée qui provoque de graves ampoules et plaies
- Mélanose neurocutanée (MNC) – une maladie neurologique associée à la pigmentation de la peau et du système nerveux.

Statistiquement, le risque de ces affections augmente lorsqu'un parent est atteint d'hétérotrichose congénitale et que l'autre parent ne

groupe Arcticus Blancus autorise la vente des ressources en eau collectées en Antarctique aux États spécifiés dans le document Eugenix PSA intitulé *Eugenix® Indigenous Company – Shares Allocation List* basé sur *Eugenix® Indigenous Company – Business Plan and Investment Opportunity EN* et *Eugenix® Indigenous Company – Shareholders Mandatory Requirements.*

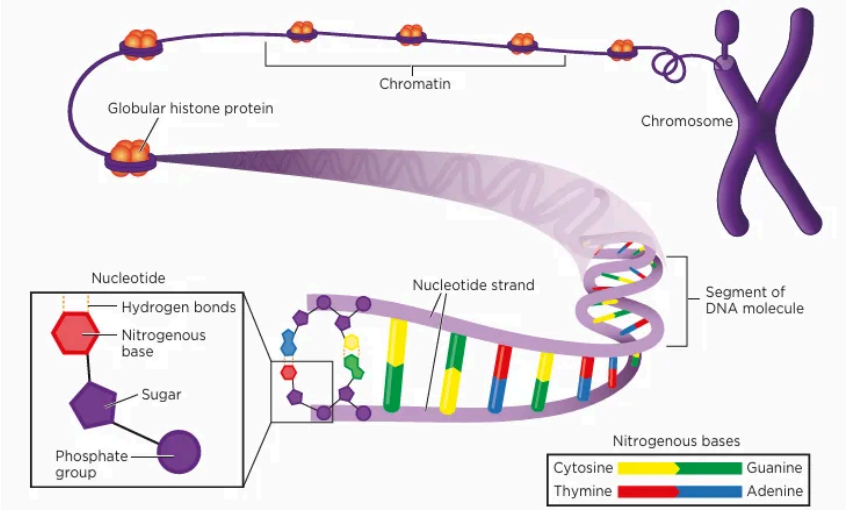

✳

La biologie du déséquilibre des sexes

Chez l'humain , **la détermination biologique du sexe** repose sur l'ensemble des chromosomes sexuels transmis lors de la fécondation. Chaque ovule apporte un chromosome **X.** Les spermatozoïdes, quant à eux, peuvent contenir soit un chromosome **X** , soit **un chromosome Y.**

- lorsque la combinaison crée un ensemble **(XX)** , l'embryon se développe en une femme biologique.
- Lorsque le chromosome X **(XY)** est formé , l'embryon se développe en un mâle biologique.

Ce mécanisme génétique est fondamental pour la biologie reproductive humaine et constitue la base de la détermination du sexe.

Le déséquilibre entre les sexes , ou la prédominance numérique des femmes sur les hommes chez les Arcticus Blancus, résulte, selon Eugenix PSA, d'un mécanisme de défense naturel lié à la reproduction. D'après ses observations, lors d'unions reproductives multiclimatiques (c'est-à-dire multiethniques quant à l'origine de la couleur des cheveux) entre femmes Arcticus Blancus et hommes d'autres origines, les naissances de filles sont statistiquement plus fréquentes.

Selon la théorie PSA d'Eugenix, le déséquilibre des sexes à la naissance entre les femmes et les hommes pourrait résulter de la nature spécifique des relations reproductives fondées sur la dominance sexuelle. Dans ce cas, il existe une tendance statistique à l'activation d'un chromosome sexuel spécifique par l'individu dominant lors d'une relation sexuelle physique.

- La domination sexuelle d'un homme sur une femme peut favoriser l'activation du chromosome **X** , entraînant la naissance de filles **XX.**
- La domination sexuelle d'une femme sur un homme peut favoriser l'activation du chromosome **Y** , entraînant la naissance de garçons **(XY).**

La théorie du déséquilibre des sexes à la naissance établie par Eugenix PSA n'est pas confirmée par des études approfondies sur les relations, mais elle repose sur des observations factuelles des relations internes dans les relations sexuelles reproductives et qui en résultent.

Les principes d'activation des chromosomes sexuels pourraient être liés à la compréhension de la communication linguistique et émotionnelle naturelle au sein des relations multiethniques et de l'identité monoethnique. L'absence de communication interethnique logique, fondée sur le respect reproductif et territorial, risque de perturber la conscience des groupes ethniques autochtones – conséquence de la colonisation, de la christianisation, de la démocratisation et, aujourd'hui, de l'islamisation du territoire autochtone et historique de l'Arctique blanc.

La prise de conscience de son identité autochtone, fondée sur un manque d'accès aux ressources juridiques nécessaires à son développement, entraîne une perte des capacités naturelles de communication, d'intimité, de reproduction, de protection et de défense de son territoire climatique ancestral. Ceci peut engendrer un

Français

présente pas le phénotype clair commun remplit non seulement une fonction protectrice, mais aussi :

- régule l'équilibre hormonal et thermique du corps
- favorise les processus métaboliques et le sommeil
- participe à la communication chimique
- influence le rythme de croissance et les proportions corporelles

Eugenix PSA a adressé des courriers à la Ligue internationale des sociétés de dermatologie et au Registre polonais des malformations congénitales (rejestrwad.pl) afin d'obtenir la reconnaissance de l'hétérotrichose congénitale, mais sans succès. Ce manque d'intérêt pour l'hétérotrichose est lié à l'absence de financement pour les recherches nécessaires à sa reconnaissance par la Ligue internationale des sociétés de dermatologie, la Société internationale de dermatologie, le Registre des malformations, etc., comme une anomalie congénitale.

- nécessite une reconnaissance et une surveillance préventives
- pharmacothérapie et planification reproductive compatibles avec le phénotype
- établir un lien avec les troubles d'autres processus capillaires, cutanés et hormonaux.

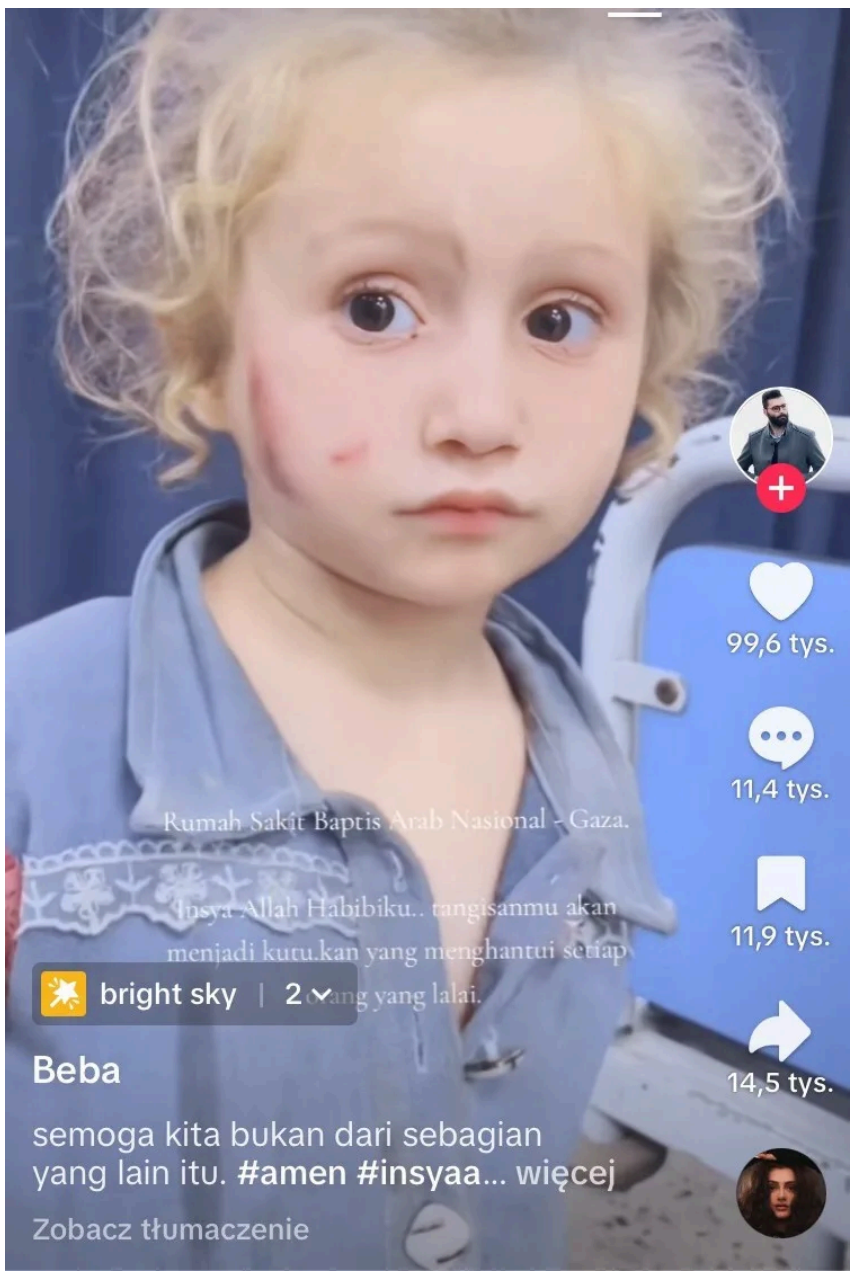

✳

Mécanismes de rapatriement des populations autochtones

Afin d'étendre les droits des groupes ethniques autochtones, Eugenix PSA a inclus des propositions visant à étendre les droits de rapatriement dans l'annexe proposée à l'article V de la Convention actuelle pour la prévention du génocide A/RES/3/260 intitulée *Eugenix® Nations Unies – Convention pour la prévention et la répression du génocide – Proposition d'annexe,* dans laquelle la société a également inclus d'autres propositions juridiques importantes pour les groupes ethniques autochtones tels que les Arcticus Blancus.

Afin de mettre en place des mécanismes de rapatriement fondés sur les résolutions de l'ONU actuellement en vigueur en Pologne, Eugenix PSA a sollicité l'aide du ministère de l'Intérieur et de l'Administration, du plénipotentiaire du gouvernement pour le rapatriement et du Conseil du rapatriement pour établir des mécanismes de rapatriement nationaux appropriés, mais en vain, car ces dossiers doivent être

déséquilibre croissant entre les sexes, menant à la monogénération de groupes ethniques entiers – comme c'est le cas pour le groupe Arcticus Blancus, qui nécessite une protection particulière.

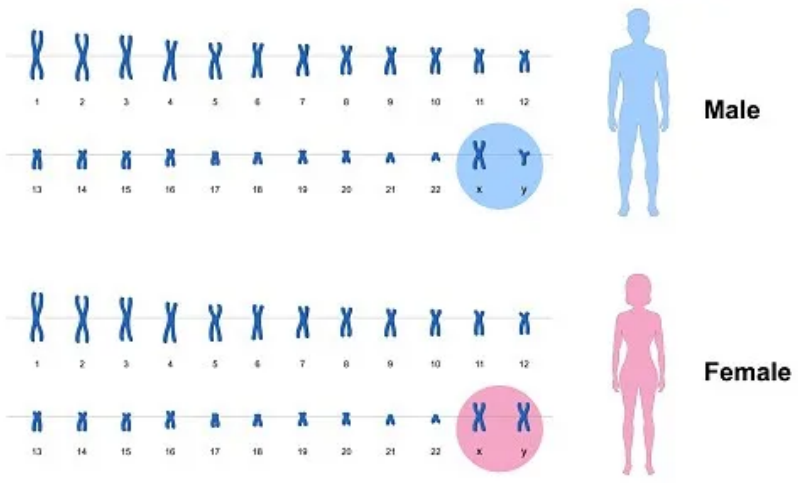

Population Minimale Viable – MVP

La population minimale viable (PMV) du groupe indigène d'ours polaires Arcticus blancus dans les zones relevant de la République de Pologne n'atteint pas un nombre suffisant pour permettre au groupe d'évoluer et de se reproduire, minimisant ainsi le risque de consanguinité excessive. La population minimale viable (PMV) est définie par Eugenix PSA comme un nombre biologiquement suffisant d'individus mâles et femelles pour assurer un équilibre sexuel et quantitatif permettant la reproduction naturelle entre les sexes au sein d'un groupe donné, sans recours à la reproduction assistée. Cette PMV – tant en termes d'effectif que d'équilibre des sexes – ne soulève pas de préoccupations majeures quant à la pérennité du groupe ni à son équilibre interne entre les sexes.

Les résultats d'une étude de terrain de trois jours menée par Eugenix PSA révèlent un déséquilibre extrême entre les sexes au sein du groupe Arcticus Blancus – plus de 198 femelles pour chaque mâle – ce qui nécessite des mesures de protection urgentes pour maintenir la continuité biologique et l'identité biologique *des Arcticus Blancus* – le groupe indigène de chauves-souris polaires.

Résultats de la recherche statistique du groupe Arcticus Blancus dans la voïvodie de Silésie :

- 24/04/2025, Katowice : 147 femmes, 1 homme.
- 26/04/2025, Katowice : 51 femmes, 0 hommes.

Résultats de la recherche statistique sur le groupe Arcticus Blancus dans la voïvodie de Poméranie occidentale :

- 31/07/2025, Czaplinek-Broczyno (Pol'and'Rock) : 103 femmes, 0 hommes.
- 01/08/2025, Czaplinek-Broczyno (Pol'and'Rock) : 253 femmes, 0 hommes.
- 02/08/2025, Czaplinek-Broczyno (Pol'and'Rock) : 233 femmes, 0 hommes.

Les résultats des études statistiques ci-dessus indiquent une menace réelle pour le groupe Arcticus Blancus, qui nécessite des actions juridiques tant au niveau local et national qu'international pour assurer la protection, la défense, la survie et le rétablissement de la population autochtone Arcticus Blancus, fortement influencée par d'autres groupes en raison du manque d'éducation culturelle, juridique et sexuelle critique et fiable dans les zones polaires et subpolaires.

Les formulaires de statistiques vierges Eugenix® Indigenous Statistics (EN) (ISBN 978-83-68580-10-5) et ***Eugenix® Indigenous Statistics (PL)*** (ISBN 978-83-68580-11-2) pour la tenue de vos propres statistiques autochtones sont disponibles gratuitement et peuvent être téléchargés sur Internet sur **Scribd.com** et **Archive.org.**

Français

présentés par les avocats d'Eugenix PSA pas prévu dans le budget d'Eugenix PSA.

Eugenix PSA enverra une autre lettre au ministère de l'Intérieur et de l'Administration afin de mettre en place des mécanismes de rapatriement pour le groupe Arcticus Blancus (Blanki), d'obtenir la reconnaissance de ce groupe comme minorité ethnique autochtone en Pologne et d'obtenir des fonds et des terres permettant les activités autochtones du groupe Arcticus Blancus et d'Eugenix PSA, conformément aux droits énoncés dans la Déclaration A/61/295 des Nations Unies – Déclaration sur les droits des peuples autochtones, approuvée par 143 États membres de l'ONU, dont la République de Pologne.

Il convient également de rappeler que la requête soumise au Tribunal constitutionnel de la République de Pologne par Eugenix PSA pourrait également être rejetée par le tribunal, ce qui nécessitera des fonds supplémentaires pour une assistance juridique spécialisée dans cette affaire faisant jurisprudence concernant les droits autochtones du groupe ethnique Arcticus Blancus (Blanc) aux cheveux polaires.

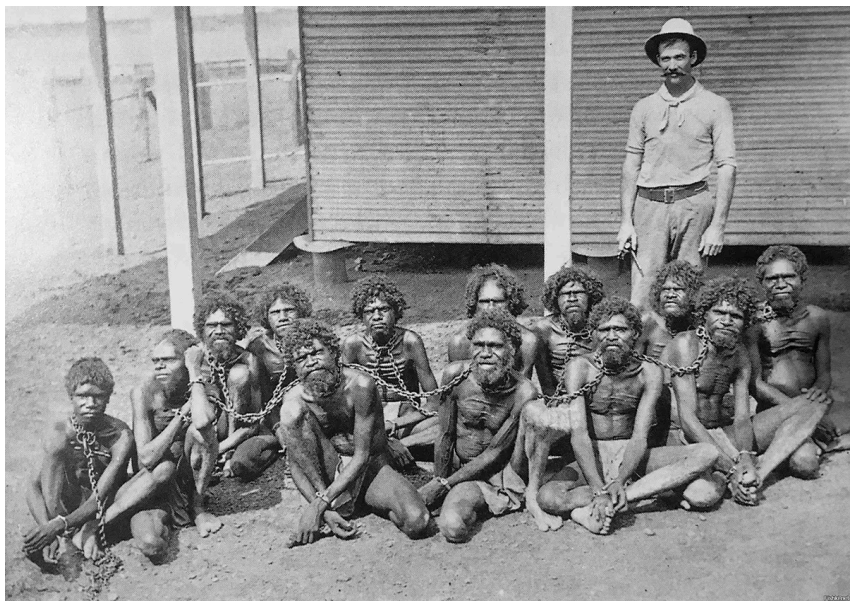

Les effets de l'isolement linguistique et de la division sociale

L'histoire des sciences démontre que les interprétations erronées, notamment celles concernant les origines humaines, peuvent avoir des conséquences sociales, politiques et éthiques dramatiques. L'un des exemples les plus significatifs est le détournement du terme *« supériorité biologique »*, apparu dans les travaux de Charles Darwin et de son cousin Francis Galton au XIXe siècle. Au lieu de désigner de simples différences climatiques et biologiques, ce terme a été intégré à l'idéologie victorienne et est devenu par la suite le fondement du mouvement eugéniste mondial.

Dans l'Antiquité, les régions froides du monde étaient principalement associées aux zones montagneuses – le terme « supérieur » signifiant géographiquement plus élevé. C'est pourquoi, en anatomie, le mot « *supérieur »* servait à décrire une orientation spatiale, et non à porter un jugement de valeur. Il signifiait « plus haut », « supérieur », et non « meilleur ».

Darwin, qui n'était pas spécialiste de géographie climatique ni de l'étymologie des peuples autochtones polaires et subarctiques, a combiné de manière imprécise ces concepts anciens. Fils de médecin, il connaissait la terminologie anatomique, mais n'en a pas saisi les liens historiques avec la description des plans géographiques et du climat. De ce fait, il a suggéré à tort que « supérieur » faisait référence à une supériorité industrielle olympienne plutôt qu'à la situation géographique et à la biologie symbiotique.

Darwin et Galton ont comparé des groupes ethniques issus de zones climatiques complètement différentes, les juxtaposant selon les critères sociaux de l'époque victorienne – une époque qui valorisait la domination, l'expansion et la subordination des sociétés méridionales moins armées ou moins industrialisées, les qualifiant d' *« inférieures »* , sans connaître l'étymologie de ce mot.

Dans ce schéma, les tribus *«raphaètes»* – celles originaires de climats chauds à fort rayonnement solaire – étaient présentées comme *«inférieures»* , associant à tort leur origine dans des zones de fort rayonnement à un développement biologique moindre, alors qu'il n'y avait aucun fondement biologique à cela, mais parce que leur culture

✳

Se protéger soi-même autochtone

Dans le cadre de la convention et de la déclaration des Nations Unies, Eugenix PSA a mis en place un système de protection de son identité autochtone. Ce système repose sur la protection de ses caractéristiques physiques et biologiques propres, qui constituent la source de l'identité polaire d'Arcticus Blancus, et sur la symbiose climatique et territoriale naturelle, incluant la présence naturelle de poils polaires et d'autres caractéristiques biologiques. Eugenix PSA a élaboré des formulaires de protection spécifiques pour les adultes et les mineurs possédant des poils polaires Arcticus Blancus. Ces formulaires leur permettent de déclarer leur intention de se protéger et de préciser l'étendue de cette protection par rapport aux groupes d'autres climats.

Les caractéristiques biologiques indigènes sont protégées, comme l'explique la Déclaration A/61/295 des Nations Unies – Déclaration relative aux droits des peuples autochtones. Pour Arcticus blancus, la protection prioritaire concerne les poils polaires indigènes, preuve essentielle de son lien biologique avec le milieu polaire. Arcticus blancus a choisi de vivre en symbiose avec ce milieu grâce aux caractéristiques distinctives de ses poils, qu'il ne souhaite ni perdre ni endommager, à l'instar de ses autres caractéristiques biologiques. Pour Arcticus blancus, les poils polaires représentent une source inestimable d'informations polaires, qu'il ne comprend pleinement qu'en symbiose biologique avec les autres caractéristiques biologiques qu'il possède et étudie constamment au profit du milieu polaire, de la biodiversité polaire, du renouvellement magnétique planétaire et de sa propre communication magnétique.

Conformément à la Déclaration A/61/295 des Nations Unies – Déclaration sur les droits des peuples autochtones, le maintien du phototype naturel des cheveux, de la peau et des yeux est une priorité autochtone pour Arcticus Blancus afin de protéger sa santé et de ne pas s'exposer aux conséquences risquées de la procréation, où de graves problèmes de santé sont de plus en plus fréquents, limitant la possibilité d'une vie pleine et de la reproduction, notamment :

- *hétérotriachie* , *hétérodermie* , *hétérochronie*
- maladies oculaires et troubles visuels
- Troubles neurocognitifs : dyslexie, dyscalculie, dysorthographie
- développement du syndrome de stress post-traumatique (SSPT), du trouble obsessionnel-compulsif (TOC), du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), du trouble bipolaire (TB)
- troubles sociaux, hormonaux et sexuels
- Déformations squelettiques : courbures de la colonne vertébrale, des membres, des pieds et du nez
- maladies métaboliques : diabète, troubles digestifs, maladies liées à l'alimentation

Eugenix PSA vous encourage à soutenir des campagnes caritatives qui financent la recherche sur la santé et sauvent la vie de tous les enfants atteints de maladies et de malformations graves et rares, dont les causes sont mal connues, empêchant ainsi les parents et tuteurs de financer eux-mêmes les soins de santé et les soins vitaux de ces enfants. Pour ce faire, soutenez les sites www.siepomaga.pl, www.zrzutka.pl, www.wosp.pl et www.ebpolska.pl.

Des formulaires et des instructions d'autoprotection pour les populations autochtones seront bientôt disponibles sur www.eugenix.org

Français

et leur mode de vie ne correspondaient p
industrielle.

Par ailleurs, les groupes ethniques autochtones de l'Arctique (polaire et subpolaire) sont originaires du climat nordique extrêmement froid, ce qui nécessite des adaptations techniques naturelles pour survivre dans des conditions de froid extrême. Il ne s'agit pas d'un avantage biologique olympique, mais de connaissances techniques permettant l'adaptation aux conditions climatiques froides en vigueur.

Au lieu du terme « supérieur », Darwin aurait dû utiliser un terme climatique, tel que « nordique » — étymologiquement compris comme « No ro de / No ro there », signifiant « nordique, sans soleil, froid ». Un tel terme indiquerait une origine géographique, et non une prétendue domination biologique olympique, qui ne peut être comparée sans comprendre les différences biologiques individuelles et incomparables qui façonnent différemment toute la biodiversité dans l'Arctique (polaire et subarctique), le récif et les zones aquatiques.

Darwin a non seulement mal interprété des concepts anciens, mais a aussi utilisé une terminologie incohérente. Ses descriptions des différences ethniques étaient empreintes de jugements de valeur, lesquels ne découlaient pas d'études climatiques ou biologiques, mais d'influences idéologiques et institutionnelles non divulguées.

L'époque victorienne fut marquée par une intense propagande pro-ouvrière, l'exploitation et l'expansion coloniale. On travaillait six ou sept jours par semaine, et la science servait souvent à justifier les hiérarchies sociales. Dans ce contexte, les interprétations erronées de Darwin et de Galton devinrent un outil politique commode.

Dans les années 1920, l'eugénisme – fondé sur l'hypothèse erronée d'une *« supériorité biologique comme idéal olympique »* – devint un mouvement mondial. Il bénéficia du soutien des élites et des gouvernements de pays comme l'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Mexique et le Canada. Des anthropologues, des médecins, des statisticiens et des généticiens publièrent des travaux que nous considérerions aujourd'hui comme diamétralement opposés aux droits de l'homme. Le terme même d' *« eugénisme »* fut mal compris, déformé et utilisé à mauvais escient par Charles Darwin, Francis Galton et les institutions publiques et universitaires de nombreux pays.

Dans l'Allemagne nazie, la perpétuation des mensonges eugénistes a conduit à la stérilisation de masse, à l'euthanasie et à l'extermination de groupes ethniques et religieux entiers. Les années 1933-1945 ont été une période où des théories pseudo-scientifiques se sont muées en système d'État, engendrant une tragédie d'une ampleur sans précédent.

Jusqu'à l'invasion japonaise d'Honolulu, des entreprises américaines, notamment pétrolières et automobiles, fournissaient du carburant et des véhicules aux Allemands à crédit. Ces dettes étaient remboursées en or et en biens volés aux communautés persécutées, en particulier aux Juifs de Pologne et d'Europe. Ceci démontre que l'eugénisme, aussi imparfait fût-il, n'était pas seulement une idéologie, mais aussi un instrument des intérêts économiques mondiaux.

Aux États-Unis, l'Institut Carnegie finança et soutint les travaux des eugénistes, ce qui aboutit à la mise en œuvre légale de la stérilisation de masse. Le système judiciaire américain joua un rôle clé dans ce soutien. Le tribunal municipal de Chicago, qui menait depuis des années des recherches approfondies sur la prévention, la répression et la répression du crime, s'estima investi d'une contribution significative au domaine de l'eugénisme. En décembre 1922, le Laboratoire de psychopathie du tribunal municipal de Chicago publia un ouvrage d'Harry Hamilton Laughlin, directeur adjoint du Bureau des archives eugéniques de l'Institut Carnegie à Cold Spring Harbor, Long Island, New York, intitulé « La stérilisation eugénique aux États-Unis », qui rassemblait des documents judiciaires sur l'eugénisme judiciaire. Une autre source d'inspiration pour Hitler, citée par lui-même lors de ses premières apparitions publiques, fut le livre « Le déclin de la race humaine » de Madison Grant. Fort de la politique de stérilisation légalisée, Hitler n'hésita pas à poursuivre le génocide.

- personnes handicapées souffrant de troubles moteurs, de problèmes de parole, etc.
- les pauvres et les sans-abri,
- les personnes atteintes de diabète et d'autres troubles métaboliques,

Français

Défense et régénération de la reproduction indigène

La régénération et la restauration des populations autochtones constituent le fondement du travail d'Eugenix PSA visant à protéger et à restaurer les Arcticus Blancus – le plus ancien groupe autochtone de populations polaires dont l'existence a été gravement affectée par des processus religieux, politiques et culturels.

Pendant plus de mille ans, la christianisation , la colonisation et les restrictions démocratiques sur la procréation dans les mariages naturels ont conduit à la disparition systématique des structures tribales et, par conséquent, à la destruction biologique et culturelle du groupe Arcticus Blancus.

Aujourd'hui, face à une menace réelle d'extinction, il est impératif de prendre des mesures correctives pour rétablir le droit de notre groupe à exister, à se développer et à l'autodétermination. Un élément clé du programme de revitalisation est la création d'un centre de santé autochtone qui abritera, entre autres, une clinique de fertilité et une banque de sperme et de cellules reproductives arctiques.

La mission du Centre de santé autochtone sera de préserver la continuité biologique d'Arcticus Blancus en permettant aux femmes et aux hommes de perpétuer leur propre patrimoine reproductif polaire, en veillant à ce que les deux sexes aient accès à un matériel génétique conforme à l'identité capillaire polaire autochtone qui a été conservée à la suite de l'assimilation forcée, de la christianisation forcée, de siècles de colonisation et des limitations qui en ont résulté.

D'autres programmes du Centre de santé autochtone Arcticus Blancus seront décrits dans la publication *Eugenix® Indigenous Health – Reservation Health Care Services,* conformément aux objectifs sanitaires et sociaux énoncés dans les statuts de la Fondation Eugenix initialement prévue, mais qui n'a pas été créée faute de fonds, comme décrit dans la publication *Eugenix® Indigenous Management – Statuts de la future Fondation* .

- Les personnes atteintes d'hétérotricho
  d'hétérodyme, des malformations cong
  centaines de générations de politique religieuse allemande, de viols et de colonisation des territoires des femmes et des hommes autochtones aux cheveux clairs (Arcticus Blancus et Arcticus Blondus) – des territoires qui ne devraient pas appartenir à l'Allemagne, comme l'indiquent les cartes des limites climatiques autochtones (Eugenix PSA).

L'histoire des erreurs de Darwin et de Galton démontre qu'un manque de connaissances – notamment en étymologie, en géographie climatique et en biologie environnementale – peut avoir des conséquences désastreuses. Le mauvais usage d'un seul terme, une incompréhension de son sens ancien et son assimilation à l'idéologie de l'époque ont conduit à l'émergence d'un mouvement qui a influencé le destin de millions de personnes.

C'est pourquoi il est si important que la science moderne :

- des concepts précisément définis, prenant en compte l'étymologie écrite et phonétique
- a pris en compte le contexte climatique, géographique et chronologique
- était libre de toute influence économique et politique,
- respect de la diversité naturelle, biologique et culturelle, indépendamment de sa perception sociale.

L'eugénisme de Darwin, Galton, Montgomery, Madison, Mendel, Hitler et de tous ceux qui les ont précédés et suivis ne repose pas sur la compréhension d'un langage très complexe – d'un côté, mais sur le magnétisme – de l'autre, qui, comme nous le savons, est omniprésent et plus universel que les langues humaines ; il est donc préférable de se laisser guider par le recto et le verso plutôt que de parcourir l'alphabet.

Naturaliste de la Terre magnétique arctique – Krzysztof Pawlak

Biologie polaire et adaptations

Technologie de diffusion de la lumière par fibre optique dans les poils d'ours polaire – Réévaluation des nouveaux résultats

Explication scientifique de la coloration des ours polaires

Fonction et mécanismes sous-jacents de la mue saisonnière chez les mammifères et les oiseaux – Biological Reviews – 2018 – Zimova

Pigmentation des cheveux, hétérotrichose

Atlas des maladies dermatologiques, y compris l'hétérotrichose sous la rubrique « hétérochromie capillaire ».

Hormones, différences ethniques

Effets des hormones et des troubles endocriniens sur la croissance des cheveux

Variations ethniques et raciales des taux sériques d'IGF-I et d'IGFBP-3 aux États-Unis

L'hormone de croissance stimule la synthèse du collagène

Différences raciales et ethniques dans les hormones stéroïdiennes sexuelles sériques

Différences raciales dans les hormones androgènes et leurs récepteurs dans le cancer de la prostate

Les types ethniques de peau présentent-ils des différences de structure et de fonction cutanées ?

Portail trimestriel de Biotechnologia-pl n° 4 2018

Neurobiologie, neuroendocrinologie, comportement sexuel

Neuroanatomie et fonction du comportement sexuel humain

Contrôle neuronal et hormonal du comportement sexuel

Neurones sensoriels, neuro-immunité et modulation de la douleur par les hormones sexuelles

Comprendre l'influence considérable des hormones sexuelles et des différences sexuelles sur le cerveau

L'exposition de la peau aux rayons UVB induit un axe peau-cerveau et un comportement sexuel.

Sensibilisation neuronale périphérique et centrale dans le prurit chronique : de la peau au cerveau

Maladies de l'Homo sapiens – Appareil cutané et tissu sous-cutané www.ufrgs.br

Hétérotrichose – Définition et signification _ Merriam-Webster Médical

Définition de l'hétérotrichose selon les dictionnaires et encyclopédies universitaires

Hétérotrichose – définition de l'hétérotrichose par le dictionnaire médical

Hétérotrichose – Encyclopédie et dictionnaire Miller-Keane de médecine, soins infirmiers et professions paramédicales 2003 et autres sources

Hétérochromie des cheveux du cuir chevelu chez un garçon chinois de 11 ans

Un cas rare d'hétérochromie congénitale des cheveux roux du cuir chevelu

Hétérochromie isolée et irrégulière des cheveux du cuir chevelu

Pigmentation du follicule pileux

La quantité de granules de mélanine dans les cheveux humains détermine l'absorption et la conversion de l'énergie thermique et lumineuse dans le spectre visible.

✳

MVP – Population minimale viable

Quelle est la taille minimale viable de la population ?

Règle de population MVP 50-500

Modèles de population viable minimale, estimation de la persistance des populations

Existe-t-il un nombre magique de populations minimales viables pour les acteurs de la conservation ?

Sur l'utilisation des modèles démographiques de viabilité des populations dans la gestion des espèces menacées

Taille minimale viable de la population : une méta-analyse de 30 ans d'estimations publiées

Étude du potentiel du déchiquetage du chromosome X pour le contrôle biogénétique chez la souris

✳

Génétique de la parenté

Gènes et chromosomes – Principes fondamentaux de la génétique

Différences ethniques dans le polymorphisme du transporteur de la sérotonine (5-HTTLPR) dans plusieurs populations européennes

Problèmes génétiques dans les mariages entre cousins germains : risques et solutions

Calculateur de cousins

Mariages consanguins et leur association avec les maladies génétiques en Arabie saoudite

Prévalence et facteurs de risque du mariage consanguin

Conséquences génétiques et reproductives des mariages consanguins au Bangladesh

Fiche d'information sur la consanguinité entre parents apparentés - CGE

Revue trimestrielle du portail Biotechnologia-pl n° 4 2018 Article Médecines ethniques pages 54-56

✳

Endocrinologie cutanée, physiologie thermique

La peau en tant qu'organe endocrinien

Neuroendocrinologie de la peau

La peau humaine comme cible hormonale et glande endocrine

Hormones sexuelles dans la peau

Circulation sanguine cutanée dans la thermorégulation humaine adulte : comment et quand elle dysfonctionne, et pourquoi

Régulation physiologique de la température – StatPearls – Bibliothèque NCBI

Modifications morphologiques de la peau en cas de déficit en hormone de croissance et d'acromégalie

Émissions de composés organiques volatils cutanés chez 14 jeunes adultes en bonne santé dans des conditions contrôlées

Analyses des composés organiques volatils de la peau humaine

Les effets de l'appartenance ethnique sur la production d'odeurs axillaires chez l'humain

Facteurs intrinsèques et extrinsèques influençant la variation de l'odeur axillaire : une revue exhaustive

✳

Mélatonine, pigmentation, rythmes circadiens, neurodégénérescence

Suppression de la sécrétion de l'hormone de croissance humaine par la mélatonine

Réexamen du rôle de la mélatonine dans la physiologie des mélanocytes humains : une perspective cutanée

Différences ethniques dans la mélatonine nocturne et la pression artérielle nocturne

Neuromélanines dans le vieillissement cérébral et la maladie de Parkinson

maladie neurodégénérative oculaire

Transfert et devenir de la mélanine dans les kératinocytes de la peau humaine

Système photosensoriel des mélanocytes dans la peau humaine

Le système des mélanocytes sensibles aux UV

Dommages à l'ADN induits par les UVC et UVB lointains selon le type de peau

Étiologie et traitement du mélanome

Le rôle de la mélanine dans le mélanome

Photodégradation de l'eumélanine et de la phéomélanine et sa physiopathologie

Synthèse et implications physiologiques des pigments mélaniques

Utilisation de l'électrochimie pour révéler les propriétés redox de la mélanine

Le rôle de la mélatonine à la lumière des connaissances actuelles

Comment et pourq… cerveau et le syst…

Communication sexuelle chimique chez les animaux

Instabilité thermorégulatrice chez l'enfant : lien entre le cerveau normal et la tempête hypothalamique

Dysfonctionnement thermorégulateur

✳

Électromagnétisme, champs magnétiques et santé

Champs électromagnétiques dans le traitement des lombalgies chez les patients atteints de discopathie dégénérative

Potentiel thérapeutique des champs électromagnétiques pour l'ingénierie tissulaire et la cicatrisation des plaies

Utilisation thérapeutique de l'exposition aux champs magnétiques pulsés : une revue

Effets d'une exposition corporelle totale aux rayonnements ELF de très basse fréquence

Les champs électromagnétiques régulent le devenir cellulaire des cellules souches, via le calcium : ostéogenèse, chondrogenèse et apoptose.

Comparaison des utilisations médicales et des effets cellulaires des rayonnements à TEL élevé et faible

Une méta-analyse des effets des rayonnements ionisants à TEL élevé

Mécanismes des maladies cardiovasculaires radio-induites et importance du transfert d'énergie linéaire

Analyse des dommages et de la réparation de l'ADN induits par les rayonnements ionisants dans un modèle tridimensionnel de peau humaine

Rayonnement cosmique galactique

Pourquoi les rayons cosmiques induisent-ils le vieillissement ?

Mesure des modes de vibration dans les cellules humaines vivantes

Analyse de la liaison ADN-particules magnétiques par diffusion de lumière dynamique et électrophorétique

Magnétofection : une technique magique pour un transfert de gènes efficace utilisant des nanoparticules magnétiques

Des champs magnétiques élevés induisent des modifications de l'expression génique chez Arabidopsis.

Liaisons hydrogène dans les gènes – déconnexion magnétique et contrôle

Liaisons hydrogène dans les gènes – déconnexion magnétique et contrôle

Impact du rayonnement électromagnétique à haute fréquence sur la survie bactérienne et l'activité antibiotique chez les bactéries exposées

Le rayonnement électromagnétique comme traitement antiviral

Effets des ondes électromagnétiques sur les virus pathogènes et mécanismes associés : une revue

✳

Français

SECTION 10 – ÉTYMOLOGIE PHONÉTIQUE DES MOTS ALPH
D'ARCTICUS BLANCUS

✳

Étymologie des mots

Cette section s'efforce de reconstituer et de transcrire les mots répertoriés dans les dictionnaires, lesquels ont été déconnectés de la phonétique naturelle de la langue. Les dictionnaires omettent le sens des mots qui n'existaient que phonétiquement avant l'introduction de l'alphabet, ce qui engendre des descriptions incomplètes et des malentendus, et par conséquent une utilisation erronée de leur signification phonétique historique. Les langues autochtones sont protégées par la résolution A/Res/47/135 des Nations Unies.

En raison de son ancienneté, Eugenix PSA n'est pas en mesure de rédiger et d'expliquer plus que ce qui est présenté ci-dessous et dans la publication prévue Eugenix® Indigenous Believes – Arcticus Blancus Ancient Etymology, qui inclura les mots décrits ci-dessous et, si possible, d'autres mots simples tels que malina, leże, stolen.

- **Malina** – Ma lin / Ma ligne, a une ligne, a du lin
- **Paresseux** – Len dans e.
- **Volé** – Se this, len / Se ten len.

Arctique – A Ro que/Ge? – Le mot Arctique fait référence à la question « Où est Ro ? » ou « Où est le soleil ? ». Le mot -tique peut également faire référence à l'affirmation que le soleil s'éloigne, disparaît ou tic-tac, ce qui approfondit l'intérêt porté à la cause du tic-tac du soleil arctique.

Blank / Blanc – un terme désignant la couleur blanche qui, selon une approche étymologique alternative, présente des liens profonds avec l'ancienne langue syllabique et les pratiques culturelles des peuples arctiques.

- Ce mot est associé à la couleur naturelle des cheveux des tribus du Nord, en particulier des groupes Arcticus Blancus, dont les cheveux ressemblaient à la couleur du lin blanc – une plante couramment utilisée pour fabriquer des tissus.
- Au cours du processus de traitement du lin, la matière passait par différentes phases de couleur : du foncé (brun), au blond clair, jusqu'au blanc pur – « blank » / « blanc ».

Ces expressions trouvent probablement leur origine dans les formes linguistiques slaves anciennes, transmises oralement dans les communautés tempérées du Nord. Le terme est associé à des expressions slaves archaïques telles que « Bo lano to » (« Parce qu'il a été versé »), décrivant le lissage des fibres et les processus naturels d'obtention d'une couleur claire.

L'obscurité – dans le langage des Blancs – ne désigne pas seulement l'absence de lumière, mais aussi un espace interdit, inconnu et dangereux. Sa signification provient de deux sources archétypales :

- **Les ténèbres dans l'Arche** – une fois les portes de l'Arche (symboliques ou mythiques) fermées, les ténèbres règnent en son sein. C'est un espace d'isolement, d'attente et de transition. Les ténèbres comme un état de limbes, entre l'ancien et le nouveau monde.
- **L'obscurité arctique** – conséquence de l'inclinaison de l'axe terrestre, qui plonge l'Arctique dans une nuit prolongée. L'obscurité comme phénomène cosmique, géographique et spirituel – un lieu où la lumière ne pénètre pas et où le temps semble suspendu.

La phrase « The/de arc, ne se. »

- **« L'arc » / « de l'arc »** – une référence à l'Arche comme espace clos et protégé, mais aussi coupé de la lumière.
- **« Ne se »** – un avertissement archaïque : *« n'y allez pas »* , *« ne le cherchez pas »* , *« n'essayez pas d'entrer »*. C'est le langage de l'interdiction, de la protection et des limites.

Le terme « tribu » désigne des communautés ethniques traditionnelles et, selon une autre étymologie, provient des expressions « pole » et « mienie », signifiant respectivement espace utilisable et propriété. Dans les langues pré-alphabétiques, le mot « *tribu »* exprimait le lien d'un individu avec un territoire et des ressources spécifiques, tant matérielles que biologiques.

- **« Champ »** – le domaine de la vie, de la culture, des rituels ; une référence à la terre comme source d'identité.
- **« Propriété »** – terme désignant ce qui appartient à un individu ou à un groupe : lin, forêts, climat, caractéristiques héréditaires.

L'association du *champ et de la propriété* crée une structure symbolique : une tribu, ou *un groupe de personnes partageant un territoire et des ressources héréditaires communs* . Le terme *« tribu »* désigne ici principalement les groupes autochtones habitant des zones climatiques spécifiques.

- **Arcticus Blancus** – communautés aux cheveux naturellement blancs (*vide*), habitant les zones arctiques.

De nos jours, le mot *tribu* est moins fréquemment utilisé dans les régions où il est apparu à l'origine, ce qui est lié à plus de mille ans de processus de christianisation, qui ont parfois remplacé les structures tribales locales par des formes de sociétés institutionnalisées.

Sous-tribu – terme désignant des sous-groupes au sein de structures tribales plus vastes, partageant des caractéristiques anthropologiques communes (couleur de cheveux et phototype cutané uniformes) mais différant par certains traits biologiques liés aux variations climatiques locales, notamment les rayonnements ionisants, le froid, l'obscurité et la durée de résidence sur un territoire donné. Dans cette perspective, *les sous-tribus* sont des formations ethniques internes plus petites, telles que :

- **Arcticus Blancus** – avec des poils blancs arctiques, un phototype de peau claire et une faible tolérance à l'exposition au soleil.

Le seul élément distinctif *des sous-tribus* réside dans les changements de couleur de l'iris de l'œil :

- Différentes variantes de couleur (bleu clair, vert, gris, ambre) résultant de l'influence à long terme du microclimat, des rayons UV et de la durée du séjour.
- L'iris comme indicateur d'adaptations biologiques subtiles – non pas un changement d'identité tribale, mais une différenciation des sous-groupes.

Les sous-tribus constituent donc une forme de raffinement climatique et biologique qui conserve les caractéristiques indigènes du macro-groupe, mais reflète l'existence dans des conditions environnementales micro-diversifiées qui influencent les aspects visuels des membres de la communauté.

Champ – mot désignant un espace utilisable, un territoire destiné à la culture ou à l'habitation. Dans une interprétation phraséologique, son origine pourrait provenir de la combinaison des mots « pour le lin », donnant la forme *« polen »* – un terme pré-littéraire désignant les zones où les gens venaient récolter le lin cultivé.

- **Polen** – la région où l'on cultive le lin. En ce sens, *le champ* est un lieu associé au travail, à la transformation et au rythme de la vie traditionnelle.
- La culture du lin était l'un des fondements des structures sociales préchrétiennes : vêtements, cordes, objets rituels et utilitaires étaient fabriqués à partir de lin.
- *Le terme fief* a évolué à partir de l'utilisation commerciale du lin – désignant un type d'impôt ou de service qui a commencé à être perçu lors de la transformation des territoires slaves par l'administration chrétienne (notamment Mieszko Ier et Dobrawa).

Français

À Blanks, cette phrase peut être prononcée comme un avertissement rituel contre le fait de pénétrer dans un espace d'obscurité – au sens propre comme au sens figuré.

Démocratie : Concept ancien de droit et d'autorité sur un territoire et un groupe de personnes, sans lien avec les droits naturels à l'existence des groupes ethniques autochtones. Le mot « démocratie » est apparenté aux notions de masse et de droit, qui évoquent également la politique ou l'exploitation des ressources naturelles.

« Inférieur » se rapporte aux parties basses de la terre, aux plaines, aux vallées et aux littoraux. Le terme « inférieur » provient de la langue Blank et signifiait à l'origine quelque chose situé plus bas – géographiquement, socialement ou symboliquement.

Dolny, qui signifie « Do lnu » (Au lin) et « Do lin » (Au lin), est une variante phonétique faisant référence au lin, plante largement cultivée dans les plaines, notamment le long de la côte baltique. Le lin servait à la fabrication de cordes et de tissus, et sa présence dans la langue témoigne d'un retour à la simplicité, à la nature et aux matériaux bruts.

Eugène – terme désignant une unité d'héritage des caractéristiques biologiques, également interprété étymologiquement dans le contexte de la structure syntagmatique des langues pré-slaves et slaves anciennes. Dans cette reconstruction linguistique alternative, le mot « gen » est une forme de question, d'affirmation, d'interdiction, d'ordre – conditions, problèmes, etc., que l'on retrouve chez les individus, entre eux, dans leur environnement, dans la religion, dans l'alimentation, etc. Essentiellement, Gen désigne un principe qui s'intègre à l'âme d'une personne et qui, avec le temps, devient une composante biologique de cette personne et de toutes les créatures.

- **e** – Enthousiasme envers un phénomène, une caractéristique, une situation.
- **u** – indication du sujet, de la direction, de la personne, de la chose.
- **que** – Une question adressée à une personne, à des personnes, à soi-même, à un phénomène, à une chose.
- **ne** – Interdiction, Ordre, mais aussi d'autres liens.

L'expression « gène eugénique » signifie qu'une personne a établi des principes, des règles ou des comportements visant à prévenir une situation, un phénomène ou une condition afin de préserver son estime de soi, sa situation, sa santé, ses biens, etc. Le mot « *gène »* est une forme linguistique abrégée — une formule, comme en mathématiques, formulée, comme en mathématiques, pour établir des principes concrets sous forme linguistique. Le sens moderne du mot « *gène »* conserve les significations ci-dessus : une unité d'information fondamentale déterminant les différences biologiques entre les individus. L'eugénisme de Darwin, Galton, Montgomery, Madison, Mendel, etc., ne repose pas sur la compréhension d'un langage complexe d'un point de vue purement esthétique.

DIEU – Le mot Dieu est lié à la croyance en la langue phonétique alpha et à la vie qui explique la vie sur terre à travers l'expérience invisible et visible. Dieu est un mot complexe qui remonte aux langues anciennes et à l'exploration de la vie et de la terre par le groupe autochtone Arcticus Blancus, exploration qui peut être associée à l'expression :

- **Ge/Que Ra o does it and na go dim?** Cette phrase fait référence à la galaxie, à l'orbite, à l'obscurité.
- **Ge/Que Lax** dans le mot Galaxy fait référence en relation avec Ge/Que Lack of Light dans le rayonnement O qui provoque la pénombre et l'obscurité dans l'Arctique pendant six mois de l'année.

La parole est un médium d'expression magnétique vivant, permettant à tous les êtres terrestres, et pas seulement aux humains qui utilisent la parole écrite ou parlée, de s'exprimer sur soi-même et sur les autres formes de vie. Elle est utilisée non seulement par les humains, mais aussi par les autres formes de vie silencieuses, muettes et incompréhensibles pour les autres.

Le fait de désigner Dieu par un nom crée une séparation et limite la compréhension, tandis que le considérer comme un verbe reconnaît la nature continue de la création et de l'existence. Ainsi, cette classification peut dépendre d'interprétations philosophiques et théologiques.

- Les utilisateurs des sons phonétiques autochtones Arcticus Blancus et de leur alphabet dérivé doivent également savoir que la Parole de Dieu est la transcription d'un lien personnel entre un Arcticus Blancus et le monde visible, par le biais de forces invisibles, et qui lui

Plus tard, la colonisation de ces régions p[illegible] entraîné l'érosion des structures tribales [illegible] de contrôle sur les terres. Le terme *« champ »* était associé à l'espace tribal des peuples du Nord : les Arcticus Blancus, dont le mode de vie et l'économie reposaient sur la culture du lin, du seigle, du blé et d'autres céréales.

Le crime – aujourd'hui compris comme un acte interdit par la loi qui viole l'ordre social établi – peut toutefois, étymologiquement, être analysé comme la description d'un acte brutal et irréfléchi, commis avec une hâte ou un instrument inappropriés, et entraînant un préjudice, tant matériel qu'éthique. Le mot *« crime »* peut être décomposé comme suit :

- **« over- »** – indiquant la transgression de quelque chose (par exemple, des limites, des normes, un état permis),
- **"step-"** – une racine qui peut provenir de *l'émoussement* , c'est-à-dire de la perte de tranchant – à la fois de l'outil et de l'action.
- **"-stwo"** – une terminaison nominale typique décrivant une action ou un état.

En ce sens, *un crime* signifierait littéralement : « un acte commis avec un instrument contondant ou par la pensée, dépassant les limites d'action permises ».

Dans la tradition artisanale – notamment en menuiserie –, utiliser un outil émoussé sans en vérifier le tranchant peut entraîner :

- dommages causés au matériau (bois précieux),
- menaces à la sécurité,
- pertes économiques ou sociales.

Une telle action, maladroite ou trop hâtive, sans préparation adéquate, pourrait être considérée comme un *crime* au sens premier du terme – non pas comme une interdiction légale, mais comme une déviation nuisible par rapport au rythme normal du travail et des responsabilités.

Râ est l'un des mots les plus primordiaux et les plus riches de sens que l'on trouve dans les langues anciennes et préalphabétiques. Dans l'usage classique, il est connu, notamment dans la culture égyptienne, comme le nom du *dieu Soleil* , représentant la source de la vie, de la lumière et de la chaleur. Selon une étymologie slave alternative, *Râ* est compris non seulement comme un être divin, mais aussi comme **un phénomène naturel** , étroitement lié aux cycles climatiques, hydrologiques et symboliques.

Dans les langues arctiques et proto-slaves *, RA* était un terme symbolique pour une relation : « Ro Fal Tic Aqua » → *RA-Fal-Tic Aquatique.* Cette expression présentait une description :

- **Ro** – lumière ou onde solaire,
- **Fal** – onde de rayonnement dynamique, mouvement,
- **Tic** – rythme, vibration, cyclicité,
- **Aqua** – eau.

Symboliquement : RA = *l'action des ondes radio du Soleil sur l'eau* , ou *rayons énergétiques qui activent l'évaporation, le mouvement, le cycle de l'eau et le cycle biologique.* Dans les langues pré-littéraires, *RA* était représenté par un cercle traversé de rayons, faisant référence aux *« rayons radiaux de Râ »* – une expression connue en français, qui décrit visuellement la lumière rayonnant d'un centre.

- Dans les langues arctiques, le mot RA exprimait : – le phénomène d'évaporation, – le mouvement des liquides, – l'augmentation de l'énergie solaire comme activateur de la vie et de l'atmosphère.

De nombreuses expressions et de nombreux mots que l'on trouve dans les langues climatiques (arctiques et subarctiques) proviennent de *l'arabe réformé , notamment :*

- *Ro* , *Rafal* , *Raqua* , *Rasol* , *Radi* , *Ram* , *Rasia* – porteurs de sens liés à la lumière, au mouvement, à l'eau, au rythme et au feu.

Ces formes ont ensuite évolué en expressions proto-slaves plus complexes, à partir desquelles sont nés des mots modernes dans de nombreuses familles de langues, conservant leurs dimensions symboliques et naturelles. Dans cette perspective, Râ devient moins le nom d'une divinité qu'une entité linguistique composée d'observations cycliques de la nature, inscrites dans un système de phénomènes climatiques, rituels et biologiques.

Le terme « race » est un terme biologique traditionnel désignant un groupe d'organismes de l'espèce *Homo sapiens* partageant des

Français

est exclusivement réservée. Chaque groupe doit explorer ses propres liens avec son propre environnement climatique par le biais de ses propres pratiques territoriales autochtones.

Patrimoine – un mot anglais signifiant patrimoine culturel, dont l'interprétation étymologique alternative fait référence à des liens syllabiques et sémantiques profonds :

- **Cheveux et âge** : l'association de ces termes souligne le lien entre *les cheveux* (en tant que trait héréditaire) et *la durée de vie* , reflétée par leur couleur naturelle. La couleur des cheveux devient ainsi un indicateur symbolique d'appartenance ethnique et de destin fluctuant.
- Dans la tradition orale, il existait un dicton : « cheveux différents, destin différent » et sa variante « ses propres cheveux, son propre destin », soulignant le lien entre un trait biologique héréditaire et le destin d'un individu et d'une communauté.
- Dans certaines interprétations, cette expression a également été étendue aux **forêts** – considérées comme un espace hérité, préservé et associé à une identité climatique.

Dans cette perspective, *le patrimoine* n'est pas seulement un ensemble de valeurs et d'histoire transmises, mais aussi un rappel symbolique du lien originel entre les êtres humains et l'espace géographique – en tant que piliers essentiels de l'identité.

Iris est un terme ancien désignant l'iris de l'œil, qui, selon une autre étymologie, pourrait provenir de structures linguistiques pré-alphabétiques. En termes syllabiques, le mot *iris* et ses formes apparentées *orys* et *osiris* servaient à classer l'apparence des corps pupillaires antérieurs, en fonction de l'origine climatique d'une personne.

- **Iris (iris)** – un terme désignant *les lignes radiales et droites de l'iris de l'œil* , typiques des personnes d'origine arctique (par exemple, *les groupes ethniques Arcticus Blancus* et *Arcticus Blondus*).
- **Orises** (**Oris**) – motifs *de caractéristiques orbitales* en l'absence d'un iris clairement développé, observés chez les personnes originaires de climats récifaux et aquatiques.
- La racine **RA** , présente dans le mot *orys , était symboliquement associée au soleil, à la lumière et à l'identité. Le nom mythologique Osiris* dérive également de cette racine , faisant référence à « l'œil de Râ » et à l'idée de protéger la spécificité génétique des groupes de cette origine.

L'observation anatomique des pupilles et des iris faisait partie des rituels de momification, permettant de constater les différences structurelles entre les populations d'origines climatiques distinctes. La dénomination revêtait également une dimension socio-reproductive, soulignant la nécessité de préserver les caractéristiques climatiques et ethniques afin d'éviter les associations multiethniques, susceptibles d'entraîner des phénomènes tels que :

Indigène – au sens de « dans ses gènes » et de son propre genre – caractéristiques physiques telles que les cheveux, la peau, la couleur des yeux, et dans ses propres caractéristiques non physiques, qui créent sa propre philosophie orientée vers les besoins de son propre climat, environnement, principes, protection de la biodiversité et symbiose avec son propre écosystème.

Hétérotrichose – cheveux multicolores.

Hétérochromie – iris de couleurs différentes,

Culture – un mot qui définit des schémas de comportement personnels et sociaux, dont la forme originelle dérive très probablement d'une expression préslave. Dans cette autre perspective, qui analyse les niveaux de signification plus profonds, le mot *culture* peut être lu comme une extension de la phrase : **Ku/Go Lu, do, tu u Ra.** *Cette phrase appelle et proclame le retour de son propre groupe sur ses terres de glace ancestrales, c'est-à-dire dans les régions arctiques et subarctiques, loin des rayonnements de la lumière chaude.*

- **Ku/Go** – une expression désignant directement un groupe de personnes.
- **Lu do** – une expression indiquant la direction du retour vers la Terre de Glace, Ludu Arcticus Blancus, où il fait sombre et glacial.
- **Tu u Ra** – une phrase qui explique le motif du retour, car la mer et la région méditerranéenne sont trop chaudes et rayonnantes.

caractéristiques héréditaires communes [illegible] groupes de la même espèce. Classiquement, il renvoie au phénotype, à l'ascendance et aux caractéristiques génétiques. Interprété dans son sens figuré et dans le contexte de la classification climatique, le mot « *race* » acquiert une signification plus nuancée.

Le mot « *race* » peut être analysé comme un conglomérat d'anciens termes fonctionnant dans la structure pré-alphabétisée de la langue :

- **Ratio / raison** – une référence à l'ordre, au raisonnement et à l'énumération des différences.
- **Ra Se** – expression symbolique : *le droit à la richesse / l'accès au soleil* , indiquant une relation avec l'énergie lumineuse et le climat.
- **La course** – la course, le rythme, la compétition – une métaphore de la vie et de l'adaptation.

Dans cette perspective, *la race* n'était pas à l'origine un concept biologique, mais une structure linguistique décrivant le rythme de vie, l'accès aux ressources, la position climatique et le statut environnemental d'un groupe.

Dans le système de classification Eugenix® des tribus subclimatiques, le concept de *race* ne fonctionne pas comme un terme principal car il ne tient pas compte des variables environnementales et sanitaires naturelles associées à l'évolution cyclique des phénotypes :

- **arctique** par exemple (Arcticus Blancus),
- **Aquatiques** , formes d'adaptation caractérisées par une référence à l'hydrologie du terrain naturel.
- **Les formes d'adaptation raphaeltiques** , caractérisées par des rythmes territoriaux, des variations de pigmentation, la structure des poils, le type d'iris et la résistance de la peau aux UV.

Dans cette définition, **la race** n'est pas seulement une catégorie biologique, mais **aussi un** récit culturel et climatique qui a été simplifié au fil du temps en une forme classificatoire, alors que sa structure de phrase originale faisait référence à la relation des humains avec l'espace, la lumière, les ressources et le rythme de la vie.

La religion est généralement définie comme un système de croyances, de rituels et de principes organisant la vie spirituelle des individus et des communautés. Selon une autre interprétation, le mot *« religion »* provient de la construction linguistique « Re-leg-i-slatum », qui signifie symboliquement un rétablissement des principes et un retour réfléchi aux structures éthiques antérieures, voire une réinterprétation de celles-ci.

- **Re-leg-i-slatum** – *« reprise de la législation/des règles »* , compris comme :
  - l'acte de repenser les normes existantes,
  - mise en œuvre d'une philosophie de vie personnelle ou collective, en remplacement ou en parallèle des systèmes communément acceptés.
- **Re-lig-ja** – une expression qui signifie :

- **Leg / Lig / Log** – formes phrasées issues de :
  - *légumineuse* – loi,
  - *ligum* – lien, appartenance,
  - *logum* – raisonnement, ordre logique.

La phrase « Legum Ligum sum Logum v re legislatum » peut se lire ainsi : *« Vérifiez si les lois et la philosophie existantes restent utiles ou nécessitent une correction. »* Dans cette perspective, la religion n'est pas seulement un système de croyances, mais aussi :

Le mot « *race* » peut être analysé comme un conglomérat d'anciens termes fonctionnant dans la structure pré-alphabétisée de la langue :

- *Créer des structures morales personnelles ou collectives en dehors du canon imposé.*
- *Relégation de la vie intérieure* ,
- *Retour aux principes originaux ou à leur modification créative* ,
- *Une expression de liberté de pensée, de réflexion éthique et de souveraineté spirituelle* ,

Samii – L'origine du mot *Samii* pourrait être liée aux mots *sam* et *sama* , qui, dans de nombreuses langues indo-européennes, dont le polonais, désignent une personne isolée, indépendante et à part. Dans ce contexte, *Samii* peut désigner un peuple vivant « seul », à l'écart des grandes communautés, sur son propre territoire et selon ses propres traditions.

Français

Dans cette perspective étymologique, *la culture* peut être comprise comme le reflet de la répartition des groupes sociaux et de leurs comportements en fonction du climat, du lieu et des rituels communautaires. L'usage contemporain du mot « *culture* » sert principalement à décrire un style de communication sociale et intellectuelle, mais ses racines originelles pourraient soulever des questions fondamentales sur la migration, l'origine et le comportement des groupes dans différentes zones géographiques.

« People » est un terme désignant un groupe général de personnes, qui, selon une autre interprétation étymologique, dérive du mot « *people* » compris comme **de l'eau gelée** présente naturellement dans les régions au climat arctique.

- Le mot *« peuple »* désignait peut-être à l'origine les habitants des zones glaciales, où la glace faisait partie intégrante du paysage quotidien et constituait une condition de vie.
- Ce nom fait référence au groupe ethnique Arcticus Blancus – un peuple aux cheveux blancs arctiques dont les caractéristiques climatiques et génétiques étaient associées aux zones géographiques nordiques.

Le sens contemporain du mot « *peuple* » s'est universellement étendu à toutes les personnes, quelle que soit leur origine, bien que, selon cette étymologie, sa forme originelle comportât des références climatiques et ethniques spécifiques, aujourd'hui menacées de disparition.

Mienie (possession) – mot signifiant possession, propriété ou appropriation, dont le sens profond peut être reconstitué par l'analyse des structures syllabiques des langues pré-slaves. Étymologiquement, le mot *mienie* pourrait dériver de l'expression : Mie Nie Ee ! – un cri de défense signifiant : « posséder – ne pas donner – c'est à moi ! », Mie nie e !

- **« Mie »** – fait référence au fait d'avoir, de garder quelque chose pour soi,
- **« Non »** – une forme de refus, de défense de la propriété,
- **« Ee »** – un son ou une expression qui renforce la dimension émotionnelle de l'affirmation.

Dans cette perspective, *la propriété* devient l'expression symbolique du droit à la protection de sa personne, de ses ressources et de son territoire, notamment contre l'assimilation forcée, la traite des êtres humains et les unions hétéroethniques. Historiquement, la propriété est liée au lin : dans l'Antiquité, à l'époque de sa culture, le lin était considéré comme une denrée de grande valeur, tant utilitaire que sociale. Dans ce contexte, la propriété symbolisait la richesse personnelle et tribale, indissociable du cycle de la vie, du travail et de la préservation de l'identité.

Indigène – Terme employé pour désigner une espèce végétale, mais aussi certains groupes ethniques. Il indique qu'une plante a été identifiée ou trouvée dans une zone spécifique. Le terme « indigène » ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'une espèce génétiquement « autochtone » de la zone où elle a été identifiée ou trouvée.

- **Na tu** – une expression utilisant deux prépositions indique le lieu « Tu » et la position « Na », qui combine ces deux prépositions dans le préfixe Natu-
- **iv e.** – une expression désignant des aspects supplémentaires du mot « indigène » à travers le mot « i » signifiant l'ajout de caractéristiques et le mot « ve » signifiant que l'espèce végétale rencontrée a été trouvée, trouvée « ve », c'est-à-dire, par exemple, qu'elle a poussé dans le sol d'une zone donnée.

Nature – selon une autre interprétation étymologique, ce mot peut être décomposé en une phrase syllabique : Na tu Ra! Le za! – signifiant littéralement *« vers le soleil, puis au-delà »* .

- **Na tu Ra** – désigne des lieux chauds et ensoleillés, exposés aux rayons UV (Ra). Dans la tradition linguistique, « Ra » pouvait symboliser le soleil, la lumière, l'énergie, et désigner également un préfixe relatif au climat et à la couleur.
- **Le za / Le na za** – une expression signifiant l'espace *au-delà de Ra* , c'est-à-dire des endroits plus froids, plus adaptés à l'activité et à la vie, par exemple pour la culture du lin.

Dans cette interprétation, *la nature* ne se limite pas à l'environnement, mais englobe également l'équilibre entre l'énergie solaire et un lieu de

- ***Sam*** : une personne seule et indépend séparément
- ***sama*** : forme féminine, avec la même signification
- ***Samii*** : un groupe qui vit « seul » – distinct, avec une forte identité culturelle, isolé géographiquement et historiquement.

La juxtaposition *sam* → *sama* → *Samii* peut indiquer non seulement une parenté grammaticale, mais aussi une référence culturelle et identitaire à un mode de vie indépendant. Cela suggère que ce groupe était perçu comme habitant des régions isolées, mais aussi comme une communauté autonome et affirmant son identité.

Le mot « fraises » désigne en anglais un fruit rouge et sucré qui pousse près du sol, appelé « *truszka* » en polonais . Selon une autre étymologie, il pourrait dériver de l'expression **« z traw biera » (je cueille dans l'herbe)** , faisant référence à la cueillette du fruit directement dans un espace herbeux.

- **« Je cueille les herbes »** — une expression littérale désignant la cueillette de fruits poussant directement dans l'herbe. Chez les tribus arctiques et subarctiques, cette activité faisait partie d'un rituel de cueillette quotidien, lié à la flore locale et aux saisons de croissance.
- L'expression transformée aurait pu être conservée sous la forme « Straw-bear-y » / « Strawberry-berry », où :
  - *Paille* = herbe, verdure, couvre-sol,
  - *Baie* = baie, fruit.

- **"Se to, Ra w! Bo je re!"** – une phrase proto-slave complexe interprétée comme :
  - *« Prenez ceci ! »* – une invitation à la récolte,
  - *« Raw »* – la présence du soleil qui favorise la maturation,
  - *« Bo je re »* – « parce que quelqu'un le mange » / « parce que les animaux le mangent aussi » – confirmation du caractère naturel et comestible du fruit.

Dans cette interprétation, *la fraise* n'est pas seulement le nom d'un fruit, mais un témoignage linguistique de la relation culturelle entre les humains et la nature – le processus de cueillette, d'observation de la nature, de saisonnalité et de partage des ressources avec d'autres êtres vivants.

Supérieur – un terme très souvent mal compris issu de la terminologie anatomique, qui en anatomie signifie orientation spatiale (par exemple, les plans supérieurs du corps) et, dans la terminologie militaire, désigne un supérieur, c'est-à-dire une personne occupant un poste hiérarchique supérieur. L'étymologie du mot provient de l'expression

- **« Se uppe Ro »** signifie une expédition dans les régions froides (nordiques ou montagneuses) car, à l'époque du monde primitif, les régions septentrionales étaient considérées comme montagneuses, la sphéricité et la polarité des zones terrestres n'étant pas connues, ce qui créait des climats froids et chauds avec une intensité Ro (ondes Ra) différente liée à l'angle d'inclinaison de la planète, différenciant la distance et la pénétration des ondes radio solaires dans l'atmosphère et la surface des zones et des organismes.
- **"No Ro Tu" – Nord** , c'est-à-dire les régions géographiques septentrionales associées au climat arctique et subarctique.

Charles Darwin et Francis Galton ont lié l'origine des groupes arctiques à la biologie, la définissant comme une « supériorité biologique » plutôt que comme une « biologie nordique », c'est-à-dire l'origine bioclimatique des groupes ethniques arctiques provenant d'une zone géographique froide, septentrionale et au climat très élevé, qui, biologiquement, distingue significativement les groupes ethniques arctiques et subarctiques de tous les groupes ethniques arctiques des régions chaudes où :

- **Râ –** Soleil brûlant, c'est-à-dire l'endroit sur Terre où l'on ressent le plus fortement le rayonnement solaire.
- **Ra Fal –** Ondes de lumière Ra semblables aux vagues de la mer, liées aux ondes radio de Ra vers et de Ra depuis.

Les groupes raphaeltiques, pour lesquels on utilisait le terme « inférieur », dont Charles Darwin et Francis Galton ignoraient précisément le terme phraséologique, peuvent être considérés comme appartenant aux domaines touchés par Ra fale, Ra fala alle, c'est-à-dire :

- **Dans** la zone lointaine du rayonnement Ra.
- **In for ra** – inside for Ra – Radiation.

Français

vie hors de son influence. Ils utilisaient peut-être cette expression comme une exclamation pour exprimer leur désir de retourner à leurs climats frais et naturels – au-delà du domaine de Râ – c'est-à-dire aux conditions naturelles de leur existence et de leur travail.

Esclave – terme désignant une personne privée de liberté individuelle et du droit de décider de sa propre vie. En linguistique classique, ce mot est associé à l'absence de liberté. Selon une autre interprétation étymologique, fondée sur des syntagmes syllabiques pré-alphabétiques, le mot *esclave* peut être analysé comme suit :

« Ne possède rien, rien ne t'appartient ! » – une phrase qui pourrait être utilisée pour subordonner psychologiquement une personne, véhiculant le message : « Tu n'as pas le droit de posséder quoi que ce soit – rien ne t'appartient. »

- **Non** – déni d'existence, de loi, de prise de décision.
- **Wol** – abréviation de liberté, le droit d'agir.
- **Rien de votre part** – refus de reconnaître la subjectivité et la propriété d'un individu.

Phrase reconstituée alternativement :

« Ne w ales, Ne que ! » – peut être interprété comme un message d'interdiction : *« Tu n'as pas de territoire, ne demande pas, ne pense pas, ne questionne pas. »*

- **Nouvelles eaux** – négation de l'espace habitable.
- **Ne que** – déni du droit de questionner, de réfléchir, d'agir.

Normal – terme désignant des comportements, des objets et des conditions considérés comme typiques et naturels dans un contexte social ou climatique donné. Dans son acception idiomatique, ce mot provient d'une combinaison d'expressions anciennes liées à l'évaluation de l'utilité du lin en fonction de l'ensoleillement (*Ro*) et des environnements nordiques naturels.

- **« No Ro Malne » / « No Ro Male »** – une expression qui indique la faible valeur de la culture du lin avec un ensoleillement limité (« Ro »). Cela peut signifier : « il y a peu de soleil, donc le lin produit moins de fruits ».
- **« No Ro Ma Len »** – une variante indiquant que même en l'absence de rayonnement intense, le lin continue de pousser et est utile – ce qui justifie que la zone soit considérée comme « normale ».
- **« No Ro, Ro Male, Ma Len »** – une phrase synthétisant l'évaluation du climat et de l'adéquation du lin : « Il n'y a pas beaucoup de Ro. Ro est faible. Le lin pousse dans des conditions d'équilibre entre Ra (rayonnement) et ombre. »

Le mot *normal* dans cette étymologie phraséologique exprime une évaluation de l'équilibre naturel entre la lumière, la nature et la fonctionnalité des ressources, en particulier dans le contexte des régions nordiques (par exemple *Arcticus Blancus*), où l'intensité lumineuse est plus faible et où le lin est une matière première culturelle et utilitaire importante.

Le terme anglais « North » désigne la direction du nord et apparaît également dans de nombreuses langues slaves sous la forme « Północ ». Selon une autre interprétation, le mot *« north »* peut être compris comme une structure pré-littéraire basée sur des expressions climatiques syllabiques faisant référence aux régions arctiques.

- **no ro tu** – *"il n'y a pas de Ro (rayonnement solaire) ici"* → une expression décrivant un lieu sans ensoleillement intense, typique des zones froides et nordiques.
- **no ro te hat** – *"il n'y a pas de Ro, il y a des huttes"* → une structure exprimant le mode de vie dans un climat froid, où l'abri (une hutte) devient une nécessité en raison du manque de lumière et de chaleur.

Dans les langues naturelles, des expressions comme *« no ro »* ou *« te hat »* servaient de marqueurs codés de direction géographique, de mode de vie et d'adaptation climatique. En ce sens, *« nord »* exprime non seulement la direction cardinale, mais aussi l'identité symbolique des groupes ethniques habitant les régions froides, par exemple *Arcticus Blancus* .

La première – Phrase source : « Po ie R wo » signifiant : Ceux qui sortent des ténèbres pour aller vers la lumière.

Contexte phraséologique : L'expression « Pierwsi » (Premiers) provient de la décomposition phonétique « Po ie R wo », qui décrit symboliquement le passage des ténèbres (par exemple, la nuit

Le terme « supériorité biologique » a été Darwin en raison du manque d'associations étymologiques, historiques et biologiques appropriées liées aux études climatiques d'Eugenix PSA, basées sur la relation entre le climat et l'ethnicité biologique indigène. Il en a résulté une association du terme « supériorité biologique » avec celui de « supériorité olympique », qui a été la cause de guerres et, actuellement, du génocide sexuel et physique de groupes polaires indigènes tels que les Arcticus Blancus et d'autres groupes subpolaires indigènes.

La température est un concept physique qui décrit le niveau d'énergie cinétique des particules dans un environnement donné, lié aux variations de chaleur, au mouvement et à l'interaction avec le rayonnement. Une autre étymologie possible est qu'elle serait un composé des éléments « tempo » et « Ra », évoquant le rythme et l'énergie ondulatoire.

- **Le terme « taux** » désigne *la* fréquence et la vitesse des phénomènes physiques, notamment le mouvement des molécules. → *Le taux moléculaire* définit physiquement la température en tant que mesure du mouvement.
- **Ra** – nom symbolique *du rayonnement solaire* et de son énergie. Dans les formes linguistiques pré-alphabétiques, *Ra* est associé au mouvement, à la lumière, aux ondes et à la cyclicité (cf. *Ro* pour onde lumineuse, *Tic* pour tic-tac ou vibration). → *Ra* agit comme un facteur activant le mouvement moléculaire – par exemple, le chauffage de l'eau par le soleil ou les micro-ondes.
- **Un cycle** , une révolution, un changement continu. Il traduit la variabilité naturelle et la nature transitoire des phénomènes thermiques.

- Dans un four à micro-ondes : *L'énergie des ondes radio (Ra) provoque le mouvement rythmique des molécules d'eau (Tempa), ce qui génère une augmentation de la température.*
- Sous l'influence du soleil : *les rayons Ra naturels provoquent le mouvement des molécules d'eau, ce qui entraîne un effet de chauffage, c'est-à-dire une augmentation de la température.*

Dans cette définition, la température n'est pas seulement une valeur numérique, mais aussi le reflet linguistique de phénomènes dynamiques naturels – rythme, mouvement et interaction avec une onde lumineuse.

« Autochtones » – Ce mot, dans son acception actuelle, désigne le plus souvent des personnes d'origine ethnique inconnue, mais c'est un mot très révélateur qui renvoie à des expressions qui le composent.

- **« Nous étions là ! »** – un cri de fierté collectif. Ce n'est pas un simple « Nous étions là ! » individuel, mais une affirmation collective de notre présence. L'expression d'un enracinement profond dans les eaux, les rivages, dans chaque tronc d'arbre abattu et transformé en barque de pêche. C'est la manifestation d'une continuité – des ancêtres à nos jours.
- **« Quoi Y ! » / « Quoi ee ! »** – Ces expressions signifient : « *Quel est votre but ? Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ? » Il* s'agit probablement de phrases utilisées lors de conflits avec d'autres groupes ethniques arrivés sur la côte baltique et qui ont rencontré les Blancs, installés bien avant eux. Ces phrases interrogatives expriment la surprise, la recherche, une tentative de compréhension. « Y » sonne comme une question sur la direction à suivre, « ee » comme un écho d'ignorance. Dans le contexte des Blancs, c'est une invitation à la réflexion : *« Où allez-vous ? Qu'est-ce qui vous échappe ? »*

Propre – un mot désignant des caractéristiques biologiques propres à un territoire donné, qui n'apparaissent et ne persistent que dans le contexte d'un rythme de vie, d'un climat et d'un espace qui lui sont propres. En étymologie syllabique, le mot *propre* est structurellement et sémantiquement lié à l'expression en tant que distinction climatique, sociale et substantielle. Groupes syllabiques cachés dans la structure des mots **propres** :

- **« In las se »** – une syllabe composée de *« own forest / own habitat »* – décrit l'attachement au territoire forestier, auquel sont liés l'ensemble du patrimoine génétique et la couleur des cheveux, par exemple chez *les Arcticus Blancus* et *Arcticus Blondus* . → Les cheveux constituent un signe climatique et territorial, une preuve d'appartenance à un environnement donné.
- **« in las se na ? »** – une question existentielle : *agissez-vous pour votre propre bénéfice dans votre environnement* ? → fait référence à

arctique) à l'espace subarctique où apparaissent les premiers rayons du soleil. C'est un moment décisif, celui où la lumière commence à pénétrer les yeux, éveillant la conscience, l'action et la direction.

- **« Po ie R wo »** peut être compris comme une transition rythmique : « Po » (au-delà, après quelque chose), « ie » (énergie, idée), « Ro » (mouvement, éclair), « wo » (entrée dans les yeux, dans la présence). L'ensemble crée une image d'éveil dynamique.
- **Le « E » comme symbole** – à Blanka, le « E » revêt une signification idéologique : il représente un but, une tâche, une épreuve, un rite initiatique. Les « premiers » sont ceux qui, les premiers, s'emparent du « E » – un défi, une mission, une épreuve.

Signification culturelle et symbolique : « Le Premier » ne désigne pas seulement ceux qui ont précédé les autres. Il désigne ceux qui furent les premiers à apercevoir la lumière, à en comprendre le sens et à se diriger vers elle. La Lumière de Ro peut également faire référence à l'aurore boréale, que le premier Blanka aurait pu observer et vers laquelle il se serait dirigé il y a des centaines de milliers d'années.

Nord – un terme souvent considéré comme une direction géographique, qui, dans une interprétation phraséologique et climatique, avait une signification plus ancienne liée au rythme de la lumière, des saisons et de l'établissement dans les régions glaciaires.

- « Minuit » signifie littéralement *la moitié de l'année où il fait nuit* , ce qui reflète le phénomène qui se produit dans les zones arctiques, où l'obscurité règne pendant six mois en raison de l'inclinaison de la Terre.
- Cette direction désignait non seulement le point cardinal, mais aussi le climat — les conditions de vie sans soleil, sans glace et sans froid. Elle symbolisait le territoire des peuples arctiques tels que *les Arcticus Blancus* et *les Arcticus Blondus* .
- Minuit ne dure que 6 mois – l'autre moitié de l'année appartient à *l'Antarctique* , ce qui suggère l'existence d'une « seconde minuit ».
- Vivre dans le nord ne fait pas revenir l'eau, mais *briser la glace de l'autre côté de la frontière nord* pourrait le permettre – une allusion aux cycles hydrologiques climatiques et à l'équilibre glaciaire entre les pôles.

Français

la reconnaissance d'un individu comme naturel.

- **"w las se no !"** – opposition à toute action contre son propre territoire ou contre soi-même. → Les cheveux deviennent un symbole de défense de l'identité biologique et culturelle.
- **« w las se ne ! »** – une phrase signifiant *« ne détruisez pas votre propre espace »* – une défense contre la dégénérescence de l'environnement et des caractéristiques héréditaires (par exemple, la couleur naturelle des cheveux) due à la migration, à la violence ou à la perte d'équilibre climatique.

Cheveux – un terme issu d'une langue syllabique conversationnelle pré-alphabétisée, couramment utilisée dans les communautés arctiques. À l'origine, ce mot désignait non seulement une caractéristique physique, mais aussi un système complet d'appartenance climatique, d'activités personnelles, de territoire et de relations sociales. Des groupes de syllabes sont dissimulés dans la structure du mot « **cheveux »** :

- Elles résultent d'un rythme de vie à long terme dans un climat spécifique.
- Elles représentent une mémoire locale énergétique et phénotypique – elles ne peuvent être « possédées » sans passer par un destin spécifique.
- Elles reflètent la propriété biologique de l'individu et son droit à la stabilité territoriale.

Dans cette interprétation, les cheveux ne sont pas simplement des fibres qui poussent sur le corps ; ils constituent une signature linguistique d'origine et d'action :

Eugenix® PSA *du groupe Arcticus Blancus*

(Groupe ethnique autochtone à cheveux polaires)

www.eugenix.org, email@eugenix.org

Mariacka 11, suite 7, Katowice 40-014

République de Pologne, Union européenne

+48 519-521-520

Coordonnées bancaires et judiciaires de la société :

PL 23 1020 2313 0000 3902 1170 6548

BIC/SWIFT : BPKOPLPW

RÉGION : 54181661300000

KRS : 0001175132

Numéro d'identification fiscale : 9542888529

Français

Message d'intérêt public d'Eugenix –

L'écosystème génétique unique de la Terre a besoin de xérocycles améliorés.

Arcticus Blancus –

Groupe ethnique et tribal autochtone et indigène du climat polaire à cheveux.

Index des peuples autochtones.

✳

Législation autochtone – Objectif

Les Actes de protection du patrimoine autochtone s'adressent à toutes les institutions publiques et privées, telles que les écoles, les universités, les entreprises, les associations et autres organismes. Leur objectif est d'informer ces institutions sur la Loi officielle de protection du patrimoine autochtone, qui vise à protéger son patrimoine contre les personnes ayant des caractéristiques physiques différentes – c'est-à-dire d'autres groupes ethniques. **Les Actes de protection du patrimoine autochtone** peuvent être commandés à partir du 28 juin 2026 au prix de 123 PLN, hors frais de port.

✳

Législation autochtone – Décret

Pour obtenir un acte autochtone, veuillez lire les instructions relatives aux formulaires de déclaration d'intention de protéger votre patrimoine autochtone et vous familiariser avec les principes des actes autochtones :

Patrimoine autochtone Eugenix® – RGPD – Consentement au traitement des données personnelles

Patrimoine autochtone Eugenix® – Loi sur le patrimoine autochtone – Modalités, conditions et frais

Patrimoine autochtone Eugenix® – Volonté de protéger – Instructions pour la déclaration – avec formulaires

Eugenix® Patrimoine autochtone – RGPD – Consentement au traitement des données personnelles

Eugenix® Patrimoine autochtone – Loi sur le droit autochtone – Modalités, conditions et coût

Eugenix® Patrimoine autochtone – Testament de protection – Instructions de déclaration – avec formulaires

Après avoir lu et compris les instructions concernant les formulaires de déclaration d'intention de protéger votre propre patrimoine autochtone et les principes des lois autochtones, vous devez remplir votre propre formulaire de déclaration d'intention de protéger votre propre patrimoine autochtone et le formulaire de consentement au traitement des données RGPD, qui peuvent être envoyés à Eugenix PSA, accompagnés des frais requis et des photographies requises, par voie électronique à email@eugenix.org ou par courrier postal à l'adresse du siège social d'Eugenix PSA.

Publications et formulaires de la société Eugenix PSA sur Scribd.com

Publications et formulaires de la société Eugenix PSA sur Archive.org

✳

Index - Clause de non-responsabilité

Les actes autochtones sont des documents juridiques autochtones enregistrés auprès de l'Eugenix PSA au profit

Français

3 / 8

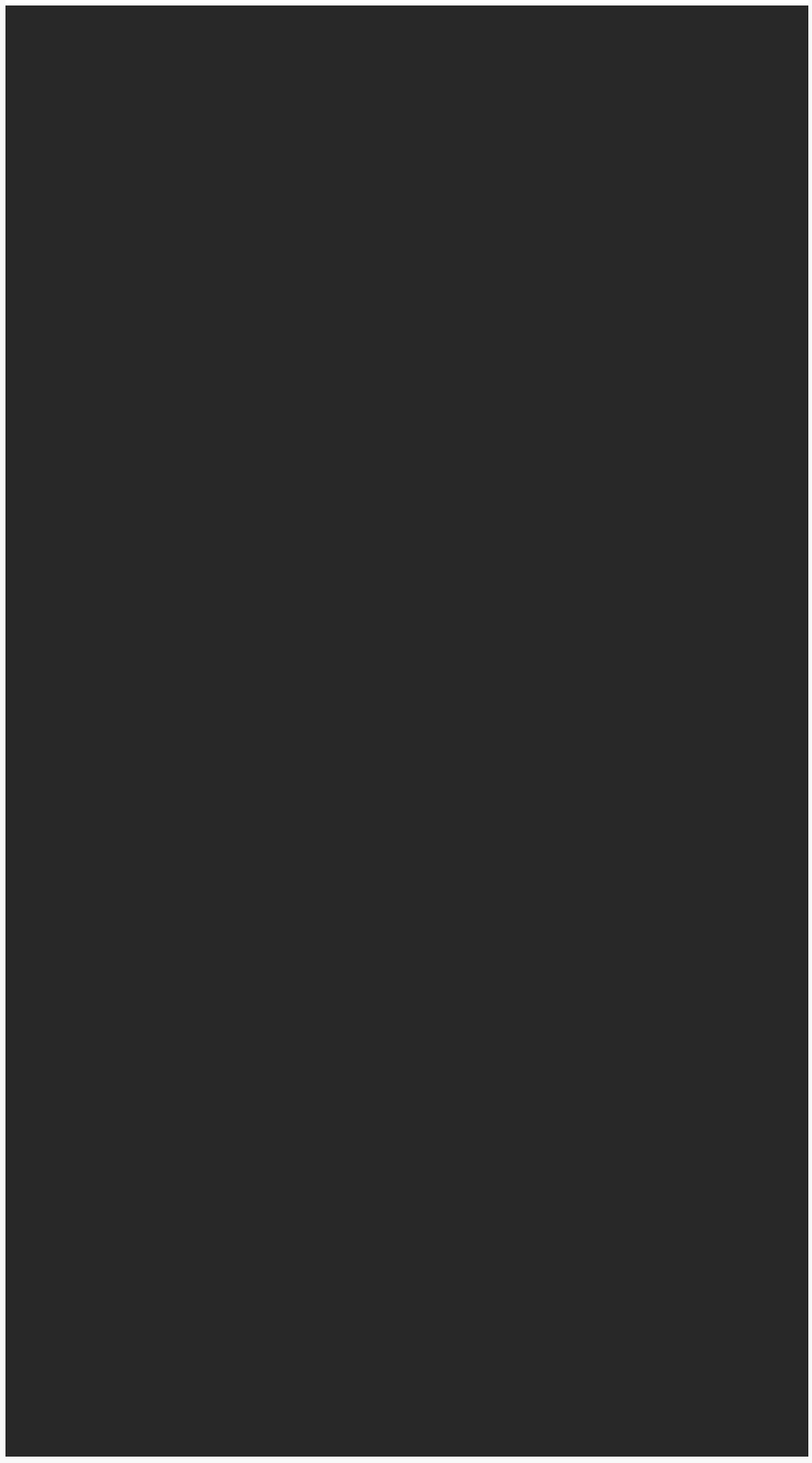

Patrimoine autochtone Eugenix® – Lois autochtones – Exemples de marketing

Offre destinée aux entités publiques et aux institutions privées ci-dessous :

Eugenix® Patrimoine autochtone – Offre de marketing pour le programme pilote Patrimoine autochtone

Eugenix® Patrimoine autochtone – Offre marketing pour le programme pilote de protection du patrimoine autochtone

de personnes autochtones désignée[illegible] une période de temps spécifiée dans les actes délivrés.

Les lois autochtones publiées par Eugenix PSA n'enregistrent ni n'attribuent aucune personne nommée dans la loi à un groupe ethnique ou autochtone. Déterminer son appartenance autochtone exige de retracer son patrimoine ethnique, tant physique que non physique — incluant les cheveux, la peau, les yeux, la langue, la culture, la religion, les croyances, l'alimentation, l'adaptation aux changements climatiques et les caractéristiques connexes — jusqu'à ce que la personne découvre son groupe autochtone ou que ce groupe la reconnaisse et l'accepte.

Le groupe ethnique autochtone Arcticus Blancus, comme d'autres groupes autochtones, réglemente l'adhésion par un ensemble de règles et de règlements, dont les plus importants sont les règles de protection de leur propre patrimoine autochtone.

Par exemple, l'adhésion à Arcticus Blancus est régie par les politiques publiées dans les documents *Eugenix® Ethnic Hair Quantum – Climatic Work Ethnic Predisposition, Eugenix® Indigenous Reservations – Admittance Guidelines, Eugenix® Indigenous Health – Ethnicities and Outdigenous Conditions* .

Vous pouvez envoyer volontairement des échantillons de vos propres cheveux ethniques pour *le catalogue de classification des cheveux ethniques Eugenix®* par la poste au siège social d'Eugenix PSA. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par téléphone ou lors *des événements de protection du patrimoine autochtone* .

✳

Lois autochtones – Index (EN)

1. Numéro d'enregistrement auprès des autochtones : 2026-0601-0001 – Krzysztof Pawlak. Né à Lubin, en Pologne.
2. Numéro de la loi sur les autochtones : 2026-0901-0001 – Ursus Maritimus Sr. Né sur l'île Severny, en Russie.
3. Numéro de la loi sur les autochtones : 2026-0901-0002 – Ursus Maritimus Jr. Né sur l'île Severny, en Russie.

✳

Lois autochtones – Index (PL)

1. Numéro d'enregistrement national : 2026-0601-0001 – Krzysztof Pawlak. Né à Lubin, en Pologne.

Français

Eugenix® PSA *du groupe Arcticus Blancus*

(Groupe ethnique autochtone à cheveux polaires)

www.eugenix.org, email@eugenix.org

Mariacka 11, suite 7, Katowice 40-014

République de Pologne, Union européenne

+48 519-521-520

Coordonnées bancaires et judiciaires de la société :

PL 23 1020 2313 0000 3902 1170 6548

BIC/SWIFT : BPKOPLPW

RÉGION : 54181661300000

KRS : 0001175132

Numéro d'identification fiscale : 9542888529